

**Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles
recomposées : Synthèse de la documentation**

Rapport final

Présenté à Nadine Bernier
Analyste de recherche et responsable du projet

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Direction de la recherche en politiques

Par

Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., responsable
Sylvie Drapeau, Ph.D. et Claudine Parent, Ph.D., co-responsables

Marie-Ève Rousseau, Élisabeth Godbout, Marie-Christine Fortin, Toula Kourgiantakis
Assistants de recherche

18 décembre 2009

Les auteurs désirent remercier Ressources humaines et développement des compétences Canada pour son soutien financier à cette recherche. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne révèlent pas forcément le point de vue de Ressources humaines et développement des compétences Canada ou du gouvernement fédéral.

RÉSUMÉ

Cette synthèse des écrits s'appuie principalement sur les travaux publiés depuis 2000. Elle fait ressortir que les familles recomposées ont à relever des défis qui s'apparentent souvent à ceux des familles biparentales intactes. Toutefois, leurs caractéristiques structurelles et la séquence des événements familiaux teintent leur parcours et créent des défis considérables à relever. De plus, on constate que la recomposition familiale n'est pas une réalité homogène. Il existe beaucoup de diversité sur le plan du fonctionnement de ces familles, sur la manière dont les adultes, particulièrement les beaux-parents et les parents non résidents exercent leur rôle et sur la nature des relations qui unissent les membres de la famille entre eux et avec le réseau familial élargi. On constate aussi que les processus familiaux, bien plus que le fait de vivre dans une famille recomposée, sont centraux dans la compréhension des facteurs associés à l'adaptation de ses membres. Sur le plan de la recherche, plusieurs lacunes sont notées. Elles portent, d'une part, sur les limites méthodologiques des recherches menées dans les dix dernières années et, d'autre part, sur les limites de nos connaissances, certaines thématiques étant sous-étudiées. Enfin, cette recension a été l'occasion de noter le peu d'études portant sur la population canadienne.

SOMMAIRE

CONSÉQUENCES, FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION POUR LES FAMILLES RECOMPOSÉES : SYNTHÈSE DE LA DOCUMENTATION

Douze pourcent des familles canadiennes comprenant des enfants sont recomposées. Elles impliquent dans la moitié des cas une mère, ses enfants et un beau-père. Plus rarement, ces familles sont réorganisées autour d'un père, de ses enfants et d'une belle-mère (10 %). Enfin, 40 % sont qualifiées de « complexes », car elles comprennent des enfants issus des unions respectives des deux partenaires ou d'un seul partenaire ainsi que des enfants issus de l'union recomposée (Statistique Canada, 2002). Ces statistiques témoignent de la diversité des environnements familiaux des Canadiens.

L'étude de la situation des familles recomposées connaît un essor important particulièrement depuis une vingtaine d'années. La dernière décennie a donné lieu à la réalisation de très nombreuses études qui ont permis de raffiner notre compréhension de ces familles. Ressources humaines et compétences Canada souhaitait obtenir un état des connaissances visant à :

... résumer et [à] évaluer les connaissances actuelles au sujet des conséquences, pour les parents et les enfants, de la transition vers une famille recomposée, ainsi que des facteurs de résilience qui contribuent au bon fonctionnement et au bien-être d'une famille recomposée [...] à déterminer quelles sont les lacunes sur le plan de la recherche et les défis d'ordre méthodologique dans ce domaine, de même que des questions pertinentes se rattachant à la recherche (p.3).

Afin d'atteindre ces objectifs, les questions suivantes sont examinées dans le présent rapport : Quels sont les éléments qui particularisent la situation des familles recomposées? À quels défis sont confrontés les membres d'une famille recomposée? Quelles sont les conséquences associées au fait de vivre en famille recomposée sur le plan des relations conjugales, parentales et de fratrie? Qu'est-ce qui caractérise l'exercice du rôle de beau-parent, de parent et de parent non résident? Comment vont les enfants et les adolescents qui vivent en famille recomposée? Quels sont les éléments qui favorisent ou font obstacles à l'adaptation des membres d'une famille recomposée?

Les écrits publiés à partir de 2000 sont particulièrement ciblés, considérant le volume de recherches qui se publie dans ce secteur, l'évolution du phénomène et les avancées importantes sur le plan théorique et méthodologique à partir de cette période. Par ailleurs, selon les sujets, des écrits publiés antérieurement sont aussi considérés quand ils se révèlent être des textes incontournables ou abordant des aspects moins traités actuellement. Les documents inclus dans cette recension ont été repérés par l'entremise des principales banques de données du domaine soit, *Psycinfo*, *Current contents*, *Sociological abstracts*, *Family and society worldwide studies*, *Famili@* et *Cairn*.

La sélection des études s'est faite en différentes étapes à l'aide d'un ensemble de critères d'inclusion et d'exclusion. Une grille d'analyse a été élaborée de manière à rendre

compte des résultats obtenus par les chercheurs, mais aussi de décrire les différentes caractéristiques de ces recherches. Au final, la présente recension s'appuie sur l'analyse de plus de 200 articles scientifiques. Un sous-groupe d'articles (N = 170) ont fait aussi l'objet d'une analyse spécifique de leur méthode afin de faciliter l'identification des lacunes méthodologiques.

Le texte qui suit aborde les principaux résultats issus de cette recension de même que les lacunes identifiées sur le plan de la recherche.

Recomposition familiale : spécificité, diversité et défis

Les familles recomposées ont à relever des défis qui s'apparentent souvent à ceux des familles biparentales intactes. Elles ont, elles aussi, à décider du partage des tâches ménagères, à établir les frontières avec la famille d'origine, à administrer un budget, etc. (Parent & Beaudry, 2002). De plus, des processus cognitifs et des difficultés de communication peuvent nuire à leur bon fonctionnement, comme cela a également été observé dans les familles en première union. Toutefois, leurs caractéristiques structurelles et la séquence des événements familiaux teintent leur parcours et créent des défis considérables à relever.

La recension des écrits a fait ressortir que ces familles se distinguent à plusieurs égards des familles biparentales intactes, notamment par leur appartenance à des constellations familiales plus larges. L'ampleur de ces réseaux dépend évidemment des liens qui subsistent au-delà des séparations antérieures. On constate aussi que l'aire de circulation des enfants devient le marqueur des frontières familiales. Afin de permettre une circulation harmonieuse, la famille recomposée doit maintenir ses frontières plus perméables à l'extérieur que n'ont à le faire les familles intactes.

La famille recomposée se particularise aussi par le fait que tous les membres de la famille ne sont pas unis par des liens de sang. Elle impose ainsi une vision de la parentalité différente qui fait appel à la parenté sociale plutôt qu'exclusivement biologique. En théorie, ces familles font face à une situation de pluriparentalité. La réalité, elle, est plus diversifiée. Certains enfants n'ont aucun contact avec leur parent non résident et leur beau-parent est une figure parentale substitutive. Dans d'autres cas, le parent non résident est très impliqué et le beau-parent joue un rôle d'addition. On constate aussi que dans certaines familles recomposées, le beau-parent n'est pas impliqué dans un quelconque rôle parental, son implication étant limitée à la sphère conjugale. On observe du même coup qu'une des spécificités de la famille recomposée, c'est qu'elle ne représente pas une réalité homogène. L'examen des différentes typologies visant à rendre compte de leur réalité montre qu'il existe une diversité au sein de ces familles, que ce soit sur le plan de son fonctionnement, des rôles et des relations, des représentations, des attentes et enfin, des trajectoires conjugale et familiale qui les ont conduits à l'établissement de cette famille. Cette diversité peut profondément modifier leur réalité. Il est donc difficile de parler de la recombposition familiale comme d'une réalité homogène.

La faible reconnaissance du rôle de beau-parent dans la société canadienne constitue aussi un défi de taille en ce sens qu'elle place ces familles dans une situation parfois

paradoxe. D'une part, ces personnes peuvent jouer un rôle important au sein de la famille, mais, d'autre part, ne se voient reconnaître aucun droit ou légitimité d'intervenir dans les lieux offrant des services aux familles tels l'école, les centres de santé, les services sociaux, les loisirs. Elles ne jouissent d'aucune reconnaissance juridique, la pluriparentalité n'existant pas, pour le moment, en droit canadien.

Un autre défi rencontré par ces familles est la lutte aux préjugés. De nombreuses études ont montré que les familles qui s'écartent du modèle traditionnel sont stigmatisées (Amato, 2000; Bernstein, 2003; Coltrane & Adams, 2003; Doyle, Wolchik Dawson-McClure & Sandler, 2003; Robitaille & Saint-Jacques, 2009; Saint-Jacques & Chamberland, 2000). Elles font l'objet de représentations négatives et de préjugés qui finissent par infiltrer leur représentation d'elles-mêmes et entraîner des problèmes d'adaptation. Les travaux empiriques entrepris par Ganong, Coleman et Mapes (1990) sur cette question ont fait ressortir l'image négative que l'on attribue particulièrement au rôle de beau-parent. Plus récemment, les études menées par Claxton-Oldfield (2008) montrent qu'à comportement identique, les beaux-parents sont souvent perçus moins aimants et moins gentils que les parents.

Le couple recomposé

En l'absence d'une définition du rôle de conjoint ou de beau-parent en famille recomposée, l'établissement de normes sociales et de frontières claires demeure difficile pour le couple (Stewart, 2005, cité dans Falke & Larson, 2007), renforçant du coup l'ambiguïté associée à ces rôles. D'ailleurs, plus l'incertitude et l'ambiguïté des rôles chez les conjoints en recomposition familiale sont élevées, plus ces derniers risquent de voir leur satisfaction et leur engagement diminuer au fil du temps (Downs, 2003; Stewart, 2005, tous cités dans Falke & Larson, 2007). En outre, un couple qui traverse plusieurs épreuves risque aussi de voir sa satisfaction conjugale diminuer et vice-versa (Beaudry, Boisvert, Simard, Parent & Tremblay, 2005; Capreol, 2000; Eeden-Moorefield, 2008).

En plus du recours à l'empathie (O'Brien, Delongis, Pomaki, Puterman & Zwicker, 2009) et du réseau de soutien (Capreol, 2000; Knox & Zusman, 2001), les habiletés de communication et de résolution de conflits semblent être des aspects essentiels à développer (Beaudry, Boisvert, Simard, Parent & Blais, 2004; Beaudry et al., 2005; Eeden-Moorefield, 2008). En effet, pour améliorer la satisfaction conjugale, Beaudry et ses collaborateurs (2005) insistent sur le fait que les interventions auprès de couples recomposés devraient miser sur le développement d'habiletés de communication favorisant une meilleure écoute de l'autre et permettant de formuler des demandes constructives et de trouver des compromis.

Depuis les années 2000, les études portant spécifiquement sur les couples en famille recomposée, et non uniquement sur les deuxièmes unions, sont relativement limitées. D'ailleurs, parmi les études recensées, certaines n'ont pas été retenues, car elles n'ont pas clairement contrôlé la présence d'enfants au sein de la relation conjugale, ce qui constitue notamment un important piège méthodologique à éviter. De plus, la différenciation entre les rôles parentaux, conjugaux et beaux-parentaux étant particulièrement mince, il demeure difficile d'isoler les aspects qui ne se rapportent qu'à la relation conjugale.

Enfin, devant le constat que de piètres habiletés de communication sont souvent à l'origine de difficultés conjugales, Beaudry et ses collaborateurs (2005) suggèrent de favoriser la recherche axée sur le lien entre les habiletés de communication et la satisfaction conjugale des couples recomposés. En outre, des études supplémentaires devraient aussi permettre de mieux circonscrire les rôles conjugaux et parentaux, de manière à clarifier l'importance relative de chacun de ces deux rôles et ainsi réduire l'ambiguïté qui y est associée (Degarmo & Forgatch, 2002).

La situation des parents au sein de la famille recomposée

Il semble exister des différences sur le plan de la relation parent-enfant entre les familles recomposées et les familles biparentales intactes, notamment en ce qui concerne la supervision et le temps passé ensemble. De ce point de vue, la recomposition semble entraîner des risques. Les résultats relatifs aux indicateurs de la qualité des interactions ne permettent toutefois pas d'affirmer que les contacts entre les enfants et les parents de familles recomposées soient plus négatifs ou positifs que dans les autres formes familiales.

Cela dit, des sources de tension entre les jeunes et leurs parents ont été mises en évidence dans les études visant à documenter les enjeux propres aux processus relationnels des familles recomposées. Des conflits de rôle et de loyauté semblent effectivement susceptibles de se produire puisque le parent peut se retrouver « pris » entre ses enfants biologiques et son nouveau conjoint. Plus il y a de nouveaux acteurs dans la famille recomposée et plus le partage du temps et des ressources peut devenir problématique. Il existe donc un risque associé à cette situation.

Les études recensées présentent cependant certaines lacunes sur le plan méthodologique. D'abord, les études se concentrent le plus souvent sur un seul type de famille recomposée, soit la famille matricentrique : il est donc difficile de généraliser les résultats obtenus aux autres types de famille recomposée. Les études documentent aussi davantage les processus relationnels au sein de familles recomposées comptant des adolescents, plutôt que des enfants en bas âge. Finalement, le fait d'utiliser des devis transversaux implique parfois que les mesures soient recueillies de façon rétrospective ou qu'elles ne représentent qu'une photographie de la situation actuelle, sans tenir compte de l'influence des expériences passées.

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que dans les futures recherches, il serait intéressant de comparer le point de vue de l'enfant à celui du parent résident sur leur relation. Aussi, plusieurs chercheurs insistent sur la nécessité d'étudier cette relation dans la perspective du *life course* afin d'observer et de comprendre les différents événements de vie et transitions qui ont un impact sur les processus relationnels au sein de la famille.

Le parent non résident

Sur le plan méthodologique, les études portant sur le parent non résident comportent certaines lacunes. En outre, les problèmes de représentativité de l'échantillon de certaines études en réduisent la valeur et les analyses reposent fréquemment sur des corrélations. De plus, la cueillette des données implique souvent un seul membre de la dyade à l'étude

ou demande à une tierce personne de décrire une relation dont elle ne fait pas partie. Ceci entraîne potentiellement des problèmes de sous-estimation des contacts.

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que dans les futures recherches, il serait intéressant de comparer le point de vue de l'enfant à celui du parent non résident quant à leur relation. Il serait aussi pertinent d'en connaître davantage sur les mères non résidentes et pousser plus loin la comparaison avec les pères non résidents. Finalement, il semble qu'un consensus soit établi sur l'importance d'utiliser des devis longitudinaux pour mieux comprendre les événements de vie qui influencent la relation parent non résident-enfant ainsi que les éléments antérieurs à recomposition pouvant jouer un rôle clé dans le lien qui unit le parent non résident à son enfant.

Les beaux-parents

La recherche actuelle sur la dimension beau-parentale de la famille recomposée fait émerger des thèmes nouveaux qui ont encore été peu explorés par le passé. Entre autres, quelques recherches récentes se sont intéressées aux belles-mères et à l'arrivée d'un enfant dans la famille recomposée. De même, l'étude de la littérature des années 2000 fait clairement ressortir les limites de la comparaison entre les familles recomposées et les familles intactes. En effet, les familles recomposées peuvent être fonctionnelles dans leur façon de communiquer et les beaux-parents peuvent jouer un rôle positif dans la vie de leurs beaux-enfants sans que ces façons de faire correspondent au fonctionnement normatif des familles biparentales intactes. De plus, il semble que les différentes circonstances (implication de l'autre parent, modalités de garde, besoins de l'enfant, etc.) requièrent des façons flexibles de s'adapter : il n'y a pas qu'un style beau-parental qui convienne pour que la famille recomposée fonctionne bien. À la lumière de ces résultats, il apparaît important de reconnaître l'apport particulier des beaux-parents au bien-être de leurs beaux-enfants sans présupposer que les liens qu'ils développeront seront toujours en déficit comparativement aux liens biologiques. Dans un autre ordre d'idées, les études récentes ont peu fait état de l'adaptation du beau-parent. Pourtant, leur bien-être est un élément essentiel à saisir pour bien comprendre les dynamiques des familles recomposées.

Les connaissances restent peu développées dans le domaine de la beau-parentalité de par les limites méthodologiques des études qui s'y intéressent : les échantillons sont souvent non aléatoires, restreints et choisis selon la disponibilité des sujets. On omet également de mentionner certaines variables pertinentes (ex. : des détails sur le type de famille recomposée, famille recomposée féconde, type de garde, etc.). Très peu d'études longitudinales sont disponibles. Or, il est vraisemblable que la relation beau-parentale se transforme après plusieurs années de recomposition. Enfin, plusieurs études recensées étaient rétrospectives : on demandait à des jeunes adultes étudiants universitaires de se référer à leur enfance ou à leur adolescence vécue en famille recomposée. D'autres études sont également basées sur la vision d'un seul acteur de la famille recomposée, ce qui limite également la portée des résultats obtenus.

L'adaptation des jeunes de familles recomposées

Malgré une analyse exhaustive des écrits, il demeure difficile de parler des conséquences de la recomposition sur l'adaptation des jeunes puisque les devis de recherche utilisés ne permettent généralement pas d'établir de liens de cause à effet entre les variables étudiées. Néanmoins, on constate qu'il y a, dans le corpus analysé, quelques études longitudinales et passablement d'études basées sur des échantillons importants, voire représentatifs de la population générale. La convergence des résultats permet de considérer ces résultats comme solides, même s'il n'est généralement pas possible d'évaluer la contribution spécifique de la recomposition à ces résultats.

Les travaux actuels montrent que la recomposition familiale ne vient pas effacer les conséquences que l'on associe à la séparation des parents et à l'épisode de monoparentalité qui la suit fréquemment. On voit clairement, à travers plusieurs études portant sur différents indicateurs de l'adaptation, que la recomposition est une autre transition qui mobilise une fois de plus les capacités d'adaptation de l'enfant. Le niveau d'adaptation de ces enfants n'est donc pas aussi élevé que celui des enfants de familles biparentales intactes et souvent équivalent à celui des enfants de familles monoparentales. Toutefois, la méta-analyse réalisée par Jeynes (2006) indique que la transition vers la recomposition familiale a un impact sur l'adaptation de l'enfant qui est beaucoup moins important que la transition préalable, soit la séparation des parents.

Les études analysées confirment que les processus familiaux contribuent davantage à l'adaptation des jeunes que la structure familiale. Au premier chef, la qualité de la relation parent-enfant qui se révèle d'une grande importance pour comprendre l'adaptation de ces jeunes. Un certain nombre d'études montrent, par ailleurs, que les comportements du beau-parent ont aussi un impact sur les comportements du jeune et, sur certains indicateurs parfois même plus que celui du parent. Les données sur le lien entre le tabagisme du beau-parent et celui du jeune et celles sur les conduites antisociales des filles en lien avec l'alcoolisme du beau-père figurent parmi ces indicateurs. Sur une note plus positive, le beau-parent peut également jouer un rôle protecteur. Par exemple, l'engagement positif du beau-père est lié à des comportements sexuels moins à risque et moins d'actes délinquants chez les garçons. Ainsi, il semble que la relation parent-enfant soit primordiale, mais que le beau-parent aurait parfois un impact très significatif sur le jeune. Quant à la relation avec le parent non résident, les recherches actuelles ne permettent pas de bien comprendre quel est son impact pour l'adaptation des jeunes en famille recomposée. En fait, on pourrait qualifier cette thématique de domaine négligé. Les recherches futures devront pallier cette lacune importante.

Toujours sur le plan des processus familiaux, les recherches révèlent que les conflits parentaux ont un impact sur l'adaptation de ces jeunes. De plus, il semble que la recomposition familiale pourrait placer ces derniers dans une situation particulièrement risquée alors qu'ils peuvent être exposés à la fois aux conflits entre leurs parents et à ceux qui prévalent au sein du couple recomposé. Toutefois, des recherches de plus grande envergure seront nécessaires pour corroborer ces résultats.

Les recherches antérieures dans le domaine des fratries nous ont appris que les relations qui se développent au sein de ce sous-système peuvent agir comme un facteur de protection de l'adaptation des jeunes. On sait aussi que ces relations sont affectées par les transitions familiales. Quelques études ont montré que les relations de fratrie peuvent agir comme un facteur de protection face aux difficultés propres à la recomposition familiale; il ne s'agit cependant pas d'un résultat qui fait l'unanimité, particulièrement chez les fratries qui vivent dans des contextes plus à risque ou au sein de structures familiales plus complexes. À notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur les relations de fratrie dans les familles recomposées canadiennes. De plus, les futures recherches devront montrer dans quelle mesure les caractéristiques de la famille et des enfants peuvent modifier les effets protecteurs associés aux relations de fratrie et agir sur l'adaptation sociale et émotionnelle des enfants.

L'étude des relations grands-parents-enfants dans les familles recomposées est un domaine négligé par les chercheurs. Les études menées à ce jour sur cette question montrent de manière non équivoque le rôle protecteur et compensateur que peuvent jouer les grands-parents face aux impacts négatifs des transitions familiales sur l'adaptation psychologique de ces enfants (Attar-Schwartz, Tan, Buchanan, Flouri & Griggs, 2009; Dunn, Fergusson & Maughan, 2006; Lussier, 2002). Plusieurs facteurs affectent la qualité des relations grands-parents-enfants et peuvent miner leur impact protecteur. Il faut mener des études de manière à mieux comprendre les conditions sous lesquelles un grand-parent peut avoir un effet protecteur versus son contraire. Par ailleurs, comme la contribution des grands-parents au bien-être psychologique des enfants n'est pas bien connue, ceux qui travaillent auprès des enfants et des adolescents de familles recomposées en font peu la promotion, privant peut-être ces jeunes d'une source de soutien importante.

Certaines études se sont penchées sur les conditions de vie des jeunes en famille recomposée. On y fait le constat qu'ils ne bénéficieraient pas automatiquement des ressources financières du beau-parent et peuvent, comme les autres enfants qui vivent des transitions familiales, recevoir moins de soutien et d'encadrement dans leur famille. L'adaptation de ces jeunes serait également affectée par un parent ou un beau-parent qui a un problème de santé mentale. Les conditions de vie expliqueraient également partiellement la plus grande prévalence de problèmes de santé chez les jeunes en famille recomposée. Dans le même ordre d'idées, il semble que certaines conditions expliqueraient mieux les difficultés scolaires de ces derniers que la structure familiale : les ressources moindres de la famille, les événements stressants et la mobilité résidentielle qui nuit au développement d'un attachement envers l'école. Certains comportements à risque ont également été examinés. Bien que les jeunes de familles recomposées soient plus enclins à consommer du tabac, de l'alcool et du cannabis, certains processus familiaux seraient en cause. Par exemple, les conflits entre les parents et les relations parent-enfant permettraient davantage de prédire la consommation d'alcool que le type de structure familiale. Ainsi, l'adaptation de ces jeunes serait grandement tributaire des processus familiaux et des conditions de vie de la famille. En cela, les recherches de la dernière décennie corroborent les résultats observés dans les études menées antérieurement.

On constate que la question des effets à moyen et à long terme d'avoir grandi au sein d'une famille recomposée demeure entière. Les études qui se pencheront sur la question devront contrôler certaines variables dont l'âge de l'enfant au moment de la recomposition et le temps passé au sein de cette organisation familiale. Des études longitudinales et non rétrospectives, permettant de contrôler le niveau d'adaptation des enfants avant la séparation et la recomposition, de même que les autres variables jouant un rôle important dans l'adaptation et les trajectoires seront aussi essentielles afin d'élaborer des réponses valides permettant d'isoler l'effet de la recomposition.

Sur le plan méthodologique, plusieurs études présentent des faiblesses d'échantillonnage (petite taille et non-représentativité des échantillons). Le corpus est constitué de beaucoup d'études comparatives et de peu d'études intrafamille recomposée qui pourraient permettre de faire des distinctions importantes entre différents sous-groupes (familles recomposées mixtes, fécondes, matricentriques, etc.). Une exception à ce chapitre : bon nombre d'études distinguent les familles recomposées selon le statut marital du couple. Toutefois, on ne sait pas dans quelle mesure il s'agit d'une variable aussi importante au sein des familles recomposées canadiennes. La question se pose avec encore plus d'acuité chez les Québécois considérés comme des champions de l'union libre.

Il convient aussi d'insister sur le fait que les chercheurs ont développé des analyses généralement centrées sur des calculs de moyenne ou des coefficients de risque. Ce type d'analyses a permis de dresser un portrait d'ensemble très intéressant. Il a cependant le défaut de niveler les différences. Il devient maintenant important de mener des études visant à distinguer les jeunes de familles recomposées qui vont bien de ceux qui présentent des difficultés importantes. Quand de tels angles d'analyse sont pris, on constate que la majorité des jeunes de familles recomposées vont bien, mais que le tiers d'entre eux présentent des difficultés significatives. Ce type d'analyse facilitera l'identification des processus qui s'activent dans ces familles et qui favorisent, ou nuisent, à l'adaptation. Il permettra aussi de mieux comprendre la diversité des trajectoires adaptatives des jeunes. Enfin, il faut poursuivre le développement de recherches longitudinales afin d'avoir une image du fonctionnement de l'enfant avant la séparation et avant la recomposition.

La victimisation des enfants de familles recomposées

Les quelques recherches menées sur la victimisation tenant compte de la structure familiale présentent les enfants en famille recomposée comme étant plus à risque de différents types de maltraitance. Cette plus grande prévalence serait reliée à trois aspects : les problèmes familiaux (conflits entre les membres, imposition de nouvelles règles, etc.), les pratiques parentales et les transitions sérielles. Ces trois facteurs de risque distingueraient les familles recomposées des autres types de familles en ce qui a trait à la maltraitance. Ainsi les jeunes les plus risque seraient ceux qui ont vécu plusieurs recompositions familiales et qui évoluent au sein de familles recomposées qui présentent des difficultés d'adaptation particulièrement élevées. Quant aux infanticides, ils seraient plus souvent non intentionnels et le produit de l'hostilité, de l'indifférence et de la négligence plutôt que d'un geste planifié. De même, les enfants en famille recomposée

seraient plus à risque de décès non intentionnel, ce qui pourrait être associé à une moins grande supervision ou à une plus grande négligence envers eux.

Les recherches dans ce domaine sont toutefois limitées. Par exemple, peu de recherches récentes existent sur l'abus sexuel des enfants en famille recomposée. De même, dans plusieurs études, l'agresseur n'est pas identifié. Or cette information est primordiale pour bien comprendre les dynamiques qui ont lieu dans ces familles et éviter de blâmer automatiquement le beau-parent. Cette dernière remarque est d'autant plus importante que les familles recomposées sont un groupe fréquemment stigmatisé, particulièrement les beaux-parents (Coleman, Troilo, & Jamison, 2008).

Les constats tirés de cette recension comportent plusieurs implications dans le domaine des politiques sociales. Ces dernières sont présentées de manière détaillée dans le rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Sommaire	i
INTRODUCTION	1
OBJECTIFS ET QUESTIONS EXAMINEES	1
PARTIE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	2
Cadre conceptuel	2
Méthodologie de la recension	5
PARTIE 2 : RECENSION DES ÉCRITS	8
La prévalence	8
Recomposition familiale : spécificité, diversité et défis	9
Les typologies de familles recomposées	13
Les défis auxquels sont confrontées ces familles	15
Spécificité, diversité et défis : les points saillants	17
Description quantitative des caractéristiques des études empiriques	18
La conjugalité au sein d'une famille recomposée	21
Les difficultés reliées à l'exercice simultané des rôles conjugaux et parentaux	21
Les stress reliés à la qualité des relations	23
Les habiletés de communication et de résolution des conflits	24
Les facteurs de protection de la relation conjugale	25
Le couple recomposé : les points saillants	26
Le parent	27
L'exercice de la parentalité est-il différent en famille recomposée?	27
Les enjeux de l'exercice de la parentalité an sein des familles recomposées	29
Les parents : les points saillants	30
Le parent non résident	31
Le parent non résident : les points saillants	33
Les beaux-parents	34
Les défis auxquels font face les beaux-parents	34
La communication entre le beau-parent et le bel-enfant	36
La diversité des rôles beaux-parentaux	37
Les beaux-pères	38
Des beaux-pères de plus en plus impliqués?	39
Les belles-mères.....	40
Le double rôle de mère et belle-mère.....	41
Les belles-mères à temps partiel	42
Les beaux-parents : les points saillants	43
Les conséquences de la recomposition familiale sur les enfants et les adolescents	44
La qualité des relations avec les différentes figures parentales.....	46

Conflits parentaux	48
Les relations de fratrie.....	48
Les conséquences de la relation parent-enfant sur les relations de fratrie.....	49
Traitement parental différencié	49
Les conflits entre les parents	50
Les caractéristiques individuelles des enfants et de la fratrie.....	50
Les relations avec les grands-parents.....	51
Les grands-parents et l'adaptation des enfants.....	51
Variables influençant la qualité de la relation entre grands-parents et petits-enfants	52
Les trajectoires familiales	53
L'impact des ressources économiques sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées	55
Encadrement et soutien de la part des parents.....	55
Le niveau d'adaptation des figures parentales	56
Les caractéristiques de l'enfant	56
L'adaptation scolaire.....	57
La recombinaison dans la perspective des jeunes.....	58
Le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogues.....	60
Santé, développement et sexualité des jeunes de familles recomposées	61
Les effets à moyen et long terme d'avoir grandi dans une famille recomposée.....	62
L'adaptation des jeunes de familles recomposées : les points saillants	64
Les enfants de familles recomposées sont-ils plus à risque de maltraitance?	66
La victimisation des enfants de familles recomposées.....	67
Les risques de décès	68
L'abus sexuel	68
La victimisation des enfants de familles recomposées : les points saillants	69
CONCLUSION	69
Quelles sont les conséquences de vivre au sein d'une famille recomposée?	70
Quelles sont les lacunes dans les recherches sur les familles recomposées?	73
Les pistes de recherche à poursuivre.....	74
Implications pour les politiques sociales	77
RÉFÉRENCES.....	79
ANNEXES	95
Annexe A-Méthodologie de la recension des écrits.....	96
Annexe B-Description des caractéristiques méthodologiques des études recensées	103

Liste des tableaux

Tableau 1 : Spécificité des familles recomposées.....	12
---	----

INTRODUCTION

Dans la société canadienne, la famille biparentale, qualifiée d'intacte ou de traditionnelle au sens où les deux parents d'origine de l'enfant vivent ensemble et entretiennent une relation de couple durable, a longtemps été considérée, implicitement ou explicitement, comme LA famille, soit le standard auquel tous les autres modèles devaient être comparés. Cette conception d'un modèle unique de la famille n'a plus réellement cours aujourd'hui. On reconnaît maintenant la pluralité et la richesse des représentations de la famille, et, depuis les années 1990, l'idée même d'une définition unique de la famille a pratiquement disparu des écrits (Allen, Fine, & Demo, 2000). La diversité des familles est devenue un fait reconnu socialement (Saint-Jacques & Drapeau, 2008). Toutefois, il faut admettre qu'il subsiste un paradoxe entre l'affirmation de cette diversité et sa valorisation. En effet, les recherches portant sur les conséquences associées aux transitions familiales adoptent encore fréquemment une perspective comparative et portent un regard sur ces « nouvelles » familles à l'intérieur des frontières conceptuelles qui ont défini la famille composée des deux parents biologiques et de leurs enfants. Les familles recomposées apparaissent encore beaucoup étudiées à l'ombre des familles biparentales intactes.

La croissance des familles recomposées que l'on observe actuellement témoigne de la diversité des environnements familiaux des Canadiens. L'étude de la situation de ces familles connaît un essor important particulièrement depuis une vingtaine d'années. La recension des écrits réalisée par Coleman, Ganong et Fine en 2000 montrait que trois fois plus de travaux ont été publiés dans la décennie de 1990 comparativement à la précédente sur la thématique du remariage. Ils ont en effet recensé 850 publications, dont le tiers était consacré aux effets de la recomposition sur les enfants. Cette première vague de travaux a permis de décrire les caractéristiques de ces familles, mais a soulevé du même coup de nombreux questionnements, notamment sur les impacts de la recomposition et sur le fonctionnement de ces familles.

La décennie qui a suivi a donné lieu à la réalisation de très nombreuses études qui ont permis de raffiner notre compréhension des familles recomposées. En outre, des améliorations méthodologiques ont été apportées. De plus, la recomposition est un phénomène en développement, d'abord d'un point de vue démographique mais aussi d'un point de vue social. En effet, d'un phénomène faisant suite à l'augmentation des séparations, on est passé à un mode d'organisation familiale qui s'institutionnalise. Enfin, la production des connaissances étant un processus qui peut s'étaler sur plusieurs années, les données publiées dans les années 1990 peuvent facilement avoir été collectées il y a plusieurs années et ainsi fournir des connaissances portant sur des réalités qui, dans certains cas, datent trop pour être significatives en 2010. Tous ces arguments justifiaient la nécessité de répéter cet exercice en examinant des travaux publiés plus récemment.

OBJECTIFS ET QUESTIONS EXAMINEES

Ressources humaines et compétences Canada souhaitait ainsi obtenir un état des connaissances visant à :

... résumer et [à] évaluer les connaissances actuelles au sujet des conséquences, pour les parents et les enfants, de la transition vers une famille recomposée, ainsi que des facteurs de résilience qui contribuent au bon fonctionnement et au bien-être d'une famille recomposée. Il est aussi demandé de déterminer quelles sont les lacunes sur le plan de la recherche et les défis d'ordre méthodologique dans ce domaine, de même que des questions pertinentes se rattachant à la recherche (p.3).

Afin d'atteindre ces objectifs, les questions suivantes sont examinées :

- 1- Quels sont les éléments qui particularisent la situation des familles recomposées?
- 2- À quels défis sont confrontés les membres d'une famille recomposée?
- 3- Quelles sont les conséquences associées au fait de vivre en famille recomposée sur le plan des relations conjugales, parentales et de fratrie?
- 4- Qu'est-ce qui caractérise l'exercice du rôle de beau-parent, de parent et de parent non résident?
- 5- Comment vont les enfants et les adolescents qui vivent en famille recomposée?
- 6- Quels sont les éléments qui favorisent ou font obstacles à l'adaptation des membres d'une famille recomposée?

Sur la base des conclusions tirées de cette recension, les questions suivantes seront aussi examinées :

- 7- Quelles sont les limites méthodologiques des études actuelles?
- 8- Quelles pistes de recherche apparaît-il pertinent de poursuivre?
- 9- Quelles implications soulèvent les conclusions de cette recension sur le plan du développement des politiques sociales?

PARTIE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Cadre conceptuel

Les concepts clés mentionnés dans l'appel d'offres sont les conséquences, les facteurs de résilience et le fonctionnement des familles recomposées. Il convient donc de les définir. La notion de famille recomposée renvoie à la situation de personnes mariées ou vivant en union de fait, ayant une garde permanente, partagée ou occasionnelle d'un ou de plusieurs enfants issus d'une précédente union. Cette précédente union doit s'être soldée par une séparation, un divorce ou un veuvage (Saint-Jacques & Parent, 2002). Cette définition apparaît avantageuse puisqu'elle permet d'inclure, entre autres, les familles où les ex-conjoints partagent la garde de leurs enfants, ce qui est une réalité de plus en plus

fréquente. Bien qu'il s'agisse d'une pratique courante chez les chercheurs états-uniens, les familles recomposées ne sont pas toujours distinguées selon que le couple recomposé soit marié ou en union de fait. Il s'agit d'une distinction très importante dans la culture américaine, mais qu'un nombre croissant de chercheurs remettent en question, comme en témoigne le fait que ces deux types de couples soient de plus en plus fusionnés dans les analyses. Mentionnons aussi que la présente recension se centre sur les familles recomposées après séparation (même si les parents n'ont jamais vécu ensemble). Les recompositions à la suite d'un veuvage ou composées d'un couple homosexuel n'ont pas été étudiées ici. Dans ce champ de recherche, ces familles sont étudiées de manière indépendante et la présente recension s'inscrit dans cette tradition. Ceci ne signifie toutefois pas que les observations faites dans ce rapport ne s'appliquent aucunement à la situation des familles recomposées après veuvage ou formé d'un couple homosexuel. Mais, leur réalité commande une analyse spécifique que les ressources allouées ne permettraient pas d'examiner ici avec rigueur.

Une famille recomposée est qualifiée de complexe lorsqu'elle implique que les deux membres du couple ont un enfant issu d'une union précédente. Le concept de famille recomposée féconde désigne quant à lui les unions qui impliquent au moins un enfant né d'une union antérieure de l'un des partenaires ainsi qu'au moins un enfant biologique né du couple recomposé. La famille de cet enfant est une famille recomposée, même si cet enfant vit avec ses deux parents d'origine.

Les conséquences renvoient aux impacts de la recomposition sur les différentes sphères de la vie des parents, des enfants, voire de leur réseau familial. Les principales conséquences examinées ont d'abord trait à l'adaptation psychosociale des individus. L'adaptation psychologique renvoie à l'état d'équilibre d'une personne et à sa capacité à remplir ses rôles (Drapeau et al., 2004). Sur le plan social, l'adaptation renvoie au fonctionnement de la famille mais aussi à celui de la personne dans ses divers contextes de vie : maison, école, groupe de pairs ou communauté (Drapeau et al., 2004). Le concept d'adaptation s'appuiera sur des indicateurs différents selon que l'on examine la situation d'un enfant ou d'un adulte. D'autres conséquences sont aussi examinées sur le plan de la santé physique, des habitudes de vie, des ressources humaines et économiques sur lesquelles peuvent compter les membres de la famille recomposée.

La résilience peut être définie comme le maintien de compétences dans un contexte de risque (Masten & Coatsworth, 1998). Dans une perspective systémique, la résilience familiale désigne « the processes by which families are able to adapt and function competently following exposure to significant adversity or crisis » (Patterson, 2002, cité dans Hutchinson, Afifi, & Krause, 2007). Aussi, pour parler de résilience, il faut nécessairement être dans un environnement où la personne est exposée à des situations qui menacent l'exercice de ses compétences. Parler de la résilience des familles recomposées signifie donc que l'on considère que cette structure familiale implique, en soi, des risques ou que les personnes qui s'y engagent ont été exposées à des risques particuliers. Avant de conclure cela, il faut d'abord examiner les conséquences de la recomposition. Par ailleurs, les études traitant littéralement de la résilience de ces familles ne sont pas légion. Enfin, l'identification de facteurs qui favorisent la résilience nécessite

des analyses statistiques particulières. Bien que largement utilisé depuis quelques années, le concept de résilience est souvent employé dans un sens qui le dénature généralement pour désigner les facteurs de protection, les facteurs qui favorisent l'adaptation des individus ou des familles. Aussi, afin de ne pas induire le lecteur en erreur, le concept de résilience sera peu utilisé dans le cadre de cette recension. Il sera plutôt question des facteurs aidants ou favorables à l'adaptation des personnes.

Bien que ne figurant pas dans l'appel d'offres, le concept de processus est central dans l'étude des conséquences associées au fait de vivre en famille recomposée. Comme il occupe un rôle central dans la théorie écologique du développement humain¹, nous emprunterons à un de ses plus importants penseurs les définitions qu'il en a données. Ainsi, Bronfenbrenner (1979), précise que :

Le développement survient au cours de processus interactifs progressivement plus complexes et réciproques entre un organisme biopsychologique humain et les personnes, objets et symboles présents dans son environnement immédiat. Pour que ces interactions puissent être efficaces, elles doivent survenir régulièrement, sur une longue période de temps. Ces interactions constantes et durables ayant lieu dans l'environnement immédiat sont appelées « les processus proximaux ».

La forme, la force et la direction de l'effet des processus proximaux impliqués dans le développement varient en fonction des caractéristiques de la personne, de l'environnement général et immédiat dans lequel ils ont lieu, ainsi que selon l'issue de développement qui est l'objet d'étude. (Bronfenbrenner, 1996, p. 13)

La qualité des relations entre le beau-parent et l'enfant, le style parental du parent non résident, le degré de cohésion au sein de la famille, la qualité de la communication au sein du couple, le niveau d'attachement parent-enfant sont autant d'exemples de processus. L'écologie d'une personne comprend aussi des processus distaux. Il s'agit dans ce cas d'interactions qui impliquent d'autres personnes mais qui, par un effet rebond, affectent positivement ou négativement l'individu. Par exemple, les conflits au sein du couple recomposé, même s'ils n'impliquent pas directement l'enfant peuvent l'affecter.

Dans le domaine des transitions familiales, de très nombreux chercheurs ont conclu que ce n'est pas tant le fait de s'être séparé, d'avoir connu la séparation des parents ou une recombinaison familiale qui expliquent le niveau d'adaptation des enfants et des parents mais bien les processus familiaux et les conditions de vie objectives que peuvent entraîner ces événements (Beaudry et al., 2004; Dunn, Deater-Deckard, Pickering & O'Connor, 1998; Falke & Larson, 2007; Giles-Sims, 1997; Golish, 2003; Hetherington &

¹Drapeau (2008) rappelle que la théorie écologique du développement humain « est basée sur le postulat que le comportement humain résulte d'une adaptation progressive et mutuelle entre la personne et son environnement ». Dans cette approche, le développement humain est défini comme « le processus par lequel la personne acquiert une conception plus étendue, mieux différenciée et plus valide de l'environnement écologique et devient motivée et apte à initier des activités qui font connaître, supportent ou restructurent cet environnement » (Bronfenbrenner, 1979, p.27).

Stanley-Hagan, 1999; Lansford, Ceballo, Abbey, & Stewart, 2001; Miller, 1997; Saint-Jacques, 2000; Silitsky, 1996; Sokol-Katz, Dunham, & Zimmerman, 1997). Il y a donc, dans le domaine de l'étude des conséquences de la recomposition familiale, une distinction claire entre la structure familiale et les processus qui s'activent au sein de la structure familiale. Comme nous le constaterons, de nombreuses études cherchent à déterminer quels sont les processus les plus importants au sein de ces familles et s'il existe des processus qui leur sont particuliers.

Méthodologie de la recension

Dans la partie qui suit, nous présenterons les principaux éléments de la méthodologie utilisée pour réaliser cette recension. Le lecteur désireux d'en connaître tous les détails, pourra se référer à l'annexe A.

Les écrits publiés à partir de 2000 sont particulièrement ciblés, considérant le volume de recherches qui se publie dans ce secteur, l'évolution du phénomène et les avancées importantes sur le plan théorique et méthodologique à partir de cette période. Cette décision est apparue au fil de l'analyse importante, car lorsque l'on porte une attention particulière aux années de collecte de données, il n'est pas rare de constater que des études publiées dans les années 2000 portent sur des données recueillies au début des années 1990. Les données collectées avant 1994 ont été écartées (dans le cas d'une étude longitudinale, le dernier temps de mesure était utilisé comme critère de rétention). Il importe cependant de mentionner que tous les auteurs ne précisent pas leurs dates de collecte. Par ailleurs, selon les sujets, des écrits publiés antérieurement sont aussi considérés quand ils se révèlent être des textes incontournables ou abordant des aspects moins traités actuellement. C'est le cas notamment de la section traitant des défis et de la spécificité de ces familles qui ont font l'objet de moins de travaux dans les années 2000, car il s'agit d'une partie de la réalité qui est suffisamment connue. Par ailleurs, nous avons aussi choisi d'inclure quelques études francophones, même si elles ne correspondaient pas toujours à tous les critères de sélection (notamment la nature du devis, particulièrement dans les études portant sur l'adaptation des jeunes), ou qu'elles n'étaient pas indexées dans les banques de données retenues. Cette décision a été prise afin de pouvoir documenter la réalité des familles recomposées québécoises et de permettre aux experts de se prononcer sur les études à inclure.

Les documents inclus dans cette recension ont été repérés par l'entremise des principales banques de données du domaine. Six banques ont été retenues sur la base de leur ampleur, de leur diversité disciplinaire et de l'indexation d'études de langues française et anglaise. Il s'agit de *Psycinfo*, *Current contents*, *Sociological abstracts*, *Family and society worldwide studies*, *Famili@* et *Cairn*. Il a été envisagé, au début de ce travail, d'inclure la littérature grise. Mais devant le nombre imposant de textes qui ont été identifiés, la littérature soumise à des comités de pairs et publiée dans des revues savantes a été priorisée, ce qui n'exclut pas certains documents que les experts ont pu choisir d'ajouter.

Nous avons réalisé plusieurs tests afin d'identifier la méthode la plus efficace de repérage des documents. La même stratégie de recherche documentaire a été appliquée aux quatre grandes banques (*Psycinfo*, *Current contents*, *Sociological abstracts* et *Family and society worldwide studies*). Cette stratégie consiste à utiliser dix mots-clés concernant le domaine des familles recomposées. Elle a été appliquée en désignant tour à tour ces mots comme *Index terms*, *Key words* et *Abstract* :

- *stepfamil** or *blended-famil** or *remarri** or *stepparent** or *stepfather** or *stepmother** or *stepchild** or *stepson** or *stepdaughter** or *stepsibling**

Pour la banque *Famili@*, seules les expressions *famille recomposée* et *beau-parent* ont été utilisées en tant que mots-clés. Finalement, pour la banque *Cairn*, le mot *famil** *recomp** a été utilisé en tant que mot-clé dans les disciplines *Psychologie* et *Sociologie*.

En appliquant ces mots-clés et après avoir retiré les doublons obtenus dans les différentes banques de données, un nombre total de 1890 références, parues depuis 2000, ont été obtenues. Toutefois, si les mots-clés permettent de repérer les articles traitant de recombinaison familiale, ils sont toutefois insuffisants pour identifier les études qui apporteront une contribution significative aux questions examinées. Aussi, afin d'atteindre les objectifs du projet, des critères d'inclusion et d'exclusion ont été élaborés (annexe 1). Généralement, le résumé de l'article a été utilisé afin de vérifier si le document correspondait à ces critères.

Deux cent quatre-vingt-dix-sept titres (297) respectaient tous les critères d'inclusion, ce qui équivaut à un taux de rétention de 15,7 %. De plus, 17 titres ont dû être retranchés faute de disponibilité². Ainsi, à cette étape de l'analyse, 280 titres ont été conservés, ce qui représente un taux de rétention de 14,8%³. De ces 280 titres, 224 sont des articles présentant des données originales, 37 sont des thèses, 18 sont des chapitres de livre (dont 14 recensions de la littérature) et 2 sont des rapports. Ces articles ont ensuite été divisés selon les thèmes qui structurent la recension des écrits. Aussi, 197 titres ont été retenus pour le thème *Adaptation des jeunes*, 63 pour la *dimension beau-parentale*, 26 pour la *dimension conjugale*, 37 pour la *dimension parentale*, 11 concernant la *fratrie*, 13 pour les *grands-parents* ainsi que 11 traitant du *parent non résident*. Le thème de l'adaptation des jeunes est de loin celui qui est le plus documenté. Cette tendance n'est pas nouvelle. Nous avons déjà fait cette observation dans une recension menée sur cette question en 2004 (Saint-Jacques, Poulin, Robitaille, & Poulin) et avant nous, par Coleman, et al., (2000). Le total de chacun des thèmes dépasse le grand total de 280 titres en raison du fait

² Considérant l'échéancier imposé par le demandeur, il a été décidé que seules les études disponibles via les banques de données accessibles en ligne ou sur place seraient retenues. L'étude publiée dans *Canadian Studies in Population* fait exception à cette règle considérant sa spécificité canadienne. Considérant le nombre très important de titres qui ont été retenus, l'inclusion de 3 ou 4 études de plus ou de moins ne changent absolument rien au portrait final.

³ Les textes traitant des défis et de la spécificité de ces familles ne figurent pas dans cette partie. En effet, la rédaction de cette partie s'appuie sur nos travaux antérieurs. Nous avons retravaillé leur contenu de manière à répondre aux questions soulevées dans l'appel d'offres. Les documents inclus ici l'ont été sur la base de leur pertinence et cette dernière a été jugée par les experts qui ont dirigé cette recension.

que certains articles abordaient plus d'un thème et ont donc été attributés à plusieurs regroupements.

La sélection finale des études a été effectuée en prenant connaissance de l'ensemble de l'étude. Cette étape a laissé apparaître des écarts sur le plan de la robustesse de la méthodologie et des analyses parfois peu pertinentes ou peu approfondies eu égard aux objectifs de la présente recension. Aussi, un dernier travail de sélection a été effectué. D'autres études, non identifiées au départ ou publiées avant 2000 ont été incluses lorsque les experts jugeaient qu'elles étaient importantes. Ainsi, au final, la présente recension s'appuie sur l'analyse de plus de 200 articles scientifiques. Les articles publiés à partir de 2000 et analysés dans la 2^e partie (N = 170) ont fait aussi l'objet d'une analyse spécifique de leur méthode afin de faciliter l'identification des lacunes méthodologiques.

Une grille d'analyse a été élaborée de manière à rendre compte des résultats obtenus par les chercheurs, mais aussi de décrire les différentes caractéristiques de ces recherches. Ce dernier élément sera utilisé pour faire le point sur les limites des études actuelles et sur les pièges méthodologiques à éviter.

PARTIE 2 : RECENSION DES ÉCRITS

La prévalence

Douze pourcent des familles canadiennes comprenant des enfants sont recomposées. Elles impliquent dans la moitié des cas une mère, ses enfants et un beau-père. Plus rarement, ces familles sont réorganisées autour d'un père, de ses enfants et d'une belle-mère (10 %). Enfin, 40 % sont qualifiées de « complexes » car elles comprennent des enfants issus des unions respectives des deux partenaires ou d'un seul partenaire ainsi que des enfants issus de l'union recomposée (Statistique Canada, 2002). Une famille recomposée canadienne sur deux est le fait d'un couple marié. Seul le Québec se distingue sur ce plan avec une proportion beaucoup plus élevée de familles recomposées comprenant un couple en union libre (73,5 %) (Statistique Canada, 2002). Ces statistiques sont comparables à celles que l'on retrouve dans plusieurs pays occidentaux, confirmant une tendance de fond dans les comportements conjugaux à la suite d'une première rupture (Saint-Jacques, Poulin, Robitaille, & Poulin, 2004). Ainsi, aux États-Unis, en 2004, environ 13 % des enfants vivaient avec un parent et son nouveau conjoint (Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics, 2007). Cette tendance semble également toucher l'Europe : en France, 9 % des enfants mineurs vivent au sein d'une famille recomposée (avec un beau-parent ou avec une demi ou une quasi-fratrie), 7,2 % des hommes vivant avec un enfant mineur sont beaux-pères, alors que 1,9 % des femmes sont belles-mères (Vivas, 2009). Les statistiques du Royaume-Uni sont comparables : 10 % des familles avec enfants à charge étaient recomposées en 2001 (Office for National Statistics, 2005). En Espagne, les données du recensement de 2001 indiquent que 3,6 % des couples avec enfant avaient recomposé une famille. Toutefois, il est vraisemblable que ce pourcentage augmente dans les prochaines années, suivant l'accroissement du nombre de divorces et de séparations (Instituto Nacional de Estadística, 2004). À ce propos, on note que la dissolution des unions a constamment augmenté en Espagne depuis le début des années 1980 sans toutefois atteindre les taux européens et américains (Menéndez, 2001, cité dans Espinar Fellman, Carrasco Gallan, Munos San Roque, & Carrasco Gallan, 2008). Bien qu'il existe des différences d'un pays à l'autre, ces statistiques confirment une tendance de fond dans les comportements conjugaux et familiaux des Occidentaux.

Par ailleurs, on note que le phénomène de la recomposition familiale est en progression depuis plusieurs années. Par exemple, au Québec, la proportion de familles comprenant un couple recomposé s'élevait à 14,2 % en 2006, ce qui représente une augmentation de 14,5 % en cinq ans (Institut de la statistique du Québec, 2009). Dans les cinq années suivant leur séparation, 47 % des mères et 49 % des pères d'enfants âgés de 13 ans et moins ont formé une famille recomposée au Canada (Juby, Le Bourdais & Marcil-Gratton, 2005). La recomposition d'une famille chez les parents séparés est donc une réalité très probable et il est très pertinent de s'attarder à leur situation.

Des enquêtes menées auprès d'échantillons représentatifs de la population canadienne et américaine rendent compte des trajectoires des jeunes et de leur famille sur le plan sociodémographique (Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes-

ELNEJ; *National Survey of Family Growth*). Elles font ressortir que les familles recomposées se séparent dans des proportions plus importantes que les familles biparentales intactes, que cette rupture survient plus tôt dans leur parcours et qu'elles se séparent plus qu'auparavant (Desrosiers, Le Bourdais & Lehrhaupt, 1994; Desrosiers, Le Bourdais & Laplante, 2000; Juby, Le Bourdais, & Marcil-Gratton, 2001; Juby & Marcil-Gratton, 2002). À titre d'exemple, mentionnons que 19 % des enfants nés en famille biparentale intacte vont connaître la séparation de leurs parents avant d'atteindre l'âge de 10 ans, alors que cette proportion est jusqu'à trois fois plus élevée pour les jeunes vivant en famille recomposée (Juby et al., 2001). On note que les familles recomposées patricentriques⁴ sont particulièrement stables, la probabilité pour les enfants y vivant d'en connaître la séparation avant l'âge de 10 ans est de 34 % versus 56 % pour les familles recomposées matricentriques (Juby et al., 2001; Teachman, 2008). Lorsque le couple recomposé est marié, plutôt qu'en union libre, la probabilité que les enfants connaissent leur séparation est de 20 % versus 67 % (Juby & Marcil-Gratton, 2002). Les conjoints plus âgés sont moins susceptibles de se séparer, alors que le fait d'avoir connu plusieurs relations conjugales augmente les risques (Teachman, 2008). Desrosiers et al. (2000) rapportent que la présence d'un enfant de moins de cinq ans diminue les risques de vivre une séparation par rapport aux couples élevant des enfants plus âgés. La présence d'un adolescent au début de la recomposition n'accroît pas le risque de rupture. Par ailleurs, la naissance d'un enfant commun contribue à stabiliser le couple, réduisant le risque de séparation de 40 %.

Recomposition familiale : spécificité, diversité et défis

Les familles recomposées sont souvent présentées, dans le langage courant, comme un nouveau type de famille. Toutefois, ces familles ne sont spécifiques que parce qu'on utilise arbitrairement la famille biparentale intacte comme point de comparaison. Les familles recomposées ont les mêmes finalités et assument les mêmes rôles que les familles dites traditionnelles, elles ne sont donc pas fondamentalement différentes (Saint-Jacques, 2000). Malgré les indéniables ressemblances entre ces différentes organisations familiales, les familles recomposées se distinguent tout de même sur le plan structurel et processuel.

Dans un premier temps, ces familles mettent généralement en relation un plus grand nombre de personnes que les familles en première union. En effet, en plus du maintien des relations avec la famille des deux parents, les enfants qui vivent une recomposition familiale seront également amenés à créer des liens avec un ou deux beaux-parents et la parenté de ces derniers (Saint-Jacques, 2000). De plus, ces mêmes jeunes peuvent entretenir des contacts plus ou moins importants avec leur autre parent et ainsi avoir à circuler régulièrement entre deux foyers (Saint-Jacques & Parent, 2002). La famille recomposée comprend donc un large réseau qui ne se limite pas au noyau interne de la nouvelle famille. Afin de rendre compte de ces nouveaux réseaux familiaux qui incluent des liens entre différents foyers, Théry (2002) parle de « constellations familiales recomposées ». Or, dans ces grandes familles, rien ne va de soi : les membres doivent

⁴ Une famille recomposée patricentrique désigne une famille comprenant un père et une belle-mère. Une famille recomposée matricentrique désigne une famille comprenant une mère et un beau-père.

interagir dans des rôles qui ne sont pas socialement définis. Par exemple, on ne sait pas d'emblée quelle est la place du beau-parent auprès de l'enfant et dans quelle mesure ce dernier doit participer aux décisions le concernant. Est-ce la chasse gardée des parents biologiques ou a-t-il son mot à dire dans l'éducation d'un enfant qui vit sous son toit (Théry, 2002)? La croissance du nombre de ces familles participe cependant au développement de certains repères qui, sans être partagés par toutes, s'apparentent à un début d'institutionnalisation.

Ces nouvelles réalités impliquent également une conception différente de la famille et de la parentalité, soit l'intégration de personnes autres que les parents biologiques dans l'équation père-mère-enfant; « une sorte de pluriparentalité » (Le Gall, 1992, p. 146). À ce propos, une étude qualitative menée auprès de 26 adolescents de familles recomposées révèle que la représentation qu'ils ont de leur famille dépend davantage des liens significatifs entretenus avec les différents membres que des liens biologiques (Saint-Jacques & Chamberland, 2000). Comme en témoigne cette étude, la « pluriparentalité » a été intégrée dans plusieurs familles recomposées. Les travaux de Parent (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté) sur le rôle de beau-père vont en ce sens : de nombreux beaux-pères seraient en effet très impliqués auprès de leurs beaux-enfants. Malgré l'importance de ces figures parentales dans la vie de plusieurs jeunes, peu de liens légaux existent entre les beaux-parents et leurs beaux-enfants (Parent & Beaudry, 2002; Saint-Jacques, 2000) et cela aurait des effets directs sur la vie des familles recomposées. Par exemple, l'école peut être réticente à impliquer pleinement les beaux-parents dans les activités scolaires (Parent & Beaudry, 2002) et certains professionnels, notamment ceux qui travaillent dans les services de la protection de la jeunesse, peuvent hésiter à les inclure dans leurs interventions (Parent & Robitaille, accepté; Parent, Saint-Jacques, Beaudry, & Robitaille, 2007; Parent, Saint-Jacques, Beaudry, Robitaille, & Charbonneau, 2004). Sur le plan social, la famille recomposée dévie du standard de la famille biparentale intacte : elle est perçue comme moins fonctionnelle et plus problématique que la famille traditionnelle (Parent & Beaudry, 2002). Ce stéréotype négatif est présent culturellement (on n'a qu'à penser aux marâtres des contes de fées), mais a également été soutenu par certains travaux scientifiques (Saint-Jacques & Chamberland, 2000). Ceci implique que les familles recomposées doivent non seulement composer avec des défis qui leur sont propres, mais elles sont également associées à un stéréotype négatif qui les marginalise.

Un autre élément distinctif de ces familles a trait à la séquence des événements familiaux. Dans les familles recomposées, le cycle de la vie familiale est modifié si on le compare, une fois de plus, à la mesure étalon qu'est la famille biparentale intacte. D'abord, la relation parent-enfant précède la relation de couple, alors que l'enfant est issu du couple en famille intacte (Saint-Jacques & Parent, 2002). Cette caractéristique a des conséquences très importantes sur le fonctionnement de la famille, particulièrement dans les premières années de la recomposition. En effet, comme la relation parent-enfant est plus établie et généralement marquée par beaucoup de proximité, dans les moments de tensions ou de conflits, il n'est pas rare d'observer que le parent et ses enfants fassent alliance en mettant de côté les autres membres de la famille recomposée (Papernow, 1993). Les conjoints peuvent également être à des étapes de vie très différentes : par

exemple, une belle-mère peut vouloir devenir parent à son tour alors que son conjoint a déjà satisfait son désir d'enfant et préférerait consacrer ses énergies ailleurs (Parent & Beaudry, 2002). Un autre trait distinctif concerne la circulation des enfants entre deux maisonnées : ces derniers ne vivent pas tous de manière permanente avec le couple recomposé et ils peuvent avoir des modalités de garde différentes. Par exemple, certains enfants peuvent vivre à temps plein dans la famille recomposée alors que d'autres n'y vivent qu'une fin de semaine sur deux. Dans certains cas, un parent peut vivre plus fréquemment avec les enfants de son conjoint qu'avec ses propres enfants. Par ailleurs, plusieurs enfants peuvent vivre sous un même toit tout en n'ayant qu'un parent en commun ou même aucun parent en commun. Au moment de la recomposition, les enfants se retrouvent souvent avec une demie ou une quasi-fratrie et peuvent voir leur rang dans la fratrie se modifier. Par exemple, un enfant qui était autrefois l'aîné devient le cadet au moment de la recomposition (Parent & Beaudry, 2002; Saint-Jacques & Parent, 2002).

Le tableau qui suit, extrait de Saint-Jacques et Parent (2002, p. 25-27), résume les principales caractéristiques structurelles qui distinguent les familles recomposées des premières unions.

Tableau 1 : Spécificité des familles recomposées

- 1- La relation parent/enfant précède la relation du couple;
- 2- Le couple doit vivre de manière **simultanée** deux transitions qui requièrent une grande capacité d'adaptation : apprendre à fonctionner ensemble comme couple; apprendre à fonctionner ensemble comme parent et/ou beau-parent;
- 3- Alors qu'un des partenaires du couple avait franchi avec ces jeunes l'étape de l'adolescence il peut rencontrer l'âme sœur qui envisage l'entrée à la garderie de son aîné.
- 4- Les enfants peuvent vivre dans deux maisonnées différentes. Tous les enfants de la famille ne vivent pas nécessairement de manière permanente ni au même rythme avec le couple recomposé;
- 5- Les enfants sont susceptibles de voir leur rang dans la fratrie se modifier ou se retrouver « instantanément » avec une demie ou une quasi-fratrie.

À ces différences propres au cycle de la vie familiale s'ajoutent d'autres éléments spécifiques à la vie au sein d'une famille recomposée :

- 6- Certains, voire tous les membres de la famille recomposée, ont une histoire familiale antérieure.
- 7- Certains, voire tous les membres de la famille recomposée, ont suffisamment vécu de temps avant la recomposition familiale pour développer des valeurs, des principes et des habitudes de vie qu'il faudra tenter de concilier.
- 8- Toutes les personnes qui vivent une recomposition familiale ont eu à vivre des pertes, des blessures et l'inévitable deuil associé à ces expériences. L'enfant qui a connu la séparation de ses parents et leur impossible réconciliation; l'adulte qui a connu une séparation conjugale et même la personne qui en est à sa première union et qui doit faire le deuil de ce qu'elle avait projeté comme vie de couple et de famille.
- 9- Des enfants qui vivent sous un même toit mais qui ne partagent qu'un seul ou aucun parent en commun;
- 10- Du point de vue des enfants, avoir un parent qui vit plus fréquemment avec les enfants de son conjoint qu'avec soi.
- 11- Des enfants dont un des parents d'origine vit à l'extérieur de la famille recomposée et avec qui ils peuvent entretenir plus ou moins de contacts;
- 12- Peu de liens légaux existent entre le beau-parent et les enfants, à moins d'avoir effectué certaines démarches légales dont les possibilités d'ailleurs sont assez limitées.

De façon plus large, la famille recomposée se distingue, car elle serait l'expression d'une transformation du lien familial désormais centré sur les enfants : puisque le couple n'est pas toujours maintenu, le long terme serait dorénavant l'apanage des relations parent-enfant (Fournier, 2002). Selon Théry (1987), ceci aurait une incidence sur le fonctionnement de ces nouvelles familles : « Désormais, ce n'est plus autour du couple que s'organise le noyau familial, mais autour des enfants eux-mêmes, puisque c'est l'espace de leur circulation qui définit le réseau familial » (Théry, 1987, p. 94). Tel un

retour du balancier, la solidité des liens entre les générations pallierait la fragilité des unions conjugales (Segalen, 2002).

Les typologies de familles recomposées

En plus d'être particulières sur le plan de leur structure, les familles recomposées se démarquent par une grande diversité dans leur fonctionnement. Des chercheurs ont tenté de saisir cette diversité en proposant différentes typologies. Celle de Saint-Jacques (2001) se base sur les représentations de 26 jeunes âgés entre 11 et 17 ans qui vivent en famille recomposée de façon régulière. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris par Théry (1985) qui a d'abord proposé l'existence de deux logiques dans le fonctionnement des familles séparées et de ceux de Le Gall et Martin (1993) qui l'ont par la suite examinée spécifiquement chez les familles recomposées en France.

Cette recherche montre que ces familles fonctionnent selon quatre modes de régulation différents, établis à partir des rôles parentaux joués par les parents et les beaux-parents. Le plus répandu ($n=15$) est le fonctionnement selon une logique de *substitution*. Dans ces familles, le beau-parent remplace un parent non gardien qui est plus ou moins présent dans la vie du jeune. Généralement, ce beau-parent comble une place laissée vacante. Lorsque le jeune a encore des liens avec son parent non gardien, ce dernier n'assume pas de fonctions éducatives auprès de lui. Ils ont des loisirs ensemble, mais ne vivent pas les activités du quotidien. La logique de *pérennité* ($n=4$) désigne des situations de prolongement de la famille d'origine. Les parents assument alors conjointement la prise en charge des enfants après la séparation. Dans ce cadre, le beau-parent évite toute ingérence dans cette famille maintenue, il est considéré comme un parent d'addition pour le jeune. Lorsque, toutefois, le beau-parent n'assume aucun rôle dans la vie du jeune, la famille recomposée fonctionne selon une logique de *statu quo* ($n=4$). Ces familles sont recomposées d'un point de vue structurel, mais elles dissimulent une famille monoparentale, car pour le jeune, le beau-parent n'est que le conjoint du parent. Souvent, ces jeunes ont vécu de multiples recompositions depuis la séparation de leurs parents. Ce constat indique que plus il y a d'adultes qui se succèdent dans la vie de ces adolescents, moins ils sont susceptibles de jouer un rôle particulier auprès de ces derniers. Un dernier mode de régulation des familles recomposées est la logique d'*exclusion* ($n=3$). Les jeunes vivant dans ces familles ne se sentent pas intégrés au projet de recomposition. En effet, puisque ces jeunes ne vivent qu'à temps partiel dans cette famille, ils sont absents pendant que les autres membres développent leurs propres alliances, rites et habitudes. Cela expliquerait partiellement le fait qu'ils ne soient pas des parties prenantes de la famille recomposée. Quoi qu'il en soit, ces adolescents ont le sentiment d'être traités différemment : ils perçoivent certaines injustices et traitements de faveur et se sentent moins aimés que les autres membres de la famille. Comparativement aux autres logiques, le projet de recomposition a commencé brusquement sans que le jeune n'y ait été préparé. Des recherches futures sur les logiques de recomposition pourraient brosser un portrait différent de celui présenté dans cette recherche. Puisque les pères sont de plus en plus présents auprès de leurs enfants après une séparation, comme le confirment différentes enquêtes (Amato, Meyers, & Emery, 2009; Kelly, 2007), moins de pères séparés perdraient contact avec leurs enfants. Ce désir de maintenir les liens pourrait ainsi résulter

en une plus grande prévalence de la logique de *pérennité* dans l'avenir et moins de substitution d'un père par un beau-père.

Les logiques de substitution et de pérennité sont à nouveau observées dans une étude se centrant sur le statut et les rôles des beaux-pères. Elle sera présentée dans la section consacrée aux beaux-parents.

Une seconde typologie centrée davantage sur la nature du projet familial et sur le fonctionnement du couple qui recompose une famille a été élaborée par Bray et Kelly (1998). Ces auteurs classent les couples qu'ils ont rencontrés dans le cadre d'une recherche longitudinale sur les familles recomposées (*Developmental Issues in Stepfamilies*) en trois grandes catégories. Les *néotraditionalistes* regroupent la « famille heureuse » où les relations entre les membres se caractérisent par de la proximité. Le couple partage les mêmes valeurs et agit en coalition parentale; leur relation s'appuie sur des liens solides plutôt que sur des liens développés rapidement. La recomposition familiale est marquée par le désir de former une famille. Ce premier type de famille est considéré comme ayant le plus grand potentiel de succès. Les familles recomposées *matriarcales* ont plutôt comme point de départ le désir de former un couple. La femme y occupe un rôle dominant. Cette dernière a généralement une personnalité puissante et est très compétente sur le plan de l'organisation de la vie familiale. Dans ce type de recomposition familiale, l'exercice des rôles s'apparente à celui que l'on observe dans une famille monoparentale. Bray et Kelly (1998) considèrent ce modèle assez positif dans la mesure où l'homme partage aussi ces valeurs. Par contre, des difficultés peuvent survenir si ce dernier souhaite s'investir davantage dans la sphère parentale et que sa conjointe s'y oppose ou, à l'inverse, si avec le temps sa conjointe souhaite plus d'implication de sa part mais que ce dernier ne partage pas ce désir. Enfin, les familles *romantiques* poursuivent le même idéal que les familles néotraditionnelles, mais désirent que leurs attentes se réalisent immédiatement. Ces attentes irréalistes rendent très pénibles les premières étapes de la recomposition et entraînent beaucoup de déception et de ruptures.

Une autre typologie cherche à inscrire la recomposition dans son contexte en s'intéressant aux épisodes conjugaux et familiaux qui précèdent la formation de la nouvelle famille. Cette typologie révèle une diversité de trajectoires menant à l'établissement d'une famille recomposée (Saint-Jacques et al., 2009).

Une première trajectoire regroupe une majorité de répondants (n=28). Il s'agit de *parents qui rencontrent des parents* : des personnes qui ont formé une première famille dans laquelle ils ont eu un ou plusieurs enfants et qui recomposent une famille avec un nouveau conjoint qui a déjà des enfants. À cette première trajectoire, s'ajoute une variante *moderne* (n=7) qui se différencie par le fait que les personnes qui la composent ont vécu une première fois en couple avant de former une famille biparentale intacte puis une recomposition familiale. Les répondants dans la trajectoire *moderne* sont plus jeunes en moyenne et leur parcours reflète la réalité québécoise des nouvelles générations qui ont davantage tendance à cohabiter avant de former une union féconde (Lapierre-Adamcyk & Huot, 2008). Toutefois, ce parcours indique que deux histoires ou cultures

familiales doivent apprendre à cohabiter lors de la recomposition. Certains répondants sont toutefois *devenus parents au sein d'une famille recomposée* (n=5). Ces derniers ont un certain passé conjugal qui n'a pas mené à la naissance d'enfant. Lors de la recomposition, ils sont d'abord beaux-parents, puis vont devenir parents à leur tour tardivement (à 36,4 ans en moyenne). Plusieurs répondants soulignent qu'ils ont consciemment retardé leur projet parental, car ils ont attendu d'être avec la bonne personne pour le concrétiser. Le caractère réfléchi de ces recompositions se reflète dans leur stabilité (la recomposition durait depuis dix ans en moyenne au moment de l'entrevue). En contrepartie, l'expérience de recomposition d'autres répondants réfère à *un passage éphémère en famille recomposée* (n=5). Ces personnes occupent le rôle de beau-parent dans une famille recomposée après avoir vécu un ou deux épisodes conjugaux non féconds. La recomposition prend fin assez rapidement (3,1 ans en moyenne) et la rupture est souvent liée aux difficultés associées au rôle beau-parental. Une autre trajectoire témoigne de *transitions familiales sérielles* (n=6). Il s'agit de personnes qui, en plus d'avoir formé une famille lors d'une première union, ont vécu deux recompositions familiales par la suite. Une dernière trajectoire décrit le parcours de répondants qui ont *commencé leur vie conjugale en famille recomposée* (n=5), c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais cohabité avec un conjoint ou une conjointe avant de former une famille recomposée. Ceci suppose que ces répondants ont dû s'adapter simultanément à la vie conjugale, familiale et au rôle beau-parental.

Les défis auxquels sont confrontées ces familles

Bien que la vie en famille recomposée puisse s'avérer très satisfaisante, il faut considérer que les membres de la famille vont rarement s'ajuster spontanément à ce nouveau mode de vie : cette adaptation prend souvent plusieurs années (Papernow, 1993). Tel qu'abordé plus tôt, il semble que les familles recomposées soient confrontées à des défis particuliers qui sont le reflet des éléments structurels qui les caractérisent. D'abord, contrairement aux couples en première union, les couples qui recomposent une famille ne bénéficient pas d'une période de temps réservée exclusivement à leur relation puisqu'ils doivent immédiatement composer avec des tâches parentales. Les premiers temps de la recomposition sont très déstabilisants : le couple essaie de solidifier ses liens alors que les enfants peuvent être réticents à s'engager dans cette nouvelle famille. Pour ces derniers, la recomposition familiale peut représenter la fin de leur rêve de voir leurs parents se réconcilier (Whitsett & Land, 1992). De plus, les enfants peuvent perdre certains privilèges qu'ils avaient lorsqu'ils vivaient seuls avec un parent. Par exemple, ils peuvent ne plus avoir accès aussi facilement à la chambre à coucher du parent alors qu'ils avaient l'habitude de se glisser dans son lit pour se faire rassurer (Parent & Beaudry, 2002). Les adultes de la famille peuvent eux aussi faire face à des deuils. Au moment de la recomposition, il peut subsister de la culpabilité, des blessures et de la colère issues de l'union précédente (Hobart, 1989). Cela dit, il convient de préciser que l'ensemble des aspects entourant la dimension conjugale au sein d'une recomposition familiale seront abordés dans une section ultérieure et que, par conséquent, ils ne seront pas repris ici.

Au début de la recomposition, alors que l'ambiance familiale est chaotique, les membres ont tendance à se regrouper selon les liens biologiques (Papernow, 1993). En plus de la difficulté à créer un sentiment d'appartenance à la nouvelle famille, les conjoints devront

régler la délicate question des rôles parentaux : comment, en effet, partager le pouvoir parental entre le parent, le beau-parent et l'ex-conjoint?

Une recherche de Saint-Jacques et ses collaboratrices (en cours) fait état des processus et dynamiques qui ont lieu au sein des familles recomposées afin de mieux comprendre ce qui exacerbe les difficultés mentionnées plus tôt. Plusieurs éléments relevés dans la littérature par ces auteures font référence à des processus cognitifs telles une vision erronée de la vie en famille recomposée, l'attribution des difficultés et les prophéties autoaccomplies. Plusieurs auteurs notent par exemple que les conjoints qui recomposent une famille peuvent entretenir une vision erronée de ce que sera leur vie en famille recomposée, notamment en raison du manque d'information sur les défis qui les attendent (Ganong & Coleman, 1989) et de l'absence de modèle social prescrivant le fonctionnement de ces familles et le rôle de ses membres (Booth & Edwards, 1992; Cherlin, 1978; Parent & Beaudry, 2002). D'autres auteurs (Baucom, Epstein & Rankin, 1995; Beaudry & Boisvert, 1988; Holtzworth-Munroe & Jacobson, 1985; Leslie & Epstein, 1988) soulignent que l'attribution des difficultés contribue à miner la satisfaction conjugale et ainsi, à fragiliser l'union recomposée. Ce processus survient lorsqu'un membre de la famille attribue la cause des difficultés rencontrées au conjoint ou à ses enfants. Enfin, des chercheurs avancent l'hypothèse de la prophétie autoaccomplie pour expliquer la plus grande instabilité des familles recomposées. Lorsque les attentes et la réalité demeurent dissonantes, l'insatisfaction s'installe graduellement au sein du couple et amène les conjoints à croire que leur relation est de mauvaise qualité (Parent & Beaudry, 2002). L'entretien de sentiments négatifs, de comportements défensifs et de déni précipitent avec le temps le couple vers l'échec et vient confirmer la validité de la prophétie (Einstein, 1995). Les explications cognitives permettent donc de comprendre comment les attentes, les déceptions et les comportements qui en résultent s'articulent pour fragiliser la relation conjugale du couple qui recompose une famille.

Les processus interactifs contribuent également à expliquer la plus grande instabilité des familles recomposées. Par exemple, Beaudry et al. (2004) ont montré le rôle majeur de la qualité de la communication au sein de ces familles. Il s'agirait en fait du facteur qui prédit le mieux la satisfaction conjugale à long terme chez les hommes et les femmes qui recomposent une famille, au-delà des difficultés rencontrées par le couple ou de certaines variables structurelles (par exemple, le revenu ou le nombre d'enfants). En effet, selon la qualité de la communication, les processus cognitifs nuisibles peuvent être désamorcés ou, au contraire, exacerbés. D'ailleurs, la structure même de la famille recomposée nécessiterait des habiletés de communication plus grandes de la part des conjoints (Parent & Beaudry, 2002). D'autres auteurs ont fait l'hypothèse que des modèles d'interactions négatives (par exemple, l'utilisation de comportements aversifs tels les pleurs, l'induction de la culpabilité, le retrait et la violence) sont transférés d'une union à l'autre. Ainsi, ce qui s'est avéré nuisible dans une première relation le sera également dans une relation subséquente. Cette activation continue de processus négatifs pourrait expliquer une partie de l'instabilité plus grande des familles recomposées (Brody, Neubaum, & Forehand, 1988).

Spécificité, diversité et défis : les points saillants

Les familles recomposées ont à relever des défis qui s'apparentent souvent à ceux des familles biparentales intactes. Elles ont, elles aussi, à décider du partage des tâches ménagères, à établir les frontières avec la famille d'origine, à administrer un budget, etc. (Parent & Beaudry, 2002). De plus, des processus cognitifs et des difficultés de communication peuvent nuire à leur bon fonctionnement, comme cela a également été observé dans les familles en première union. Toutefois, leurs caractéristiques structurelles et la séquence des événements familiaux teintent leur parcours et créent des défis considérables à relever.

La recension des écrits a fait ressortir que ces familles se distinguent à plusieurs égards des familles biparentales intactes, notamment par leur appartenance à des constellations familiales plus larges. L'ampleur de ces réseaux dépend évidemment des liens qui subsistent au-delà des séparations antérieures. On constate aussi que l'aire de circulation des enfants devient le marqueur des frontières familiales. Afin de permettre une circulation harmonieuse, la famille recomposée doit maintenir ses frontières plus perméables à l'extérieur que n'ont à le faire les familles intactes.

La famille recomposée se particularise aussi par le fait que tous les membres de la famille ne sont pas unis par des liens de sang. Elle impose ainsi une vision de la parentalité différente qui fait appel à la parenté sociale plutôt qu'exclusivement biologique. En théorie, ces familles font face à une situation de pluriparentalité. La réalité, elle, est plus diversifiée. Certains enfants n'ont aucun contact avec leur parent non résident et leur beau-parent est une figure parentale substitutive. Dans d'autres cas, le parent non résident est très impliqué et le beau-parent joue un rôle d'addition. On constate aussi que dans certaines familles recomposées, le beau-parent n'est pas impliqué dans un quelconque rôle parental, son implication étant limitée à la sphère conjugale.

On constate du même coup qu'une des spécificités de la famille recomposée, c'est qu'elle ne représente pas une réalité homogène. L'examen des différentes typologies visant à rendre compte de leur réalité montre qu'il existe une diversité au sein de ces familles, que ce soit sur le plan de son fonctionnement, des rôles et des relations, des représentations, des attentes et enfin, des trajectoires conjugale et familiale qui les ont conduit à l'établissement de cette famille. Cette diversité peut profondément modifier leur réalité. Il est donc difficile de parler de la recomposition familiale comme d'une réalité homogène.

La faible reconnaissance du rôle de beau-parent dans la société canadienne constitue aussi un défi de taille en ce sens qu'elle place ces familles dans une situation parfois paradoxale. D'une part, ces personnes peuvent jouer un rôle important au sein de la famille, mais, d'autre part, ne se voir reconnu aucun droit ou légitimité d'intervenir dans les lieux offrant des services aux familles tels l'école, les centres de santé, les services sociaux, les loisirs. Elles ne jouissent d'aucune reconnaissance juridique, la pluriparentalité n'existant pas en droit canadien.

Un autre défi rencontré par ces familles est la lutte aux préjugés. De nombreuses études ont montré que les familles qui s'écartent du modèle traditionnel sont stigmatisées (Amato, 2000; Bernstein, 2003; Coltrane & Adams, 2003; Doyle, Wolchik, Dawson-McClure & Sandler, 2003; Robitaille & Saint-Jacques, 2009; Saint-Jacques & Chamberland, 2000). Elles font l'objet de représentations négatives et de préjugés qui finissent par infiltrer leur représentation d'elles-mêmes et entraîner des problèmes d'adaptation. Les travaux empiriques entrepris par Ganong et Coleman (1990) sur cette question ont fait ressortir l'image négative que l'on attribue particulièrement au rôle de beau-parent. Plus récemment, les études menées par Claxton-Oldfield (2008) montrent qu'à comportement identique, les beaux-parents sont souvent perçus moins aimants et moins gentils que les parents.

Dans certains milieux de travail (le milieu juridique, par exemple), il semble que le fait de vivre en famille recomposée ne soit pas bien vu. À cet effet, des conjoints de familles recomposées interrogés dans l'étude de Parent et Robitaille (2005) disent préférer taire leur situation familiale de peur d'être jugés. Les enfants vivant en famille recomposée sont aussi perçus plus négativement, ils seraient plus instables, plus insatisfaits et manifesteraient plus d'insécurité que les enfants de familles biparentales intactes (Parent et Robitaille, 2005). Ces perceptions négatives ne sont pas entretenues que par la population en général. Coleman et Ganong (1987) ont en effet observé l'entretien de ces préjugés chez une population de psychologues, de travailleurs sociaux et d'infirmières. Par ailleurs, le lecteur constatera dans une autre section de cette recension que quantité d'études adoptent une perspective comparative ou utilisent la structure familiale plutôt que les processus pour expliquer les différences d'adaptation chez les personnes. Cette façon de faire renvoie au *family deficit model*, un cadre d'analyse qui conçoit tout ce qui dévie du modèle de la famille biparentale intacte comme porteur de dysfonctionnalité pour les personnes impliquées (Marotz-Baden, Adams, Bueche, Munro, & Munro, 1979). Enfin, soulignons, même si cela ne s'appuie pas sur une recherche empirique, que les différentes formations que nous donnons aux intervenants sociaux, judiciaires, de la santé etc., nous ont amenés à constater l'ampleur des préjugés entretenus à l'endroit des familles recomposées et l'absolue nécessité de travailler sur les représentations de ces acteurs. Dans plusieurs cas, ce n'est pas le niveau d'expérience qui fait la différence, mais bien le niveau d'exposition personnelle à ce phénomène et le fait d'avoir été formé spécifiquement face à cette question.

Dans la prochaine section de cette recension, il sera question des conséquences associées au fait de vivre en famille recomposée. Cette analyse se centrera sur les différents acteurs interpellés, soit le couple, le parent, le beau-parent, le parent non résident et les enfants. Les articles sur lesquels se fonde cette section ont fait l'objet d'une analyse spécifique de leur méthodologie. Les résultats de cette analyse sont d'abord présentés.

DESCRIPTION QUANTITATIVE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDES EMPIRIQUES

Les éléments de description qui suivent s'appuient sur l'analyse de 170 études ayant permis d'élaborer la 2^e partie du présent rapport. Nous ferons ressortir les caractéristiques

les plus générales des études en soulignant, lorsque nécessaire, les limites méthodologiques que l'on peut y déceler. Le lecteur trouvera à l'annexe B les tableaux présentant les données détaillées.

Le premier auteur des études consultées provient en majorité des États-Unis (63,5 %) ou du Canada (20,6 %). L'examen de leur unité de rattachement montre que le quart d'entre eux travaillent dans un département de psychologie (23 %) ou de sociologie (23 %). Un certain nombre de recherches sont publiées sous la plume de chercheurs en service social (11,5 %) ou en droit (0,6 %). Plus de 40 % des études sont signées par un chercheur qui provient d'une autre discipline que celles mentionnées ici.

Les populations étudiées proviennent principalement des États-Unis (56 %), du Canada (21,4 %) et du Royaume-Uni (13,2 %). On constate ainsi que près de 80 % des connaissances générées sont recueillies auprès de populations provenant de l'extérieur du Canada. Plus de la moitié des études sont basées sur des échantillons non probabilistes (60,1 %) et cette tendance est plus fréquente dans les études menées auprès de populations canadiennes (74,3 %). On constate ainsi que la majorité des résultats obtenus auprès des Canadiens ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population.

Les tailles d'échantillon varient grandement allant de 5 à 35 938 cas ($M = 2\,756$). Si on se limite au nombre de cas vivant ou provenant d'une famille recomposée, cette étendue va de 5 à 2 358 ($M = 354$). Par ailleurs, la taille des échantillons est influencée par la nature des données collectées. Ainsi, en moyenne, les études quantitatives sont basées sur des échantillons de 3 728 unités dont 481,9 proviennent de familles recomposées. Du côté des études qualitatives, ces moyennes sont respectivement de 49,9 et 37,4 cas.

Nous avons ensuite examiné le type de populations étudiées. Il faut noter qu'une même étude pouvait se centrer sur plusieurs acteurs de la recomposition familiale. La population la plus fréquemment étudiée est composée d'individus âgés de 16 ans et plus (58,8 %), suivie de près par les adolescents âgés de 11 à 15 ans (57,6 %). Ces données reflètent à la fois les préoccupations des chercheurs pour l'adaptation des adolescents de même, posons-nous l'hypothèse, la disponibilité de grandes banques de données portant sur les jeunes. Une étude sur cinq concerne des enfants âgés de 5 ans et moins et le tiers, des enfants de 6 à 10 ans.

Du côté des figures parentales, les mères sont étudiées dans 34,7 % des études, suivies des beaux-pères (30 %), des pères et des belles-mères (23,5 %). Les pères non résidents (10,6 %) et les grands-parents (4,1 %) demeurent des groupes étudiés de manière plus marginale. Le peu d'études portant sur le parent non résident, à une époque où le maintien des contacts avec ce parent suite à la séparation est de plus en plus fréquent, est une lacune qu'il faudra combler dans les recherches futures.

Si certaines recherches examinent les membres de la famille recomposée sur une base individuelle, d'autres adoptent un angle systémique. De ce point de vue, le sous-système le plus souvent étudié est la famille (34,1 %), suivi du sous-système conjugal (8,8 %), puis du sous-système fraternel.

La majorité des études examinées ont porté sur des personnes appartenant à la population générale. En effet, seulement 5,4 % des études ont été menées auprès de populations cliniques (c'est-à-dire, recevant des services sociaux ou de santé mentale). On peut donc affirmer que la majorité des résultats observés portent sur la recomposition familiale telle qu'elle se vit dans l'ensemble de la population et non chez un sous-groupe particulièrement en difficulté. Par contre, on se rappellera que la majorité des études ne sont pas basées sur des échantillons probabilistes, ce qui implique un certain nombre de biais dans le cas des études basées sur des devis quantitatifs.

Sur le plan du type de famille recomposée étudiée, on constate que près de la moitié des études examine des familles recomposées matricentriques (48,2 %), patricentriques (34,1 %) et mixtes (27,5 %). Une étude sur cinq implique des familles recomposées qui sont fécondes (19,1 %).

Par le passé, plusieurs chercheurs (Coleman et al, 2000) ont déploré le manque de recherches qualitatives dans le domaine de la recomposition familiale. Ces études ont généralement une approche plus productive pour mettre à jour les processus, les dynamiques et les expériences des individus. On constate ainsi que 21,2 % des recherches ont adopté une méthodologie qualitative et 4,5 % une approche mixte. Cette tendance ne change pas vraiment lorsque l'on se limite aux populations canadiennes (17,6 %). Par contre, il s'y fait plus de publications basées sur une approche mixte (11,8 %). Dans la même veine, plusieurs spécialistes de la question ont souligné l'importance de ne pas se limiter à comparer les familles recomposées aux familles biparentales intactes, soulignant ici que ces dernières doivent cesser de représenter une norme étalon. On a aussi insisté sur le fait qu'il existe plus d'hétérogénéité au sein d'une même structure familiale qu'entre les structures familiales, d'où l'intérêt de mener des études intrafamille recomposée. Dans le corpus analysé, 36,8 % des publications relatent des comparaisons intrafamille recomposée, contre 46 % qui ont comparé les familles recomposées aux autres structures familiales. Enfin, 17,2 % des publications ont porté sur ces deux types d'analyse.

Le trois-quarts des études publiées s'appuie sur des devis transversaux (73,2 %). Par ailleurs, qui dit « études longitudinales » ne signifie pas automatiquement que les variables d'intérêt sont considérées sur le plan de leur évolution. En effet, plusieurs auteurs annoncent des bases de données longitudinales sans nécessairement adopter des analyses statistiques qui exploitent à fond cette idée. Ce constat semble corroboré par le calcul de la proportion des études qui ont pris en compte la principale variable d'intérêt dans leur étude (par exemple, les symptômes dépressifs, la qualité de la communication, les problèmes de comportement) à deux moments de la trajectoire des personnes vivant en famille recomposée, soit avant la séparation et avant la recomposition. Seulement 3 % des études ont mesuré la valeur de leurs principales variables avant la séparation et 7,2 % avant la recomposition. Ceci fait ressortir une des lacunes importantes dans le domaine de l'étude des familles recomposées. On sait très peu de choses sur comment allaient ou étaient ces personnes avant que ne s'amorce le cycle des transitions. C'est pourquoi, à notre avis, il faut être très prudent avec l'affirmation selon laquelle nous connaissons les

conséquences de la recomposition familiale. Par ailleurs, une autre faiblesse dans ce champ apparaît lorsque l'on examine la proportion des études qui ont pris en compte des facteurs généralement associés à l'adaptation des individus. Ainsi, le revenu de la famille n'est pris en compte que dans 33,5 % des études, le niveau d'éducation, dans 30,1 % et leur occupation dans 10,8 %.

La conjugalité au sein d'une famille recomposée

Dans un premier temps, rappelons que cette recension porte sur la recomposition d'une famille et non sur le remariage de couples qui pourraient ne pas avoir d'enfant. De plus, précisons que bien qu'il existe certaines ressemblances avec les couples de premières unions, ceux qui évoluent au sein de familles recomposées se distinguent par le fait que la relation parent-enfant est antérieure à la relation conjugale. Cet aspect a sans doute contribué à ce que les études dans le domaine mettent davantage l'accent sur les relations parentales et leur influence sur la qualité de la relation conjugale plutôt qu'exclusivement sur le développement de la relation de couple. Les quelques recensions des écrits consultées (Falke & Larson, 2007; Parent & Beaudry, 2002) montrent aussi que la plupart des recherches publiées dans le domaine conjugal l'ont été dans les années 1980 et 1990. Toutes ces raisons expliquent pourquoi la présente recension comporte peu d'études sur la qualité de la relation conjugale dans une famille recomposée, en même temps qu'elles mettent en lumière la nécessité d'accroître et d'actualiser les connaissances dans ce domaine.

Dans cette section, il sera question des facteurs contribuant ou nuisant à la qualité de la relation conjugale et ceux favorisant ou non l'adaptation des conjoints dans ces familles. Ces aspects seront abordés simultanément puisque la dynamique conjugale à l'intérieur d'une recomposition familiale est souvent difficile à isoler des différents rôles parentaux (parent, beau-parent et coparent) que doivent endosser les nouveaux conjoints dès les premiers moments de la recomposition. D'ailleurs, il est notoire que le développement des relations de beau-parentalité et de coparentalité⁵ occupe une place centrale sur l'échiquier familial et que les stress qui y sont vécus jouent un rôle sur la qualité de la relation conjugale naissante (Beaudry et al., 2005; Parent, 2001).

Les difficultés reliées à l'exercice simultané des rôles conjugaux et parentaux

Les couples de familles recomposées doivent traverser une série de difficultés et de défis uniques à leur situation, ce qui a souvent un impact sur leur satisfaction conjugale. Parmi ces difficultés, on retrouve principalement celles associées à l'exercice simultané de leurs rôles conjugaux et parentaux (Beaudry et al., 2005; Beaudry et al., 2004; Eeden-Moorefield & Pasley, 2008; Schramm, 2007). Contrairement à la plupart des couples de familles biparentales intactes, il n'y a pas réellement de phase réservée exclusivement au développement de leur relation conjugale. Dès le début, les couples de familles recomposées assument un rôle conjugal qui peut difficilement être dissocié de leur rôle de parent ou de beau-parent. En fait, les tâches parentales des nouveaux conjoints sont nombreuses puisqu'ils doivent « adopter les règles concernant l'organisation de la vie

⁵ Les relations coparentales incluent le parent, son conjoint (le beau-parent), son ex-conjoint (le père ou la mère) et, ultimement, le nouveau partenaire de cet ex-conjoint.

quotidienne et l'éducation des enfants, réorganiser [au besoin] les horaires de visite et de garde, développer de nouvelles façons de vivre sans trop bousculer les enfants, qui, très souvent, continuent de vivre dans deux maisons. » (Beaudry & Parent, 1996, cités dans Beaudry et al., 2005, p. 33) L'exercice de ces responsabilités parentales peut réduire le temps consacré au couple et ainsi nuire au développement de leur relation conjugale qui est à solidifier (Beaudry et al., 2005).

Un deuxième facteur influençant la qualité de la relation conjugale et l'adaptation des conjoints dans ces familles est l'exercice même des rôles parentaux et l'ambiguïté qui peut s'y rattacher. Les résultats de l'étude de Beaudry et ses collaborateurs (2005) auprès de 161 couples recomposés québécois montrent que les cinq principales difficultés rapportées par les participants sont associées à l'exercice des rôles parentaux ou beaux-parentaux. À ce sujet, les couples mentionnent que l'exercice de la discipline auprès des enfants du conjoint serait la principale difficulté à surmonter. En lien avec ces résultats, Coleman, Fine, Ganong, Downs et Paulk (2001), dans leur étude qualitative auprès de 34 parents ou beaux-parents et de 17 beaux-enfants, ajoutent que les conflits entourant la discipline des enfants constituent une source de stress et de tension non négligeable pour les conjoints, principalement pour la mère. Il s'agit d'ailleurs d'une sphère de la vie pour laquelle les mères souhaitent conserver le contrôle. Les résultats de Parent et ses collaborateurs (2008) ont aussi révélé que les mères estiment avoir un droit de veto lors des décisions qui concernent les enfants. Cette étude qualitative réalisée auprès de 27 mères, pères et beaux-pères québécois de familles recomposées a montré que les conjoints des mères peuvent donner leur opinion, mais que les mères souhaitent demeurer les premières responsables de l'éducation de leurs enfants et des décisions qui les concernent. Cette attitude peut être interprétée par le conjoint comme un manque de confiance à son égard. L'hésitation de la mère à faire de la place à son conjoint dans la dynamique parentale peut également contribuer à renforcer une certaine ambiguïté des rôles pour les beaux-pères (Coleman et al., 2001).

Schramm (2007), dans son étude auprès de 100 couples en recomposition, appuie ce résultat et corrobore ceux obtenus dans l'étude de Beaudry et ses collaborateurs (2005) en précisant que la difficulté occasionnant le plus de stress et d'adaptation pour les couples recomposés est effectivement celle reliée à l'exercice des rôles parentaux et à l'ambiguïté qui y est associée. De plus, il est nécessaire que le rôle joué par le beau-parent soit négocié avec le parent et que les relations de pouvoir dans la famille soient claires pour les deux partenaires (Beaudry et al., 2005). Souvent teintées d'émotion, ces différentes négociations peuvent entraîner des désaccords entre les conjoints, ce qui colore forcément la qualité de leur relation conjugale (Beaudry et al., 2005; Parent et al., 2008).

Lorsque l'ambiguïté des rôles perdure, elle peut également contribuer à augmenter la détresse psychologique des couples (Degarmo & Forgatch, 2002). Dans une étude auprès de 115 couples vivant en famille recomposée matricentrique, Degarmo et Forgatch (2002) observent que parmi l'ensemble des rôles endossés, les femmes interrogées se projettent d'abord comme mère, puis conjointe et employée alors que les hommes s'identifient surtout comme conjoint puis indistinctement comme beau-père ou employé. Cette hiérarchisation dissemblable des rôles a pour conséquence d'affecter la relation

conjugale, étant donné que les conjoints ne priorisent pas le même rôle au sein de leur relation (Degarmo & Forgatch, 2002). Les conjointes en famille recomposée présenteraient aussi une plus grande prévalence pour la dépression et l'insatisfaction conjugale que leur partenaire (Degarmo & Forgatch, 2002). Ces résultats rejoignent ceux de Beaudry et son équipe (2004) qui ont trouvé une association positive entre le temps écoulé depuis la restructuration familiale et les difficultés conjugales vécues par les femmes. Ainsi, au fil des années, les femmes seraient moins satisfaites que leur conjoint (Beaudry et al., 2004). Chez les hommes qui s'identifient plus fortement à leur rôle de conjoint, leur détresse conjugale serait plus élevée lorsque leur conjointe est engagée négativement dans la relation, c'est-à-dire lorsqu'elle éprouve des émotions et adopte des comportements négatifs (Degarmo & Forgatch, 2002). En fait, pour Degarmo et Forgatch (2002), l'engagement négatif d'un conjoint serait un bon facteur de prédiction de l'insatisfaction conjugale de l'autre.

Les stress reliés à la qualité des relations

Dans leur étude auprès de 71 couples britanno-colombiens, Lee-Baggley, Preece et DeLongis (2005) avancent que les conjoints en famille recomposée présentent un plus haut niveau de stress et de plus grandes sources de stress sur les plans conjugaux et parentaux que les conjoints de familles biparentales intactes. À ce sujet, Schramm (2007) a montré que quelque soit leur nature (conjugale, parentale ou sociale), l'accumulation d'agents stressseurs diminue les affects positifs et augmente les affects négatifs chez les couples participant à son étude (n = 100). Capreol (2000) s'est également intéressée à l'impact des tensions sur le bien-être des conjoints de familles recomposées en tenant toutefois compte de la perception du soutien reçu par le conjoint. Sa recherche réalisée auprès de 166 conjoints évoluant au sein d'une recombinaison familiale a montré qu'au quotidien, la présence d'un soutien conjugal fort diminuait les affects négatifs reliés à la relation conjugale. À l'inverse, les tensions conjugales avaient tendance à réduire les effets positifs du soutien conjugal sur le bien-être de la relation. En fait, lorsque l'un des deux conjoints perçoit positivement le fonctionnement de sa relation, sa perception du manque de soutien conjugal demeure modérée (Capreol, 2000).

Par ailleurs, à partir d'une analyse quantitative effectuée auprès de 455 couples états-uniens ayant complété le National Survey of Families and Household (NSFH; 1987-1988, 1992-1994, 2001-2003), Eeden-Moorefield et Pasley (2008) indiquent que la présence de conflits conjugaux dès le début de la formation du couple affecte négativement la longévité de la relation entre les partenaires. En fait, ils remarquent un lien direct entre l'instabilité conjugale et la qualité de la relation lors de la recombinaison. Dans ce même ordre d'idée, Falke et Larson (2007), dans leur recension des écrits, en arrivent à la conclusion que l'atteinte de consensus conjugaux est particulièrement importante pour parvenir à une relation de couple satisfaisante. Plus précisément, ils indiquent que le consensus devrait surtout être obtenu pour les enjeux entourant la discipline et les règles familiales, le partage des ressources financières et matérielles, les rôles parentaux et le maintien de la relation entre ex-conjoints. Dans le même ordre d'idée, Coleman et al. (2001) ont identifié quatre types de conflits pouvant exacerber les tensions conjugales : (1) les conflits de loyauté, (2) la protection de la relation exclusive parent-enfant, (3) les désaccords quant à l'utilisation des ressources financières et matérielles et (4) les conflits

avec la famille élargie. Les conflits associés au partage du temps entre la vie familiale et conjugale seraient particulièrement déstabilisants pour les conjoints puisqu'ils contribueraient à augmenter les tensions conjugales et à créer d'importants conflits de loyauté. En effet, les participants interrogés dans l'étude de Coleman et ses collaborateurs (2001) et dans celle d' Afifi (2003) mentionnent se sentir parfois déchirés entre le temps accordé à leur enfant et celui accordé à leur conjoint. Or, il n'est pas toujours facile de composer avec le fait que la relation parent-enfant soit préexistante à la relation conjugale et que certains des acquis (par exemple : proximité parent-enfant) de cette relation puissent difficilement changer ou, à tout le moins, prennent un certain temps à se modifier (Afifi, 2003; Coleman et al., 2001). Enfin, d'autres auteurs ont également observé que chez les familles matricentriques, la qualité de la relation entre un beau-père et un bel-enfant affecterait davantage la relation de couple que la simple présence d'enfants. Il s'agirait même d'un facteur de risque important par rapport au maintien ou non d'une relation conjugale satisfaisante (Eeden-Moorefield & Pasley, 2008; Falke & Larson, 2007).

Sur le plan économique, Schramm (2007) a observé que les femmes tendaient plus facilement à ressentir un accroissement des tensions conjugales lorsque le couple percevait sa situation financière comme étant précaire. Ses résultats montrent que ces conflits surviennent généralement au début de la relation et sont ceux qui peuvent affecter le plus directement le couple. Coleman et ses collaborateurs (2001) précisent toutefois que si ces conflits peuvent engendrer de vives tensions entre les conjoints principalement lorsqu'ils ne partagent pas les mêmes valeurs quant à l'utilisation de l'argent disponible, ils sont souvent les plus faciles à résoudre, sans aide externe. Selon ces auteurs, la plupart du temps, l'établissement de règles précises ou le recours à un conseiller financier suffisent à réduire les tensions qui y sont associées (Coleman et al., 2001).

Les habiletés de communication et de résolution des conflits

Plusieurs difficultés vécues par les conjoints de familles recomposées impliquent la négociation d'accords ou de consensus pour en arriver à des solutions satisfaisantes. En outre, des études ont montré qu'il était particulièrement difficile de concilier les points de vue des conjoints quant à la manière d'élever les enfants (Beaudry et al., 2005). Les hommes, dans la recherche de Beaudry et al. (2005), mentionnent que l'aspect le plus difficile à gérer est la formulation de critiques de la part de leur conjointe quant à la manière dont ils agissent avec leurs propres enfants. Quant aux femmes, cette difficulté se situe plutôt dans la négociation de la présence de l'ex-conjointe et de la famille du partenaire (Beaudry et al., 2005).

Les études qui ont porté plus spécifiquement sur les habiletés de communication des conjoints de familles recomposées ont relevé que les femmes utiliseraient davantage de stratégies variées axées sur leurs émotions alors que les hommes feraient plus d'évitement et adopteraient une attitude plus défensive (O'Brien et al., 2009). D'ailleurs, Halford, Nicholson et Sanders (2007) présentent des résultats similaires à ceux obtenus par O'Brien et ses collaborateurs (2009), en ce sens où par rapport aux couples formant les familles biparentales intactes, les couples en famille recomposée vont se retirer plus souvent des discussions plutôt que de s'y engager. Lee-Baggley et al. (2005) apportent

toutefois une nuance quant au retrait des conjoints. En effet, ces derniers se retireraient plus facilement si le conflit est associé au couple plutôt qu'aux enfants. En fait, puisque les conjoints semblent accepter moins facilement le blâme lorsque le conflit concerne l'enfant, ils tiendraient davantage à faire valoir leur opinion.

Les facteurs de protection de la relation conjugale

L'un des facteurs de protection déjà mentionné dans cette section est le soutien entre les conjoints et sa capacité à réduire les affects négatifs de la relation conjugale (Capreol, 2000). Knox et Zusman (2001) trouvent qu'en plus du soutien conjugal, le soutien social, les encouragements et l'approbation offerts au couple par la famille élargie et les amis renforceraient la relation conjugale et agiraient comme facteur de protection. Dans leur étude auprès de 274 conjointes, ils ont rapporté que lors d'une deuxième union, les femmes recevant moins de soutien social présentaient un indice de bien-être conjugal moins élevé que celles qui obtenaient l'appui de leur entourage. Ainsi, il semble qu'un manque de soutien par les familles et les amis soit associé à une plus grande insatisfaction conjugale.

Un autre élément favorisant le maintien d'une relation conjugale satisfaisante est ce que certains auteurs ont appelé « la réponse empathique ». Dans leur étude auprès de 82 couples, O'Brien et son équipe (2009) ont mis en évidence l'importance de recourir à l'empathie pour favoriser le maintien d'une relation conjugale satisfaisante. Pour O'Brien et ses collaborateurs (2009), le recours à la réponse empathique pour gérer les situations de conflits est à la fois bénéfique pour la relation conjugale et pour le bien-être de tous les membres de la famille. Les chercheurs suggèrent donc de promouvoir le développement de cette habileté dans l'intervention auprès des couples recomposés afin de favoriser le développement ou le maintien d'une relation conjugale satisfaisante.

Eeden-Moorefield et Pasley (2008) ont établi un lien entre la stabilité conjugale et le sentiment d'équité dans la relation. Les auteurs affirment que la perception positive de l'équité dans un couple est directement liée à la qualité de la relation et, ultimement, à la stabilité du couple. En ce sens, si les conjoints perçoivent très tôt que leur relation est influencée par des principes d'équité, cette relation devrait perdurer dans le temps ou périr moins rapidement. Eeden-Moorefield et Pasley (2008) croient que les interventions auprès de couples en famille recomposée devraient insister sur le développement de l'équité dans la relation. Ils suggèrent aussi de privilégier une approche cognitivo-comportementale afin de résoudre les conflits conjugaux pouvant être associés soit à une faible perception de l'équité, soit à des habiletés de communication ou de résolution de conflits défectueuses.

Après avoir constaté que les déficits d'habiletés de communication semblent souvent à l'origine de plusieurs conflits, Beaudry et son équipe émettent alors l'hypothèse suivante : les habiletés de communication des conjoints mesurées au temps 1 seraient un facteur de prédiction significatif de la satisfaction conjugale au temps 2 (Beaudry et al., 2004). Les résultats de l'étude confirment l'hypothèse de recherche, mais seulement pour les femmes. En fait, il a été démontré que meilleures étaient les habiletés de communication du conjoint telles que perçues par la conjointe au temps 1, plus grande

était la satisfaction conjugale des partenaires un an plus tard (temps 2). À elle seule, la variable liée aux habiletés de communication explique respectivement 32% et 23% de la satisfaction conjugale des hommes et des femmes des couples recomposés interrogés dans cette étude (Beaudry et al., 2004). Les auteurs concluent que les habiletés de communication et de résolution de conflits sont des facteurs très importants à considérer pour la prévention des difficultés conjugales en famille recomposée (Beaudry et al., 2005; Beaudry et al., 2004). D'ailleurs, les résultats de l'étude de Beaudry et ses collaborateurs (2004) viennent appuyer ceux obtenus par plusieurs autres auteurs (Golish, 2003; Khesghi-Genovese & Genovese, 1997; Lawton & Sanders, 1994, tous cités dans Beaudry et al., 2005) qui suggèrent d'améliorer les habiletés de communication et de résolution de conflits des couples afin de faciliter leur adaptation à la recombinaison familiale. Il s'agit là d'une importante piste d'intervention à suivre pour les professionnels travaillant auprès de cette population (Eeden-Moorefield & Pasley, 2008; Beaudry et al., 2004). De plus, les résultats de Beaudry et al., montrent que seules les habiletés de communication pouvaient prédire la satisfaction conjugale à long terme puisque la nature des difficultés vécues et les caractéristiques structurelles (ex. : nombre, âge et présence des enfants) n'étaient pas suffisantes pour expliquer l'insatisfaction (Beaudry et al., 2004). Le développement ou le maintien des habiletés de communication et de résolution de conflit serait donc un facteur de protection clé d'une relation conjugale satisfaisante, mais aussi de la qualité des relations familiales. À ce propos, les chercheurs mentionnent que la « qualité des échanges entre les conjoints, leur capacité d'écoute et de respect envers les points de vue de l'autre et la possibilité qu'ils puissent exprimer leurs attentes sont des compétences qui font partie intégrante des conditions d'exercice d'un rôle parental satisfaisant. » (Beaudry et al., 2005, p. 49)

Le couple recomposé : les points saillants

En l'absence d'une définition du rôle de conjoint ou de beau-parent en famille recomposée, l'établissement de normes sociales et de frontières claires demeure difficile pour le couple (Stewart, 2005, cité dans Falke & Larson, 2007), renforçant du coup l'ambiguïté associée à ces rôles. D'ailleurs, plus l'incertitude et l'ambiguïté des rôles chez les conjoints en recombinaison familiale sont élevées, plus ces derniers risquent de voir leur satisfaction et leur engagement diminuer au fil du temps (Downs, 2003; Stewart, 2005, tous cités dans Falke & Larson, 2007). En outre, un couple qui traverse plusieurs épreuves risque aussi de voir sa satisfaction conjugale diminuer et vice-versa (Beaudry et al., 2005; Capreol, 2000; Eeden-Moorefield & Pasley, 2008).

En plus du recours à l'empathie (O'Brien et al., 2009) et du réseau de soutien (Capreol, 2000; Knox & Zusman, 2001), les habiletés de communication et de résolution de conflits semblent être des aspects essentiels à développer (Beaudry et al., 2005; Beaudry et al., 2004; Eeden-Moorefield & Pasley, 2008). En effet, pour améliorer la satisfaction conjugale, Beaudry et ses collaborateurs (2005) insistent sur le fait que les interventions auprès de couples recomposés devraient miser sur le développement d'habiletés de communication favorisant une meilleure écoute de l'autre et permettant de formuler des demandes constructives et de trouver des compromis.

Depuis les années 2000, les études portant spécifiquement sur les couples en famille recomposée, et non uniquement sur les deuxièmes unions, sont relativement limitées. D'ailleurs, parmi les études recensées, certaines n'ont pas été retenues, car elles n'ont pas clairement contrôlé la présence d'enfants au sein de la relation conjugale, ce qui constitue notamment un important piège méthodologique à éviter. De plus, la différenciation entre les rôles parentaux, conjugaux et beaux-parentaux étant particulièrement mince, il demeure difficile d'isoler les aspects qui ne se rapportent qu'à la relation conjugale.

Enfin, devant le constat que de piètres habiletés de communication sont souvent à l'origine de difficultés conjugales, Beaudry et ses collaborateurs (2005) suggèrent de favoriser la recherche axée sur le lien entre les habiletés de communication et la satisfaction conjugale des couples recomposés. En outre, des études supplémentaires devraient aussi permettre de mieux circonscrire les rôles conjugaux et parentaux, de manière à clarifier l'importance relative de chacun de ces deux rôles et ainsi réduire l'ambiguïté qui y est associée (Degarmo & Forgatch, 2002).

Le parent

Cette section vise à mieux comprendre les conséquences de la recomposition familiale du parent résident sur la relation qu'il entretient avec son enfant. D'entrée de jeu, mentionnons que pour réellement comprendre les *conséquences* de cette transition, il faudrait disposer d'études longitudinales ayant mesuré les changements dans l'exercice de la parentalité à la suite de la formation de la nouvelle union. Or, les études recensées visent soit des comparaisons entre des structures familiales afin d'éclairer ce qui les différencie⁶, soit l'analyse des processus relationnels propres aux familles recomposées. Ces dernières études nous renseignent, non pas sur les différences entre les familles, mais plutôt sur les enjeux liés à l'exercice de la parentalité à la suite d'une nouvelle union. Seules les familles recomposées sont alors l'objet de l'attention des auteurs. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne pouvons pas réellement documenter les changements survenus à la suite d'une recomposition.

Les études comparatives, qui sont incidemment de nature quantitative, feront l'objet de la première partie de ce texte. L'analyse des spécificités des enjeux relationnels propres aux familles recomposées fera l'objet de la deuxième partie. Les résultats qui y sont présentés sont pour la plupart issus de recherches qualitatives. Finalement, notons qu'environ la moitié des études recensées s'attardent aux familles recomposées matricentriques uniquement. Nous soulignerons, lorsque cela sera possible, les différences apparues selon les types de familles recomposées.

L'exercice de la parentalité est-il différent en famille recomposée?

Six études du présent corpus visaient à comparer les familles recomposées à d'autres structures familiales. Les résultats seront présentés en fonction des principales

⁶ Deux études sont basées sur des devis longitudinaux (Thomson, Mosley, Hanson & McLanahan, 2001; Gibson-Davis, 2008), mais elles ne capturent pas le changement dans la parentalité en tant que telle mais plutôt le changement de structure familiale entre deux temps mesure pour ensuite comparer les structures entre elles.

dimensions qui ont été abordées par les auteurs, soit les pratiques disciplinaires, la supervision, la nature des interactions et le temps passé en famille.

Deux études se sont attardées aux *pratiques disciplinaires* des mères de familles recomposées. L'une d'elles, réalisée par Thomson et ses collaborateurs (2001) auprès de parents et d'enfants de 0-19 ans, indique que les mères ayant formé une nouvelle union (n=29) élèvent moins la voix et ont moins recours aux punitions corporelles que les mères sans partenaire (n=229). Tant les mères que les enfants (de plus de 10 ans) interrogés dans cette étude s'entendent sur ce point. Par contre, la vaste étude de Gibson-Davis (2008), réalisée uniquement auprès de parents de très jeunes enfants, n'a mis en lumière aucune différence sur le plan des pratiques disciplinaires des parents provenant de familles recomposées (n= 300) et de familles intactes (n=1700). La formation d'une nouvelle union n'apparaît donc pas avoir d'impact négatif sur les pratiques disciplinaires des mères.

Il semble toutefois que la recomposition parentale puisse affecter, à la baisse, le niveau de *supervision* exercée par la mère (Thomson et al., 2001; Fisher, Leve, O'Leary, & Leve, 2003). Une nouvelle union pourrait diminuer la quantité de supervision parentale en raison, d'une part, du stress engendré par la transition familiale et, d'autre part, par un investissement dans la nouvelle relation amoureuse. Cependant, l'étude de Fisher et ses collaborateurs (2003) laisse entrevoir que cette observation ne s'applique pas nécessairement à tous les types de familles recomposées. En effet, cette recherche montre que les différences observées sur le plan de la supervision sont apparues entre les familles intactes et les familles recomposées matricentriques (n=77) et non les familles patricentriques (n=32). L'étude de Thomson et al. (2001), ne comptant pas de familles patricentriques, ne permet pas de confirmer ou d'infirmer cette possibilité. L'influence de la belle-mère sur la parentalité du père ainsi que les caractéristiques particulières des familles où les enfants sont sous la garde du père (plutôt que sous celle de la mère) sont donc à explorer davantage.

Des auteurs se sont aussi penchés sur les caractéristiques des *interactions parent-enfant* au sein des familles recomposées en les comparant aux familles intactes ou monoparentales. Les résultats à ce sujet sont toutefois contradictoires. Ainsi, Dunn, Davies, O'Connor et Sturgess (2000) concluent que la recomposition nuit à la qualité des interactions mère-enfant. Les résultats de cette étude réalisée auprès d'environ 200 familles (49 sont recomposées matricentriques et 45 complexes/patricentriques) montrent que les mères et les pères ayant formé une nouvelle union ont plus d'interactions négatives (critiques, moins d'expression d'affection, conflits) et moins d'interactions positives (plaisir ensemble, confiance) avec leur enfant que ceux provenant de familles intactes (Dunn et al., 2000). Ces résultats obtenus à partir des perceptions des parents sont globalement corroborés par les enfants de 7 à 17 ans interrogés dans cette étude. Des analyses plus fines indiquent toutefois que la stabilité de la nouvelle relation conjugale est associée à une plus grande positivité dans la relation parent-enfant.

Trois autres études ne confirment cependant pas cette association négative entre la recomposition et la qualité des interactions parents-enfant. Ainsi, l'étude de Thomson et

ses collaborateurs (2001) indique, contrairement à celle de Dunn et al. (2000), que la relation avec la mère peut s'améliorer à la suite d'une recomposition. Les résultats obtenus dans deux autres études ne montrent, pour leur part, aucune différence entre les structures familiales. En effet, dans l'étude de Gibson-Davis (2008), les résultats autorapportés par des mères de jeunes enfants indiquent que les taux d'engagement positif et de découragement parental ne sont pas différents en famille recomposée ou en famille intacte. De même, les résultats observés par Laursen (2005) auprès de 450 familles montrent que la fréquence et l'intensité des conflits entre les parents et les adolescents de familles recomposées matricentriques (n=80) ne seraient pas différentes de celles observées dans les familles intactes.

Enfin, en ce qui concerne le *temps passé en famille*, il semble que les parents qui ont formé une nouvelle union passent moins de temps en présence de leurs enfants que ceux de familles intactes (Rapoport & Le Bourdais, 2001; Thomson et al. 2001). Considérant le fait que la majorité des enfants de familles recomposées ont, en fait, deux familles, soit celle de leur parent non résident et celle réorganisée autour de leur mère, ce résultat apparaît tout à fait plausible. Selon Rapoport et Le Bourdais (2001), lorsque les enfants sont toujours en contact avec leur parent non résident, il se crée une accumulation de figures paternelles, en opposition à une substitution, et il en résulte qu'au total, ils passent probablement plus de temps en famille que les enfants de familles intactes.

La fertilité de la nouvelle union ainsi que l'âge des enfants pourraient toutefois nuancer ces résultats relatifs au temps passé en famille. En effet, Rapoport et Le Bourdais (2001) précisent que ce sont les parents de familles recomposées sans enfant commun qui passent moins de temps avec les enfants et non pas ceux de familles recomposées fécondes (Rapoport & Le Bourdais, 2001). Les auteurs ajoutent aussi que les écarts observés pourraient être imputables à l'âge des enfants. En effet, la grande majorité des familles recomposées sans enfant commun ne comptent aucun enfant d'âge préscolaire, ce qui n'est pas le cas des autres types de famille de l'échantillon (familles recomposées avec enfant commun ou famille intacte). Les résultats fournis par Thomson et al. (2001) ne permettent pas de confirmer ou d'infirmer ces interprétations.

Les enjeux de l'exercice de la parentalité au sein des familles recomposées

Au-delà des différences qui peuvent, ou non, exister entre les familles recomposées et les autres structures familiales, on peut se demander comment se vivent les liens entre les enfants et leur parent résident ayant formé une nouvelle union. Mentionnons tout d'abord que les enfants se sentent très proches de leur parent biologique avec qui ils résident, et ce, plus que de toutes les autres figures parentales présentes dans leur famille (parent non résident, belle-mère ou beau-père) (King, 2006; 2007). Le partage de la résidence combiné avec le lien biologique feraient de cette relation la plus proximale de la famille.

Cela dit, des tensions peuvent s'exercer sur la relation entre le parent résident et ses enfants issus de la première union. À ce chapitre, il semble que les conflits de rôle et de loyauté soient un phénomène susceptible de survenir dans ce contexte. Ainsi Arnaut, Fromme, Stoll et Felker (2000), dans une étude qualitative réalisée auprès de douze parents, illustrent comment le parent résident peut se sentir « pris » entre son enfant, qui

vit une importante transition, et son nouveau conjoint. Le parent a alors l'impression d'être un médiateur qui doit notamment gérer le ressentiment des enfants face à l'homme qui « occupe » la place de leur père et anéantit leur rêve de réunification.

La recherche qualitative de Baxter, Braithwaite et Bryant (2006) met également en lumière le rôle d'intermédiaire que doit jouer le parent résident, ses enfants lui demandant d'assumer à la fois des fonctions de transmission, d'interprétation et de protection face à leur beau-parent, et ce, même lorsque la recomposition n'est pas récente. D'ailleurs, dans cette étude où de jeunes adultes ont été interviewés, la durée moyenne de la recomposition familiale était de 12 ans.

Le partage du temps et des ressources est un des enjeux au cœur des conflits parent-enfant (Coleman et al., 2001; Gosselin, Doyon, Laflamme, & David, 2007; Leake, 2007) qui s'accroîtrait encore plus au sein des familles recomposées complexes (Dunn et al., 2000). De fait, la présence de quasi-fratrie pourrait provoquer des sentiments de jalousie chez l'enfant qui voit sa mère s'occuper des autres enfants (Gosselin et al., 2007). La présence de quasi-frères ou sœurs peut, en effet, faire en sorte que la relation parent-enfant soit affectée, notamment en raison de la division entre plusieurs personnes non seulement des ressources matérielles, mais aussi du temps et de l'énergie du parent (Leake, 2007). Il est à noter que les échantillons de la majorité des études sur ce thème sont composés d'adolescents, la généralisation à d'autres groupes d'âge s'avère donc prématurée.

Les parents : les points saillants

En conclusion, il semble exister des différences sur le plan de la relation parent-enfant entre les familles recomposées et les familles biparentales intactes, notamment en ce qui concerne la supervision et le temps passé ensemble. De ce point de vue, la recomposition semble entraîner des risques. Les résultats relatifs aux indicateurs de la qualité des interactions ne permettent toutefois pas d'affirmer que les contacts entre les enfants et les parents de familles recomposées soient plus négatifs ou positifs que dans les autres formes familiales.

Cela dit, des sources de tension entre les jeunes et leurs parents ont été mises en évidence dans les études visant à documenter les enjeux propres aux processus relationnels des familles recomposées. Des conflits de rôle et de loyauté semblent effectivement susceptibles de se produire puisque le parent peut se retrouver « pris » entre ses enfants biologiques et son nouveau conjoint. Plus il y a de nouveaux acteurs dans la famille recomposée et plus le partage du temps et des ressources peut devenir problématique. Il existe donc un risque associé à cette situation.

Les études recensées présentent cependant certaines lacunes sur le plan méthodologique. D'abord, les études se concentrent le plus souvent sur un seul type de famille recomposée, soit la famille matricentrique : il est donc difficile de généraliser les résultats obtenus aux autres types de famille recomposée. Les études documentent aussi davantage les processus relationnels au sein de familles recomposées comptant des adolescents,

plutôt que des enfants en bas âge. Finalement, le fait d'utiliser des devis transversaux implique parfois que les mesures soient recueillies de façon rétrospective ou qu'elles ne représentent qu'une photographie de la situation actuelle, sans tenir compte de l'influence des expériences passées.

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que dans les futures recherches, il serait intéressant de comparer le point de vue de l'enfant à celui du parent résident sur leur relation. Aussi, plusieurs chercheurs insistent sur la nécessité d'étudier cette relation dans la perspective du *life course* afin d'observer et de comprendre les différents événements de vie et transitions qui ont un impact sur les processus relationnels au sein de la famille.

Le parent non résident

Cette section vise à mieux comprendre les conséquences de la recombinaison familiale sur la relation entre l'enfant et son parent non résident. Elle répond essentiellement à trois questions : 1) La recombinaison familiale matricentrique affecte-t-elle le lien entre l'enfant et son père non résident? 2) La formation d'une nouvelle union par le parent non résident affecte-t-elle la relation entre ce parent et ses enfants de la première union? 3) La présence d'enfants, biologiques ou non, dans la famille recomposée (du parent non résident ou de la mère résidente) est-elle associée à la qualité des liens entre l'enfant et le parent non résident?

Notons tout d'abord que la majorité des études recensées dans cette section se concentrent sur le père non résident, ce qui correspond au fait qu'il est beaucoup plus probable pour les enfants de vivre avec le nouveau conjoint de leur mère, donc avec un beau-père, qu'avec la nouvelle conjointe de leur père. En fait, une seule des études recensées porte sur les mères non résidentes. Cette section documente donc principalement, voire exclusivement, les conséquences de la recombinaison sur l'engagement des pères non résidents.

Au Canada, 56 % des enfants de 0 à 11 ans auraient des contacts réguliers (au moins une fois par mois) avec leur père non résident alors que 19% n'en auraient aucun (Juby, Billette, Laplante, & Le Bourdais, 2007). Quelques études longitudinales récentes ont permis de tester l'hypothèse voulant que la formation d'un nouveau couple par la mère affecte négativement les contacts avec le père non résident. Or, les résultats sont contradictoires. L'étude canadienne de Juby et al. (2007) indique qu'il y a effectivement une diminution des visites du père non résident après la recombinaison matricentrique. Le devis longitudinal de cette étude permet d'ordonner dans le temps ces événements, la recombinaison survenant avant la diminution des visites et non l'inverse. Par contre, l'étude d'Aquilino (2006), réalisée aux États-Unis, donne des résultats contraires, montrant plutôt que la recombinaison de la mère est associée à une augmentation de la fréquence des contacts entre le jeune et son père ainsi qu'à une impression plus grande de soutien de la part de ce dernier. La population à l'étude pourrait peut-être expliquer cette contradiction, la première étant réalisée auprès d'enfants de 11 ans et moins et la seconde, sur une population de jeunes adultes.

Cela dit, à partir des études recensées, bien qu'il soit impossible d'affirmer que la recomposition de la mère diminue ou augmente les contacts avec le père non résident, la plupart des enfants qui vivent en famille recomposée matricentrique se retrouvent avec deux figures paternelles. En effet, ce ne sont que 20 à 30% des enfants, dans cette situation, qui n'ont plus aucun contact avec leur père biologique (Dunn, Cheng, O'Connor, & Bridges, 2004; Smith, 2003; White & Gilbreth, 2001). La question de la « compétition » entre ces deux figures paternelles a donc été soulevée. Au-delà de la fréquence des contacts, est-ce que le fait d'avoir un beau-père diminue la qualité de la relation avec le père biologique? Deux des études recensées indiquent qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre ces deux relations adulte-enfant (Dunn et al., 2004; White & Gilbreth, 2001); l'une ne se crée pas au détriment de l'autre. L'analyse des perceptions des enfants réalisée à partir de l'ELNEJ (Juby, Le Bourdais, & Marcil-Gratton, 2004a) montre aussi que le père biologique garde son statut de père, et ce, même en présence d'un beau-père (Juby et al., 2004a). En fait, les jeunes peuvent se sentir proches de leurs deux « pères » ou proches d'aucun des deux (King, 2006). Dans la vaste étude de King (2006), la situation la plus fréquente (composée de 35 % de l'échantillon de plus de 1000 adolescents) était toutefois caractérisée par des adolescents qui se sentaient plus proches de leur beau-père que de leur père biologique; cette proximité s'expliquait notamment par la durée de la coresidence entre la nouvelle figure paternelle et le jeune. Cependant, les adolescents qui avaient maintenu des contacts fréquents avec leur père biologique et qui avaient résidé récemment avec lui étaient enclins à considérer que leur relation avec leur père était la plus proximale.

Très peu d'études se sont attardées à la mère non résidente dans un contexte de recomposition patricentrique. L'une d'elles, réalisée auprès de 290 adolescents (King, 2007), permet d'estimer qu'à peine 7 % n'ont plus de contact avec leur mère non résidente et que la majorité se sent très près d'elle, et ce, tout en ayant une relation de bonne qualité avec leur belle-mère. Une deuxième étude compare cette fois les mères non résidentes aux pères non résidents et indique que les mères dans cette situation sont bien présentes, voire encore plus que leurs compères de sexe masculin. Il semble en effet que les mères communiqueraient davantage avec leur enfant (téléphone et courrier) et qu'elles les accueilleraient plus souvent pour dormir (Gunnøe et Hetherington, 2004). Les échantillons de ces deux études n'étant toutefois composés que de préadolescents et d'adolescents, la généralisation aux familles recomposées patricentriques avec des enfants en bas âge est donc difficile.

Qu'en est-il lorsque ce sont les parents non résidents qui se remarient ou cohabitent avec un nouveau conjoint? Les études montrent qu'une telle transition pourrait avoir un impact négatif sur la relation entre le parent et son enfant non résident. Une étude comparative des différentes structures familiales a montré que les pères non résidents vivant avec une nouvelle conjointe montraient significativement moins d'engagement positif (ex. : jouer avec l'enfant, lui lire des histoires) envers leur enfant que les pères restés seuls (Gibson-Davis, 2008). Ces résultats sont corroborés par des adolescents interviewés lors d'une étude qualitative et qui rapportent que la nouvelle relation réduit le temps que leur parent a à leur accorder : ils préfèrent donc le visiter moins fréquemment, pour ne pas avoir le sentiment d'être mis de côté (Hutchinson, Afifi, & Krause, 2007). Juby et ses

collaborateurs (2007) soulignent de leur côté que les contacts sont davantage influencés par le temps qui s'est écoulé entre la nouvelle union et la séparation des parents biologiques. Ainsi, une union formée peu de temps après la séparation, alors que la nouvelle routine de vie de l'enfant n'est pas établie, serait associée négativement à la fréquence des contacts entre le père et ses enfants avec qui il ne réside pas. Un remariage plus tardif aurait par contre peu d'impacts sur cette relation. Une seule étude (Aquilino, 2006), réalisée toutefois auprès de jeunes adultes âgés entre 18 et 24 ans, propose des résultats qui vont exactement dans le sens contraire des précédents en affirmant que le nombre de contacts augmente avec la nouvelle union du parent. L'âge du groupe ciblé explique peut-être cette contradiction.

Finalement, la présence d'enfants, biologiques ou non, dans la famille recomposée (de la mère résidente ou du parent non résident) est-elle associée à la qualité des liens entre l'enfant et le parent non résident? À ce sujet, Manning, Stewart et Smock (2003) rapportent que la fréquence des visites et le soutien financier du parent non résident diminuent lors de l'arrivée de nouveaux enfants dans sa famille recomposée, mais seulement lorsqu'il s'agit d'enfants biologiques par opposition aux beaux-enfants. Deux études montrent toutefois, à l'opposé, que l'addition d'enfants, biologiques ou non, dans le nouveau ménage du parent non résident n'est pas corrélée à la fréquence des contacts avec les enfants de la première union (Aquilino, 2006; Juby et al., 2007). Il est donc difficile de se prononcer pour le moment sur cette question à partir des études recensées. Une étude qualitative apporte toutefois un éclairage différent sur cette question en accordant la parole aux enfants dans cette situation. Ainsi, les résultats obtenus par Hutchinson et al. (2007) montrent que la présence d'enfants dans la famille du parent non résident a un effet dissuasif sur la motivation des adolescents à visiter leur parent non résident.

Une dernière étude s'est attardée cette fois à la présence d'une quasi-fratrie dans la famille recomposée matricentrique. Celle-ci serait associée à une diminution de la fréquence des contacts avec le parent non résident (Leake, 2007). Cette dernière étude, de nature corrélationnelle, a toutefois été réalisée sur un petit échantillon composé uniquement d'adolescents dont les membres de la quasi-fratrie étaient plus jeunes. Les écrits scientifiques demeurent donc limités sur cette question.

Le parent non résident : les points saillants

Sur le plan méthodologique, les études recensées dans cette section présentent certaines lacunes. D'abord, quelques études concernant le parent non résident ont dû être rejetées puisqu'il n'était pas clairement énoncé que le parent résident vivait en famille recomposée. En outre, les problèmes de représentativité de l'échantillon de certaines études en réduisent la valeur et les analyses reposent fréquemment sur des corrélations. De plus, la cueillette des données implique souvent un seul membre de la dyade à l'étude ou demande à une tierce personne (ex. : la mère résidente) de décrire une relation dont elle ne fait pas partie (ex. : celle unissant l'enfant à son parent non résident). Ceci entraîne potentiellement des problèmes de sous-estimation des contacts.

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que dans les futures recherches, il serait intéressant de comparer le point de vue de l'enfant à celui du parent non résident quant à leur relation. Il serait aussi pertinent d'en connaître davantage sur les mères non résidentes et pousser plus loin la comparaison avec les pères non résidents. Finalement, il semble qu'un consensus soit établi sur l'importance d'utiliser des devis longitudinaux pour mieux comprendre les événements de vie qui influencent la relation parent non résident-enfant ainsi que les éléments antérieurs à recomposition pouvant jouer un rôle clé dans le lien qui unit le parent non résident à son enfant.

Les beaux-parents

À travers la littérature sur la famille recomposée, la relation entre le beau-parent et le bel-enfant est celle qui est la plus souvent décrite comme stressante, marquée par les conflits, l'évitement et le manque de chaleur (Golish & Caughlin, 2002; Hetherington, 1988; Hetherington & Clingempeel, 1992; Swebel, Fine, & Renner, 1991, tous cités dans Afifi, 2008). Il est important de préciser que, bien que les recherches montrent généralement que les relations beau-parent-bel-enfant soient moins positives que les relations avec les parents biologiques, elles ne sont pas nécessairement pathologiques ou problématiques pour autant (Bray, 1999, cité dans Bray & Easling, 2005). En outre, si la recherche est bien au fait des difficultés de la relation beau-parentale, il existe néanmoins très peu de connaissances sur ce qui favorise cette relation et encore moins sur ce qui contribue à une bonne adaptation du beau-parent à la famille recomposée (Afifi, 2008). La présente section vise donc à explorer cet aspect sensible qu'est la dimension beau-parentale. Plus précisément, les thèmes auxquels la recherche sur les beaux-parents s'est intéressée durant les années 2000 seront explorés. Dans un premier temps, les défis auxquels le beau-parent fait face (deuils et négociation des rôles) et la communication entre le beau-parent et son bel-enfant seront exposés. Ensuite, les recherches récentes s'étant penchées sur le beau-père seront passées en revue. Il sera question de son rôle particulier et de son engagement envers le bel-enfant. Une dernière partie est consacrée à un membre de la famille recomposée sur lequel il y a eu très peu d'études : la belle-mère (Portrie & Hill, 2005). Il sera question des difficultés vécues par les belles-mères, de celles qui occupent le double rôle de mère et belle-mère et de la spécificité des belles-mères dites « à temps partiel ».

Les défis auxquels font face les beaux-parents

Plusieurs références au deuil se retrouvent dans les écrits actuels sur la recomposition familiale. Les pertes vécues par les membres de la famille recomposée sont considérées comme ambiguës, car reliées à l'arrêt d'une expérience ou d'un mode de vie (vie en famille intacte, vie de célibataire, etc.) plutôt qu'à la mort de quelqu'un (Afifi & Keith, 2004). Or, elles peuvent causer beaucoup de détresse, car elles sont difficiles à comprendre et à exprimer ouvertement (Boss, 1999; Golish & Powell, 2003, tous cités dans Afifi & Keith, 2004). Pour le beau-parent, il peut s'agir de la perte d'une certaine liberté. Parmi les membres de familles recomposées qui ont participé à l'étude qualitative d'Afifi et Keith (2004) ($n=81$), plusieurs beaux-parents rapportent avoir dû, du jour au lendemain, s'occuper des enfants et partager leurs ressources, ce qui tranchait fortement avec la vie de célibataire qu'ils avaient menée auparavant. Coleman et ses collaborateurs

(2001) font ce même constat à partir d'entrevues avec 58 membres de familles recomposées. Ces auteurs précisent que ce changement de vie pour le beau-parent résulte en un sentiment de manquer d'intimité, ce qui donne lieu à des conflits avec le bel-enfant. Certains beaux-parents auraient également tendance à nier les pertes du jeune (le deuil de vivre avec ses deux parents) en tentant de donner une façade de famille nucléaire à la famille recomposée. Cette attitude était, elle-même, causée par le deuil du beau-parent de ne jamais former de famille nucléaire (Afifi & Keith, 2004).

Un deuil relié à la reconstitution familiale fréquemment mentionné est la perte de la relation privilégiée entre l'enfant et son parent autrefois monoparental. Le beau-parent peut briser un lien décrit dans la littérature comme le « traumatic bonding », où l'enfant et son parent (le plus souvent la mère) forment une alliance forte pour passer à travers l'épreuve de la séparation. Ce lien peut prendre la forme d'un renversement des rôles parent-enfant et ainsi s'avérer nocif pour l'enfant. Néanmoins, dans ce contexte, l'enfant n'est pas soulagé par l'arrivée du beau-parent. Cela lui ferait perdre un certain pouvoir, ce qui est vécu négativement, comme en témoignent plusieurs recherches qualitatives (Afifi, 2003; Afifi & Keith, 2004; Coleman et al., 2001; Golish, 2003). D'une part, le bel-enfant peut en vouloir au beau-parent d'avoir pris sa place et, d'autre part, le beau-parent se sentirait comme un étranger dans cette relation parent-enfant exclusive. Des résultats de recherche de Gosselin et David (2007) corroborent ces observations. Ces auteures montrent que parmi les beaux-pères ($n=80$) de leur échantillon, ceux qui percevaient une mauvaise communication avec le bel-enfant rapportaient également un manque de soutien de la part de leur conjointe. Gosselin et David (2007) attribuent cela au fait que certains parents en relation très étroite avec l'enfant auraient tendance à prendre le parti de ce dernier en cas de conflit. À cet effet, plusieurs chercheurs ont mis en évidence l'importance pour le couple de faire alliance devant les enfants afin de légitimer la beau-parent à leurs yeux (Felker, Fromme, Arnaut & Stoll, 2002; Golish, 2003).

Bien que la situation économique d'une famille recomposée puisse s'améliorer avec l'arrivée du beau-parent, cela peut également être source de conflits. Par exemple, un beau-parent peut refuser de prendre en charge les dépenses d'un bel-enfant avec lequel il ne s'entend pas ou souhaiter avoir un droit de regard sur l'éducation de l'enfant pour lequel il s'implique financièrement (Coleman et al., 2001). Certains beaux-parents s'attendraient, en effet, à ce que leur pouvoir dans la famille soit déterminé par la quantité de ressources qu'ils y investissent (Felker et al., 2002). De même, ceux-ci peuvent éprouver de la frustration en constatant que les efforts déployés dans la relation avec le bel-enfant ne sont pas à la mesure des résultats qu'ils obtiendront à cet égard (Felker et al., 2002). En effet, le développement d'une bonne relation entre un jeune et son beau-parent n'est pas seulement relié au désir qu'a ce dernier de créer un lien ou à ses tentatives de rapprochement. L'évolution de la relation beau-parentale dépendrait aussi du niveau de développement du bel-enfant et de sa réceptivité envers son beau-parent (Bray & Easling, 2005). Speer et Trees (2007) se sont penchés sur ce dernier aspect à partir d'une étude rétrospective de l'adolescence de 52 beaux-enfants aujourd'hui adultes. Ces auteurs ont étudié la négociation des rôles dans la relation beau-parent-bel-enfant et mettent en évidence la réciprocité de la relation beau-parentale; les jeunes étant des participants actifs dans la création de liens avec le beau-parent. Leurs données montrent

que davantage de comportements d'autonomie face au beau-parent et moins de comportements de « recherche de relation » prédisaient le fait de voir le beau-parent comme un « contact distant ». En contrepartie, une augmentation des comportements de « recherche de relation » et une diminution des comportements d'autonomie prédisaient une relation plus étroite avec le beau-parent.

La recherche actuelle fait ressortir plusieurs défis auxquels les beaux-parents sont confrontés, mais des éléments de résilience sont également soulignés. Selon Afifi et Keith (2004), l'arrivée du beau-parent créerait des deuils, mais rendrait possible l'acceptation de certaines pertes. Ainsi, la remise en couple d'un parent permettrait aux enfants de réaliser que leurs parents ne reviendront plus ensemble. De plus, ces auteurs observent, à partir du témoignage de beaux-enfants, qu'il peut être aidant que les deuils du jeune soient articulés par le beau-parent. En outre, les activités et intérêts partagés entre le beau-parent et le bel-enfant qui n'incluent pas le parent seraient des éléments renforçateurs de la relation beau-parentale selon plusieurs auteurs (Coleman et al., 2001; Hutchinson et al., 2007). Des témoignages de membres de familles recomposées permettent également de conclure que les conflits entre le beau-parent et le bel-enfant sont souvent réglés par la négociation de règles et de frontières (Coleman et al., 2001). Cette tâche nécessite toutefois de bonnes habiletés de communication, un aspect exploré par quelques recherches récentes.

La communication entre le beau-parent et le bel-enfant

Une recherche de Baxter et al. (2006) basée sur des entrevues avec des beaux-enfants ($n=50$) a exploré les différents types de communication entre le beau-parent et le bel-enfant. Le type le plus communément rapporté était celui où le parent sert d'intermédiaire entre le jeune et le beau-parent. Cette forme de communication est considérée comme positive par plusieurs répondants : le parent essaie d'expliquer ou de « traduire » certains aspects concernant les enfants au beau-parent. Par ces interactions, le beau-parent tente de mieux comprendre ses beaux-enfants. Dans d'autres situations, toutefois, les beaux-enfants communiquent avec le beau-parent par le biais du parent, car ils désirent être défendus ou protégés. Par exemple, certains beaux-enfants rapportaient s'être adressés à leur parent en premier pour régler une situation d'iniquité dans la fratrie recomposée. Le type de communication considéré comme idéal était décrit, par la plupart des participants, comme une communication fluide à la fois avec le parent et le beau-parent. Pourtant, il s'agit du type de communication le moins fréquemment nommé dans cette étude, malgré le fait que ces familles recomposées soient formées depuis longtemps (11,9 ans en moyenne). À défaut d'atteindre un idéal, il semble que plusieurs types de communications puissent être fonctionnels, à condition que cela rejoigne les attentes des membres de la famille (Baxter et al., 2006).

Toutefois, certaines recherches discutaient de modèles de communication considérés négatifs, notamment une communication qui exclut volontairement le beau-parent (Baxter et al., 2006; Coleman et al., 2001). D'autres modèles étaient, quant à eux, associés à un meilleur fonctionnement de la famille recomposée. Golish (2003) donne l'exemple de familles qui ont réussi à discuter plus directement des difficultés. Ce style de communication plus ouvert était souvent l'initiative du beau-parent (Golish, 2003).

Bien que la recherche sur la communication en famille recomposée apporte des pistes intéressantes sur ce qui aide ou nuit à l'adaptation de ses membres, il s'avère difficile de distinguer ce qui est spécifique aux familles recomposées comparativement à ce qui est commun à l'ensemble des familles.

Lorsqu'on les interroge sur leurs relations avec leur beau-parent alors qu'ils sont maintenant adultes, la plupart des répondants (N = 173) questionnés par Ahrons (2006) mentionnent que leur relation avec ce dernier s'est améliorée au fur et à mesure qu'ils ont appris à le connaître. Les deux-tiers des jeunes se sentent près de leur beau-père et parmi eux les deux-tiers le considèrent comme un parent. Cette proportion est un peu plus faible du côté des belles-mères. D'autres répondants qui éprouvent un sentiment de proximité face à leur beau-parent sans toutefois le considérer comme un parent voit en eux un ami ou un mentor. Quatre facteurs jouent sur l'exercice du rôle beau-parental : l'âge de l'enfant, la compatibilité des personnalités, la relation entretenue avec chacun des parents biologiques et le temps passé auprès du beau-parent (Ahrons, 2006).

La diversité des rôles beaux-parentaux

S'il y a différentes façons de communiquer pour la dyade beau-parent-bel-enfant, il y aurait également différentes façons d'exercer le rôle de beau-parent. Cette diversité fait l'objet d'études récentes qui ont mené à l'élaboration de typologies. Une première étude s'est penchée sur le statut et les rôles des beaux-pères tels que se les représentent des mères (n=8), des beaux-pères (n=12) et des pères (n=9) (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté). Une autre étude a soulevé quatre styles différents dans l'exercice du rôle de beau-parent à partir d'entrevues menées auprès de 21 beaux-parents et leurs conjoints ou conjointes (Svare, Jay, & Mason, 2004). Dans la recherche de Parent et ses collaborateurs (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté), près de la moitié des répondants se représentent le beau-père comme une figure parentale qui joue un rôle très semblable à celui du père. Autrement dit, le beau-père est vu comme un parent remplaçant. Les beaux-pères qui jouent ce rôle peuvent intervenir directement auprès des enfants lorsque nécessaire ou s'impliquer dans l'éducation des enfants. Svare et al. (2004) ont observé pareille réplique de la famille nucléaire chez cinq familles recomposées toutes matricentriques. Dans ces deux recherches, cette situation semble plus fréquente lorsque le père biologique est peu présent ou même absent (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté; Svare et al. 2004). Une autre représentation se réfère au beau-père comme parent additionnel, c'est-à-dire que ce dernier agit comme soutien à « l'équipe parentale » déjà présente (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté). Cette situation a lieu surtout lorsque la garde est partagée ou lorsque le père est toujours engagé de façon importante auprès des enfants. Selon cette représentation, les parents continueraient d'être les premiers responsables des enfants; ceci n'exclut toutefois pas que le beau-père puisse jouer un rôle socioéducatif important auprès des enfants (Parent & Robitaille, accepté). Svare et al. (2004) font ressortir des rôles semblables chez des belles-mères et des beaux-pères. D'abord, des belles-mères qui jouent le rôle de troisième parent (n=6) sont engagées auprès du jeune, mais composent avec une mère biologique également impliquée auprès de son enfant. Un autre type de beau-parentalité se définit par le rôle d'assistant parent (n=6) que remplissent surtout les beaux-pères en soutien à la mère biologique. Enfin, certaines représentations plus marginales ont émergé de ces

recherches : un beau-père qui n'a aucun rôle parental à jouer auprès des enfants ou un faux parent (Parent et al., 2008; Parent & Robitaille, accepté) ou un beau-parent qui perçoit des frontières très perméables à la famille recomposée et qui n'hésite pas à inclure des membres de la famille de l'ex-conjoint(e) à leur réseau familial.

Les beaux-pères

Le rôle de beau-père dans les écrits a souvent été étudié par comparaison avec celui de père. On a ainsi décrit les beaux-pères comme moins impliqués auprès de leurs beaux-enfants, moins chaleureux et offrant moins de supervision que les pères biologiques (Robertson, 2008). La comparaison de pères biologiques (n=403) et de beaux-pères (n=32) montre que ces derniers ont davantage tendance à rapporter des problèmes de comportement extériorisés chez leurs beaux-enfants que les pères biologiques, même en tenant compte de différentes variables sociodémographiques et familiales. Ce résultat est toutefois difficilement interprétable : il peut être dû à la moins grande tolérance des beaux-pères à l'égard de leurs beaux-enfants ou encore aux facteurs de risque plus grands auxquels font face les jeunes qui vivent plusieurs transitions familiales (Flouri, , 2008).

D'autres recherches comparant les pères et les beaux-pères apportent néanmoins des nuances aux différences observées entre ces deux figures parentales. Une étude comparant l'implication de pères biologiques, mariés ou non (n=2 214) à des beaux-pères, mariés ou non (n=308) en arrive à la conclusion que, malgré le fait que les beaux-pères soient moins impliqués auprès de leurs beaux-enfants que les pères biologiques le sont auprès de leurs enfants, le mariage conférerait un avantage plus grand que les liens de sang sur le plan de l'implication (Hofferth & Anderson, 2003). Toujours selon cette étude, il semble que les beaux-pères consacrent un temps substantiel à leurs beaux-enfants et sont chaleureux envers eux. Toutefois, certains éléments viendraient freiner leur engagement : le fait de soutenir des enfants issus d'une précédente union et l'âge du bel-enfant, les beaux-pères étant plus impliqués auprès des beaux-enfants plus jeunes (Hofferth & Anderson, 2003). Une autre recherche s'est intéressée aux perceptions de 95 jeunes adultes concernant les pères et les beaux-pères (Claxton-Oldfield, Garber & Gillcrisp, 2006). Les pères biologiques étaient perçus comme plus chaleureux, ayant plus de succès comme parent et ayant plus d'autorité que les beaux-pères. Toutefois, ces mêmes jeunes rapportaient se sentir aussi proches des pères que des beaux-pères, ce qui pourrait signifier que la relation avec le beau-père est d'un autre ordre (plus amicale que parentale), mais qu'elle peut être également d'une grande importance pour le jeune (Claxton-Oldfield et al., 2006). La partie qualitative de cette recherche fait ressortir les avantages et les inconvénients d'avoir un beau-père. Parmi les points positifs soulevés, plusieurs sont d'avis que le beau-père représente une aide importante pour la mère et la famille et qu'il est un modèle masculin positif. Les désavantages nommés sont principalement reliés à la discipline exercée par le beau-père que plusieurs jeunes perçoivent négativement. Dans le même ordre d'idées, Saint-Jacques et Lépine (2009) rapportent que les beaux-enfants (n=104) ont une perception majoritairement positive des comportements et attitudes de leur beau-père. Ils sont perçus comme chaleureux, mais plus indifférents et négligents à leur endroit. En résumé, les jeunes se sentent appréciés des beaux-pères, mais croient qu'ils sont moins préoccupés par ce qui leur arrive, si on les compare aux parents biologiques (Saint-Jacques & Lépine, 2009). Une autre étude

souligne le caractère particulier de la relation beau-père-bel-enfant. Adamsons, O'Brien et Pasley (2007) ont comparé la qualité de l'engagement et la participation dans les activités éducationnelles de pères biologiques (n=68) et de beaux-pères (n=68). Aucune différence significative n'a été trouvée entre ces deux groupes. Les beaux-pères différaient toutefois des pères en ce qui a trait à la relation significative entre leur satisfaction conjugale et leur implication dans des activités concernant l'enfant. Pour Adamsons et ses collaborateurs (2007), ce résultat s'explique par le fait qu'en famille recomposée, la relation beau-parentale se développe en même temps que la relation conjugale et ces deux aspects sont inextricablement reliés, ce qui n'est pas le cas des premières unions.

Au-delà de la comparaison entre les pères biologiques et les beaux-pères, des chercheurs se sont intéressés à la façon dont ces deux acteurs interagissent. Marsiglio et Hinojosa (2007) se sont penchés sur l'expérience de beaux-pères qui sont devenus l'allié du père biologique. Ces 46 hommes se sont prononcés sur les raisons qui ont fait en sorte qu'ils ont développé une relation d'entraide avec le père de leur bel-enfant. Une de ces motivations est le bien-être de l'enfant. Par exemple, certains beaux-pères encourageaient le père à s'impliquer auprès de l'enfant ou justifiaient ses promesses brisées pour ne pas que l'enfant en souffre. Plusieurs beaux-pères étaient d'avis qu'il est important pour l'enfant d'avoir un père. Le père biologique et sa famille sont vus comme un capital social à conserver, une véritable richesse dans la vie du jeune. Toujours selon ces beaux-pères, une relation de respect et de confiance se serait installée avec le père et cette réciprocité faciliterait la routine familiale. Certaines conditions étaient toutefois réunies pour qu'un beau-père puisse devenir l'allié du père : les répondants ayant eux-mêmes des enfants se montraient solidaires et empathiques face au père biologique. De plus, les beaux-pères interrogés devaient se sentir très en confiance dans leur relation de couple pour accepter d'inclure ainsi l'ex-conjoint. À ce propos, Marsiglio et Hinojosa (2007) observent que le lien père-beau-père s'est développé à contre-courant des normes familiales et de genre établies. Cela témoigne d'une plus grande sensibilité, chez ces hommes, aux besoins des enfants qui vivent une recomposition familiale.

Des beaux-pères de plus en plus impliqués?

Une étude menée auprès d'étudiants universitaires (N = 136) dont une partie de l'enfance ou de l'adolescence s'est vécue au sein d'une famille recomposée a permis d'examiner le style parental⁷ du beau-parent (Nicholson, Phillips, Peterson & Battistutta, 2002) et d'observer les liens qui s'actualisent entre ce style et l'adaptation du jeune adulte. Les résultats montrent que 38,2 % des beaux-pères se sont révélés désengagés; une proportion relativement semblable (34,6 %) a été classée comme étant démocratiques. Les styles

⁷ « Les parents de style démocratique ont des exigences à l'endroit de leurs enfants et exercent un contrôle sur eux. En même temps, ces parents sont chaleureux, rationnels et réceptifs face à ce que leurs enfants leur expriment. /.../ Les parents de style autoritaire sont plus distants, contrôlants et moins chaleureux que les autres parents. Enfin, les parents permissifs exercent peu de contrôle et ont peu d'exigences à l'endroit de leurs enfants. /.../ différents auteurs (Baumrind, 1991; Lamborn et al., 1991; Maccoby & Martin, 1983) ont proposé de scinder le style permissif en deux catégories, selon qu'il révèle un comportement indulgent caractérisé par une sensibilité parentale importante, tout en imposant peu de contrôle, ou négligent, qui correspond à un parent qui se préoccupe peu de son enfant en étant peu sensible et peu contrôlant. » (Saint-Jacques & Lépine, 2009, p.23).

« soutenant » (14,7 %) et « autoritaire » (12,5 %) sont deux fois moins fréquents. Saint-Jacques et Lépine (2009) sont arrivées à des résultats différents à partir d'un échantillon plus jeune composé de 104 adolescents vivant en famille recomposée. Le style parental du beau-père le plus fréquemment rapporté par ces jeunes est le style autoritaire (37,9%) suivi par le style démocratique (31,6%). Les beaux-pères étaient considérés soutenant dans une proportion de 17,9 %. Seuls 12,6 % des beaux-pères étaient désengagés alors qu'il s'agit du style le plus souvent rapporté dans les écrits sur le style parental du beau-père (Hetherington et al., 1992; Hetherington & Jodl, 1994; Nicholson et al., 2002, tous cités dans Saint-Jacques & Lépine, 2009). Les styles « autoritaire » et « démocratique » comporteraient une dimension de contrôle importante qui n'est généralement pas attribuée au beau-parent. Saint-Jacques et Lépine (2009) posent donc l'hypothèse d'une plus grande institutionnalisation des familles recomposées qui se manifeste par une légitimation et une valorisation accrues du rôle de beau-père. Ces données trouvent un écho dans une recherche de Marsiglio (2004) qui a effectué des entrevues en profondeur avec 36 beaux-pères. Ces témoignages révèlent qu'une majorité de beaux-pères ont tissé des liens importants avec leurs beaux-enfants et que bon nombre décrivaient leur rôle comme s'apparentant à celui d'un père. Par ailleurs, très peu auraient renoncé à développer des affinités avec leurs beaux-enfants et se seraient désengagés de la relation (Marsiglio, 2004). Ces données rejoignent les résultats d'une étude menée au Royaume-Uni auprès des membres de 111 familles recomposées qui révèle qu'une minorité de beaux-pères ne s'engagent pas dans des rôles parentaux auprès de leurs beaux-enfants (Smith, Robertson, Dixon, Quigley, & Whitehead, 2001, cités dans Robertson, 2008). L'engagement du beau-père s'exprimerait également sur le plan financier. Selon une recherche qualitative menée en France auprès de 28 acteurs en familles recomposées, le soutien financier des beaux-pères envers leurs beaux-enfants serait majoritairement perçu comme indissociable de celui des mères, le couple recomposé ayant souvent un compte conjoint pour les dépenses familiales. Plusieurs mères de l'échantillon ne manquent d'ailleurs pas de souligner la générosité de leur conjoint à l'égard de leurs enfants (Cadolle, 2009).

Les belles-mères

La recherche tend à démontrer que les familles dans lesquelles le beau-parent est une belle-mère comporteraient des défis particuliers. Entre autres, ce sont les belles-mères qui rencontreraient le plus de difficultés dans leur adaptation à la famille recomposée (Gosselin & David, 2005). Pour les femmes qui deviennent belles-mères, il peut être difficile de concilier les attentes reliées au genre féminin concernant la maternité et la distance qu'elles doivent garder envers le bel-enfant : prendre soin du bel-enfant comme une mère sans avoir les mêmes prérogatives d'une mère sur le plan de l'autorité (Coleman et al., 2008; Gosselin & David, 2005).

Quelques recherches récentes appuient les constats effectués dans les recherches antérieures. Entre autres, une étude menée auprès de 513 beaux-enfants montre que les familles incluant une belle-mère fonctionneraient et communiqueraient moins bien que celles recomposées autour de la mère biologique (Schrodt, 2008). Une autre étude qui a analysé 274 questionnaires remplis par des belles-mères révèle que les difficultés dans la relation belle-mère-bel-enfant auraient un lien avec la satisfaction conjugale. Ainsi, le fait

de percevoir que le bel-enfant cause des difficultés dans la relation avec le nouveau conjoint et avoir des sentiments généralement négatifs envers le bel-enfant étaient liés à moins de bonheur conjugal, à une plus grande tendance à penser au divorce et à davantage de regrets de s'être marié avec un homme ayant un passé conjugal (Knox & Zusman, 2001).

Pourtant, les relations entre les belles-mères et les beaux-enfants ne sont pas systématiquement négatives, certaines réussites existent. Crohn (2005; 2006) s'est intéressée à ce qui caractérise les relations positives entre les belles-mères et leurs belles-filles. Cette recherche a mis en évidence le fait qu'il existe plus d'une façon de développer un lien belle-mère-belle-fille satisfaisant. À ce propos, Crohn (2005; 2006) identifie cinq types de relations positives à partir de la perception de 19 belles-filles adultes : « la femme de mon père », « une amie de mon âge », « une amie plus âgée », « un membre de la famille », « une autre mère ». Malgré des différences dans l'intensité des liens d'un type à l'autre, ces relations positives avaient une base commune : dans tous les cas, les belles-mères n'avaient pas tenté de prendre la place de la mère, ce qui permettait à la relation de s'installer et d'éviter qu'un conflit de loyauté prenne place.

Le double rôle de mère et belle-mère

Le développement des recherches sur les familles recomposées fécondes apparaît important, car de plus en plus d'enfants naissent dans une deuxième famille fondée par leur père ou leur mère (Juby et al., 2004b). Malgré ce constat, l'impact de l'arrivée d'un enfant au sein de la famille recomposée demeure méconnu (Stewart, 2005). Les résultats obtenus dans l'une des rares recherches sur la question ne permettent pas de conclure que le nouvel enfant va « cimenter » ou diviser la famille recomposée. En effet, le temps passé auprès des enfants plus vieux diminuerait de façon équivalente dans les familles recomposées nouvellement fécondes (n=167) et dans les familles intactes ayant, depuis peu, accueilli un nouveau-né (n=1 905). Ainsi, les deux hypothèses posées par Stewart (2005) ne peuvent être corroborées : le nouvel enfant ne renforcerait pas nécessairement les liens entre le beau-parent et le bel-enfant. En contrepartie, le beau-parent n'aurait pas forcément tendance à favoriser son enfant biologique au détriment du bel-enfant (Stewart, 2005). Il est important de ne pas perdre de vue que ces conclusions sont tirées à partir d'un seul indicateur, soit le temps passé avec l'enfant.

La dualité du rôle de mère et belle-mère a également fait l'objet d'une recherche de Gosselin, Doyon, Laflamme et David (2007). Cette étude s'est penchée sur le vécu de 12 femmes à la fois mères et belles-mères. La moitié d'entre elles sont devenues mères lors d'une union précédente alors que les autres participantes ont eu un enfant au sein de l'union recomposée. Dans ces deux situations, la présence d'enfants biologiques entrave, à leur avis, leur investissement auprès du bel-enfant. Dans les familles recomposées fécondes, le lien développé avec le nouvel enfant contraste fortement avec ce qu'elles ressentent pour leur bel-enfant : les belles-mères perçoivent cette relation comme beaucoup plus fragile et contextuelle. Elles sont, par ailleurs, préoccupées par l'inégalité de cette implication affective. La plupart de ces belles-mères mentionnent que la présence du bel-enfant porte ombrage à leur expérience de maternité et parlent de leur deuil de la famille nucléaire. Néanmoins, certaines soulignent le développement d'une certaine

complicité avec le bel-enfant après l'arrivée du bébé. De leur point de vue, le fait de devenir mère faciliterait leur engagement familial, leur apporterait une reconnaissance officielle et motiverait leur désir de maintenir et réussir la recomposition. Les belles-mères vivant en famille recomposée complexe parlent, quant à elles, d'une symétrie dans l'investissement de chaque parent auprès de leurs enfants respectifs. Elles mentionnent vivre un dilemme entre l'uniformisation des deux familles et le maintien d'univers parallèles.

Les belles-mères à temps partiel

Certaines recherches se sont spécifiquement intéressées aux belles-mères à temps partiel par le passé et ont conclu que ces dernières font face à de plus grands défis et que leur rôle est plus ambigu (Ambert, 1986; Fine, 1995; Weaver & Coleman, 2005, tous cités dans Coleman et al., 2008). La recherche de Doodson et Morley (2006) confirme les résultats d'études antérieures. Elle montre que la plupart de ces belles-mères parlent de façon négative de leur rôle auprès de leurs beaux-enfants. Parmi les huit participantes à l'étude, quatre ne les incluent pas dans la définition qu'elles donnent de leur famille et sept se sentent inconfortables dans leur rôle de belle-mère (Doodson & Morley, 2006). Les résultats rapportés par Henry et McCue (2009) sont du même ordre. Les belles-mères à temps partiel interrogées (n=10) mentionnent une absence de contrôle sur différents aspects affectant le bien-être de leur famille. Elles perçoivent qu'elles n'ont pas voix au chapitre en ce qui a trait aux modalités de garde du bel-enfant et aux règles de conduite que ce dernier doit adopter lorsqu'il est en visite. Certains éléments sur lesquels elles sentent qu'elles n'ont pas le contrôle concernent le paiement de la pension alimentaire payée par le conjoint. Ce fardeau financier partagé par la belle-mère aurait un impact sur certaines décisions du couple (par exemple, l'obligation pour la belle-mère d'aller travailler plutôt que de rester à la maison avec les enfants). L'aspect financier est également présent dans les travaux de Cadolle (2009) où les belles-mères semblent en majorité résister à soutenir leurs beaux-enfants. Elles auraient, en effet, l'impression de payer de leur poche la pension du bel-enfant. Selon leur perception, les revenus d'un homme devraient servir à soutenir la femme et les enfants avec lesquels il vit (Cadolle, 2009). Sur le plan social, les belles-mères interrogées par Henry et McCue (2009) croient être peu reconnues par certaines institutions : par exemple, elles sont exclues des démarches en cour lorsqu'il y a un litige avec l'ex-conjointe et ne peuvent obtenir de l'information auprès de l'agence qui gère la pension alimentaire versée aux enfants du conjoint. De façon générale, les causes des stressors identifiés sont externes à la famille et les participantes rapportent avoir peu d'espoirs de regagner du contrôle sur leur vie. D'après leurs témoignages, cette situation affecte sérieusement leur bien-être psychologique et physique.

Toutefois, les recherches recensées ici sur les belles-mères à temps partiel comportent certaines limites méthodologiques : les échantillons sont restreints, peu diversifiés et composés de situations particulièrement problématiques. De plus, les modalités de garde du bel-enfant sont très variées, cela va de la garde partagée à la visite du bel-enfant une fois par mois. Pour Johnson et al. (2008), la dichotomie entre belle-mère à temps partiel et à temps complet est trop simpliste. Ces auteurs ont testé un modèle prédisant le stress et la satisfaction conjugale des belles-mères en incluant différents facteurs : les modalités

de garde du bel-enfant, la présence d'enfants biologiques, le soutien social, la clarté de rôle, le partage des tâches ménagères et les soins apportés au bel-enfant. Les données recueillies auprès de 177 belles-mères révèlent que les modalités de garde du bel-enfant étaient peu liées aux autres variables à l'étude. La variable la plus liée au stress des belles-mères était le manque de clarté de leur rôle. De plus, les belles-mères qui sont également mères rapportaient un plus petit réseau social et de plus grandes responsabilités quant aux tâches ménagères et beaux-parentales. Ces femmes étaient donc plus susceptibles de vivre du stress et de ne pas avoir les ressources nécessaires pour y faire face de par leur réseau de soutien moins grand (Johnson et al., 2008).

Les beaux-parents : les points saillants

La recherche actuelle sur la dimension beau-parentale de la famille recomposée fait émerger des thèmes nouveaux qui ont encore été peu explorés par le passé. Entre autres, quelques recherches récentes se sont intéressées aux belles-mères et à l'arrivée d'un enfant dans la famille recomposée. De même, l'étude de la littérature des années 2000 fait clairement ressortir les limites de la comparaison entre les familles recomposées et les familles intactes. En effet, les familles recomposées peuvent être fonctionnelles dans leur façon de communiquer et les beaux-parents peuvent jouer un rôle positif dans la vie de leurs beaux-enfants sans que ces façons de faire correspondent au fonctionnement normatif des familles biparentales intactes. De plus, il semble que les différentes circonstances (implication de l'autre parent, modalités de garde, besoins de l'enfant, etc.) requièrent des façons flexibles de s'adapter : il n'y a pas qu'un style beau-parental qui convienne pour que la famille recomposée fonctionne bien. À la lumière de ces résultats, il apparaît important de reconnaître l'apport particulier des beaux-parents au bien-être de leurs beaux-enfants sans présupposer que les liens qu'ils développeront seront toujours en déficit comparativement aux liens biologiques. Dans un autre ordre d'idées, les études récentes ont peu fait état de l'adaptation du beau-parent. Pourtant, leur bien-être est un élément essentiel à saisir pour bien comprendre les dynamiques des familles recomposées.

Les connaissances restent peu développées dans le domaine de la beau-parentalité de par les limites méthodologiques des études qui s'y intéressent : les échantillons sont souvent non aléatoires, restreints et choisis selon la disponibilité des sujets. On omet également de mentionner certaines variables pertinentes (ex. : des détails sur le type de famille recomposée, famille recomposée féconde, type de garde, etc.). Très peu d'études longitudinales sont disponibles. Or, il est vraisemblable que la relation beau-parentale se transforme après plusieurs années de recomposition. Enfin, plusieurs études recensées étaient rétrospectives : on demandait à des jeunes adultes étudiants universitaires de se référer à leur enfance ou à leur adolescence vécue en famille recomposée. D'autres études sont également basées sur la vision d'un seul acteur de la famille recomposée, ce qui limite également la portée des résultats obtenus.

Les conséquences de la recomposition familiale sur les enfants et les adolescents

Cette section de la recension porte sur l'adaptation des enfants et des adolescents de familles recomposées. Différentes dimensions de leur adaptation seront examinées, soit leurs problèmes de comportement, leur bien-être et leur adaptation scolaire. Ce portrait se complète par quelques données portant sur leur développement pubertaire, sur leurs habitudes de vie et sur les conséquences à moyen et à long terme d'avoir vécu au sein d'une famille recomposée. Une grande partie de cette section est consacrée aux facteurs qui soutiennent ou font obstacle à l'adaptation de ces jeunes⁸. Encore une fois, il convient de rappeler qu'il est difficile d'attribuer les résultats observés au fait d'avoir grandi au sein d'une famille recomposée, la majorité des études n'ayant pas appliqué un devis permettant de tirer des conclusions de cette nature.

De l'avis de Jeynes (2006), il est possible de classer les recherches se penchant sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées en deux écoles de pensée. La première considère que le remariage d'un parent est une transition difficile pour les enfants. Ces derniers doivent prendre une partie de leur énergie et de leur capital social pour s'adapter. Ce détournement des ressources permettrait de prédire des résultats plus faibles sur le plan de l'adaptation en comparaison de celui des jeunes de familles biparentales intactes. La deuxième école de pensée considère que les enfants sont résilients; ils ont donc la capacité de s'adapter. Ici, les inconvénients associés à la recomposition sont considérés réels mais leurs impacts limités. Dans cette optique, les enfants de familles recomposées pourraient obtenir des résultats supérieurs sur le plan de l'adaptation, par rapport à ceux que l'on observe chez les jeunes de familles monoparentales (Jeynes, 2006).

Les résultats des travaux sur la question tendent d'abord à appuyer l'idée voulant que les jeunes de familles recomposées éprouvent plus de difficultés que les jeunes de familles biparentales intactes (Apel & Kaukinen, 2008; Cavanagh, 2008; Foley et al., 2004⁹; Halpern-Meehin & Tach, 2008; Heard, Gorman, & Kapinus, 2008; McMunn, Nazroo, Marmot, Boreham, & Goodman, 2001; Ram & Hou, 2003). Ces études révèlent qu'ils ont plus de problèmes de comportement intériorisés, plus de problèmes de comportement extériorisés et un moins bon rendement scolaire. Par exemple, une étude de Kerr et Beaujot (2002), menée auprès d'un échantillon représentatif d'enfants canadiens (n=14 007), montre que les enfants de familles recomposées obtiennent des scores moyens plus élevés aux échelles d'hyperactivité (5,37 vs 4,29), de trouble émotionnel (2,87 vs 2,38), de comportements agressifs (1,45 vs 1,27), d'agression directe (1,44 vs 1,08) et d'agression indirecte (1,07 vs 0,72) lorsqu'ils sont comparés aux jeunes de familles intactes. On constate du même coup que les différences observées sont généralement de faible amplitude et que les résultats obtenus n'atteignent pas un seuil clinique suffisant pour conclure à un trouble manifeste (Kerr & Beaujot, 2002).

Ces données viennent corroborer les conclusions tirées antérieurement par Zill et Schoenborn (1990, cités dans Bray, 1999) aux États-Unis qui soulignaient que dans la

⁸ Dans ce rapport, le terme jeune désigne autant les enfants que les adolescents.

⁹ L'étude est menée auprès d'un échantillon de jumeaux.

population générale, environ 10 % des enfants éprouvent des problèmes¹⁰ atteignant un niveau clinique, que cette proportion est de 25 % pour les enfants qui vivent en famille monoparentale matricentrique et de 30 % pour les enfants qui vivent en famille recomposée matricentrique. Considérant ces chiffres, on peut souligner que les jeunes de familles recomposées ont trois fois plus de risque de présenter des difficultés. Par contre, on constate que l'augmentation du risque se situe surtout entre le fait de vivre au sein d'une famille monoparentale plutôt qu'intacte. La recomposition ne vient pas atténuer le risque; elle l'augmente mais dans une proportion beaucoup moindre.

Les jeunes Américains provenant de familles recomposées (19 %) sont plus susceptibles que ceux vivant avec leurs deux parents (16 %) ou en famille monoparentale (11 %) de recevoir des services de counseling pour des problèmes émotifs ou comportementaux (Turner, Finkelhor, & Ormrod, 2007b). Chez les 6-9 ans, le fait de vivre en famille recomposée augmente de cinq fois et demi le risque de consulter alors qu'aucune relation significative sur ce plan n'est observée chez les 10-17 ans.

Ces différents constats sont aussi soutenus par les résultats d'une méta-analyse réalisée par Jeynes (2006) qui a examiné 61 études comparant le niveau d'adaptation de jeunes selon la structure familiale à laquelle ils appartiennent. La taille de l'effet du remariage du parent sur le comportement et la réussite scolaire s'élève à $-.25$ ¹¹ lorsque ces jeunes sont comparés à ceux vivant en famille intacte et à $-.11$ lorsque comparés à ceux de familles monoparentales. Les tailles d'effet obtenues sur le plan du bien-être psychologique sont respectivement de $-.14$ et de $-.01$. Ainsi, de l'avis de Jeynes (2006), le remariage d'un parent ne vient pas diminuer les impacts négatifs associés à la séparation des parents. Ces données révèlent par ailleurs que le remariage du parent ne vient pas augmenter les difficultés d'adaptation, les tailles d'effet observées étant faibles et généralement non significatives.

D'autres chercheurs se sont centrés sur le sentiment de bien-être des jeunes et ont constaté qu'il ne différait pas selon la structure familiale (Artis, 2007; Brown, 2004; Lansford et al., 2001), même si la famille biparentale intacte apparaît comme étant la plus apte à offrir un soutien fort et significatif (Wen, 2008). Toutefois, dans son étude quantitative réalisée à partir du *National Survey of America's Families*, Brown (2004) insiste sur l'importance de séparer les groupes d'âge lorsque la dimension du bien-être est étudiée. Ainsi, à partir des données recueillies auprès de 35 938 jeunes États-Uniens, il soutient que chez les six à onze ans, le fait de vivre dans une famille recomposée non mariée peut réduire leur sentiment de bien-être, mais de façon non significative, tandis que les douze à dix-sept ans vivant dans ce même type de famille ont significativement plus de problèmes comportementaux et émotifs, ce qui réduit leur sentiment de bien-être (Brown, 2004).

Comme le soulignent Saint-Jacques et Drapeau (2008), si ces études permettent de tirer des conclusions générales, d'autant plus significatives qu'elles s'appuient sur des échantillons aléatoires, elles ont aussi le défaut de niveler les différences. En effet, même

¹⁰Retards de développement, difficultés d'apprentissage, problèmes émotifs et comportementaux.

¹¹ Cohen (1977) mentionne qu'une taille d'effet de $.2$ est faible, $.5$ modérée et $.8$ élevée.

si le niveau d'adaptation des jeunes de familles recomposées est plus faible que celui des jeunes dont les parents ne sont pas séparés, ce ne sont pas tous les jeunes de familles recomposées qui présentent des difficultés d'adaptation. On peut même penser qu'il s'agit environ du tiers. Ceci pourrait corroborer la thèse voulant qu'une majorité de ces enfants soient résiliants¹². Cela pourrait aussi signifier que dans certaines conditions, la recombinaison d'une famille pourrait ne pas comporter de risque pour leur développement, alors que dans d'autres, moins fréquentes, les risques sont très importants. Ces situations se reflètent d'ailleurs par la surreprésentation des jeunes de familles recomposées qui consultent. On constate en effet que les jeunes États-Uniens provenant de familles recomposées (19 %) sont plus susceptibles que ceux vivant avec leurs deux parents (16 %) ou en famille monoparentale (11 %) de recevoir des services de counseling pour des problèmes émotifs ou comportementaux (Turner, Finkelhor, & Ormrod, 2007b). De nombreux chercheurs se sont engagés dans cette voie, en soulignant que ce n'est pas la structure familiale qui explique l'adaptation des jeunes mais bien les processus relationnels, les caractéristiques des enfants, des parents et des beaux-parents, les trajectoires familiales et les ressources dont la famille dispose (Saint-Jacques & Drapeau, 2008).

La qualité des relations avec les différentes figures parentales

Dans une étude menée auprès de 12 843 adolescents américains, Cavanagh (2008) a observé que la détresse émotionnelle des jeunes est liée à la structure familiale dans laquelle ils vivent. Toutefois, lorsque la qualité des relations familiales et le niveau auquel les membres de la famille comptent les uns pour les autres¹³ sont considérés, l'impact de la structure familiale devient non significatif. Ce type de résultat s'inscrit dans la lignée des très nombreux travaux qui ont montré que les processus familiaux occupent une position centrale dans les modèles visant à comprendre les facteurs qui agissent sur l'adaptation des jeunes qui vivent des transitions familiales (Saint-Jacques & Drapeau, 2008; Saint-Jacques, Poulin et al., 2004; Sturges, Davies, & Dunn, 2001).

Une étude réalisée au Québec auprès d'adolescents vivant en famille recomposée (n=121) souligne la contribution importante du parent résident à la présence ou non de problèmes de comportement chez son enfant (Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier, & Lépine, 2003). Dans cette étude, une corrélation négative élevée est observée entre la qualité de la communication et les problèmes de comportement du jeune, alors qu'une association positive modérée est notée entre les problèmes relationnels parent-enfant et les problèmes de comportement de ce dernier. D'autres études soulignent que la relation parent-enfant au sein des familles recomposées est centrale pour comprendre l'adaptation des jeunes. Par exemple, l'analyse du témoignage de 28 jeunes adultes vivant ou ayant vécu en famille recomposée a montré que si la relation beau-parent-bel-enfant a un impact sur le sentiment de bien-être du jeune, la relation entre le parent biologique et son enfant a un impact encore plus grand (Cartwright & Seymour, 2002).

¹² En ce cas, on peut se demander si nous sommes face à un phénomène de résilience, une réaction rare à un contexte comportant des risques importants.

¹³ Cette variable est mesurée à l'aide de quatre questions (e.g. *Jusqu'à quel point toi et ta famille avais du plaisir ensemble*). Le score moyen obtenu permet d'ordonner cette variable sur une échelle allant de 0=faible à 4=élevé.

Quelques études ont aussi montré que la qualité de la relation avec le beau-parent est associée à l'adaptation des jeunes de familles recomposées. Sturgess et al. (2001) ont observé que des enfants âgés entre 4 et 7 ans qui situent leur beau-parent loin d'eux (à l'aide d'un test projectif) sont trois fois plus susceptibles de manifester des problèmes extériorisés que ceux qui lui accordent une place centrale. Par ailleurs, l'importance du beau-parent dans l'adaptation du jeune dépendrait en grande partie de la relation qu'entretient le jeune avec son parent (Yuan & Hamilton, 2006). En effet, on remarque qu'il y a une interaction entre le bien-être de l'adolescent, l'implication du beau-père et celui de la mère, mettant ainsi en évidence le rôle médiateur joué par la mère dans la relation beau-parent-enfant (Yuan & Hamilton, 2006).

La proximité avec le père non résident n'influencerait pas directement la présence de problèmes extériorisés et intériorisés de jeunes qui vivent en famille recomposée (Berg, 2002; King, 2006). Berg (2002) note que le fait d'avoir une bonne relation avec son parent non résident est bénéfique pour l'estime de soi des enfants qui voient ce parent régulièrement. On ne note pas de différence significative chez les enfants qui n'ont pas de contacts réguliers avec ce parent. Smith (2003), de son côté, insiste sur le fait que ce serait plutôt la perception qu'a l'enfant de cette relation qui aurait un impact sur son adaptation. Notamment, les résultats d'une recherche menée auprès de 184 familles recomposées britanniques révèlent qu'un enfant qui aurait des contacts avec son parent non résident alors qu'il n'en n'a pas envie présenterait plus de problèmes de comportement qu'un enfant qui souhaite les contacts avec son parent et qui les apprécie. Une relation conflictuelle avec le parent non résident serait associée à davantage de problèmes de comportement selon les conclusions d'une étude effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 1 812 adolescents américains (Yuan & Hamilton, 2006). En ce qui a trait à la mère non résidente, les résultats de King (2007) obtenus auprès de 294 adolescents de familles recomposées patricentriques montrent que de se sentir proche d'elle aurait un impact positif sur les problèmes intériorisés, mais n'aurait aucune influence sur les comportements extériorisés. En ce qui concerne la fréquence des contacts, les résultats de l'étude de Saint-Jacques et ses collaborateurs (2003) obtenus auprès de 121 adolescents québécois montrent qu'un contact régulier avec le parent non résident ne serait pas corrélé avec le niveau de problèmes de comportement, tandis que des contacts sporadiques seraient associés à davantage de problèmes.

Une étude longitudinale (n=2 702) montre que l'absence du père biologique est associée à une augmentation du risque d'incarcération à l'âge adulte. Harper et McLanahan (2004) ont estimé que ce risque est trois fois plus élevé chez les garçons provenant d'une famille recomposée par rapport à ceux de famille intacte. Ce taux augmente dans les familles où le père est absent, dont les familles recomposées matricentriques. Quoique considérables et, malgré tout, significatifs, ces résultats doivent être interprétés avec prudence puisque l'échantillon de garçons en famille recomposée est ici relativement petit (n=181), représentant 6,7% de l'échantillon total. On constate que les recherches portant sur l'impact du parent non résident sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées soulèvent des résultats contradictoires allant de l'absence d'effet à un impact important. Il convient donc d'être prudent face aux conclusions que l'on peut tirer de ce champ d'étude peu exploré à ce jour.

Conflits parentaux

Dunn, O'Connor et Cheng (2005) ont évalué l'impact des conflits parentaux sur la manifestation de problèmes intériorisés et extériorisés chez 159 enfants âgés de 8 à 17 ans vivant dans différentes structures familiales. La fréquence des conflits entre la mère résidente et le père non résident ainsi que l'implication de l'enfant dans ces conflits sont associées à des scores plus élevés de problèmes intériorisés chez les enfants de familles recomposées (Dunn et al., 2005). Ces résultats demeurent significatifs même lorsque l'on contrôle la qualité de la relation de l'enfant avec ses deux parents. Ces résultats sont en partie les mêmes lorsque le conflit sévit entre la mère et le beau-père. En ce cas, si l'implication de l'enfant dans le conflit est associée à plus de problèmes de comportement extériorisés ou intériorisés, la fréquence de ces conflits ne joue pas (Dunn et al., 2005). Il se dégage aussi de cette étude que la vie au sein d'une famille recomposée a le potentiel de surexposer les enfants aux conflits conjugaux, ce qui n'est pas sans risque. En effet, un enfant qui est impliqué à la fois dans le conflit entre ses parents et dans celui qui se déroule au sein du couple recomposé est particulièrement à risque de présenter des problèmes extériorisés (Dunn et al., 2005). Selon les résultats d'une autre étude (Jenkins, Simpson, Dunn, Rasbash, & O'Connor, 2005), les conflits parentaux impliquant les enfants auraient un effet direct sur les problèmes de comportement extériorisés. Contrairement aux conflits généraux entre partenaires par exemple, l'enfant peut se blâmer et se rendre responsable du conflit qui existe entre ses parents. Dans leur étude, Dunn et al. (2005) n'ont pas observé de relations entre la présence de problèmes de comportement intériorisés ou extériorisés chez le jeune et l'existence d'un conflit entre le beau-père et le père non résident (Dunn et al., 2005). Il faut cependant demeurer prudent face à ces études qui sont toutes menées auprès de petits échantillons, d'autant plus quand des analyses sont effectuées auprès de sous-groupes.

Les relations de fratrie

D'emblée, précisons qu'à ce jour, peu d'études semblent s'être penchées sur les relations de fratrie qui, en soit, constituent un facteur de protection. Par contre, certaines études ont constaté qu'il y aurait une forte association entre la qualité de la relation de fratrie et l'adaptation de l'enfant (Bank, Burraston, & Snyder, 2004; Deater-Deckard, Dunn, & Lussier, 2002; Gass, Jenkins, & Dunn, 2007). De plus, une relation de fratrie positive pourrait avoir un effet protecteur pour les enfants vivant des transitions ou de l'adversité (Gass et al., 2007) tandis qu'une relation négative et conflictuelle pourrait prédire des difficultés d'adaptation (Bank et al., 2004). Tel qu'il est possible de le remarquer dans ce présent document, l'adaptation des enfants figure parmi les sujets les mieux documentés dans la recherche sur les familles recomposées. Toutefois, les aspects entourant la relation de fratrie demeurent souvent négligés (Baham, Weimer, Braver, & Fabricius, 2008). Ainsi, en plus de constater l'insuffisance de la recherche sur ce sujet, on observe également un manque de consensus sur les éléments favorisant une relation de fratrie positive et sur ceux diminuant l'effet protecteur de cette relation.

Afin de mieux comprendre la variabilité dans la relation de fratrie au sein des familles recomposées, Hetherington et Stanley-Hagan (1999) ont proposé deux hypothèses. L'hypothèse de compensation insiste d'abord sur le fait que les membres de la fratrie compenseraient l'absence ou le désengagement parental en se fournissant mutuellement

un soutien et en se protégeant l'un et l'autre en cas de difficultés. Quant à l'hypothèse de contamination, soit le deuxième concept, elle postule que la présence de conflits au sein d'une famille contaminerait la relation de fratrie en engendrant davantage de négativisme et de conflits. Cela dit, selon les auteurs recensés par Baham et ses collaborateurs (2008), la plupart des recherches semblent unanimes : trois facteurs influenceraient la qualité de la relation de fratrie et la capacité de cette relation à compenser ou à protéger lors de difficultés. Ces trois facteurs, soit la relation parent-enfant, les caractéristiques individuelles de l'enfant ainsi que les caractéristiques de la fratrie seront d'ailleurs présentés dans cette section.

Les conséquences de la relation parent-enfant sur les relations de fratrie

Plusieurs études ont trouvé que la qualité de la relation parent-enfant a un impact substantiel et direct sur la relation de fratrie ainsi que sur l'adaptation de l'enfant (Baham et al., 2008; Wallerstein & Lewis, 2007). De plus, il est important de considérer que les enfants vivant en famille recomposée ont un défi bien particulier : maintenir les relations avec plusieurs adultes ayant un rôle parental, soit le parent résident, le beau-parent, le parent non résident et le beau-parent non résident. Cela dit, pour certains auteurs, il semble que le lien biologique agirait sur la qualité de la relation parent-enfant (Baham et al., 2008; Dunn, et al., 2000; Wallerstein & Lewis, 2007).

Quant à Dunn et ses collaborateurs (2000), ils ont trouvé que les relations mère-enfant seraient plus tendues en présence d'un beau-père. D'ailleurs, une étude longitudinale menée sur une période de dix ans auprès des membres de fratrie évoluant en famille recomposée a permis de constater que la qualité de la relation parent-enfant avait un énorme impact sur l'adaptation générale des enfants. En fait, il a été rapporté que les enfants entretenant une relation positive avec un parent avaient une meilleure adaptation psychologique tandis que ceux qui se sentaient davantage rejetés par leur parent ou leur beau-parent fonctionnaient moins bien. En outre, des chercheurs ont également observé que le beau-parent avait le pouvoir d'influencer la relation entre le parent biologique et l'enfant (Wallerstein & Lewis, 2007). Les résultats préliminaires d'une autre étude soutiennent l'idée selon laquelle les enfants en famille recomposée entretenant une relation positive avec leur mère auraient aussi une meilleure relation avec les membres de leur fratrie. De ce fait, une relation positive avec la fratrie serait significativement associée à un plus faible niveau d'extériorisation et d'intériorisation des problèmes (Baham et al., 2008). Toutefois, une relation mère-enfant négative pourrait se répercuter sur la relation de fratrie, en ce sens où il semblerait que la relation de fratrie ne puisse pas toujours palier l'absence d'une relation parent-enfant positive (Jenkins, Dunn, O'Connor, Rasbash, & Behnke, 2005). Enfin, pour Werner (2000), il apparaît donc que les relations de fratrie seraient plus positives lorsqu'elles se complètent que lorsqu'elles se substituent.

Traitement parental différencié

D'abord, précisons que le traitement parental différencié fait référence à la tendance qu'ont les parents d'agir différemment envers chacun des enfants. Le traitement différencié négatif correspond au fait qu'un enfant reçoit plus d'affects négatifs de la part de ses parents tandis que le traitement différencié positif implique que les parents favorisent un enfant et s'engagent davantage auprès de celui-ci que d'un autre. (Jenkins,

Rasbash & O'Connor, 2003). Ainsi, il semble que le traitement parental différencié soit parfois plus fréquent au sein des familles recomposées étant donné que le beau-parent a souvent besoin de temps pour développer une relation avec le bel-enfant. Il arrive aussi que le beau-parent agisse différemment avec son bel-enfant qu'avec son enfant biologique (Baham et al., 2008). De plus, une étude canadienne (n=187) a révélé que le traitement parental différencié était plus élevé dans les environnements familiaux stressants. Les sources de stress découlant d'un faible statut socioéconomique, d'une famille nombreuse et des difficultés conjugales seraient associées à un plus grand traitement parental différencié. Sur ce plan, il y aurait d'ailleurs plus de négativisme dans les relations au sein des familles matricentriques qu'au sein des familles biparentales intactes. En fait, l'augmentation du niveau de stress dans les familles recomposées pourrait même entraver les pratiques parentales. Pour Jenkins et al. (2003), une fois tous ces risques combinés, il y aurait potentiellement une augmentation du traitement parental différencié. Autrement dit, en famille recomposée, plus il y aurait de risques pour les enfants, plus chaque risque individuel serait exacerbé. Enfin, dans leur recension des écrits, Baham et ses collaborateurs (2008) ont rapporté une forte association entre le traitement parental différencié en famille recomposée et une relation négative entre les membres de la fratrie.

Les conflits entre les parents

Une fois de plus, peu d'études ont été effectuées afin d'associer les conflits entre les parents et les relations de fratrie au sein des familles recomposées. Cela dit, il semble que le niveau de conflit dans un couple remarié soit associé à une plus grande prévalence des conflits et du négativisme entre les membres de la fratrie. Par contre, pour Dunn, Davies, O'Connor et Sturgess (2001), ces éléments seraient modérés par quelques facteurs dont la qualité de la relation parent-enfant, la durée du mariage ainsi que le statut socioéconomique de la famille. Enfin, mentionnons que parmi les différents types de familles, la famille recomposée complexe serait la plus encline à présenter un niveau de stress, de conflits et de relations problématiques élevés (Dunn et al., 2000).

Les caractéristiques individuelles des enfants et de la fratrie

Quelques études se sont intéressées aux caractéristiques des enfants et de la fratrie ou, plus précisément, aux impacts pouvant réduire ou renforcer le rôle protecteur de la relation de fratrie. En outre, il semble que certaines caractéristiques de l'enfant puissent influencer la relation de fratrie dont l'âge, le sexe et le tempérament. Quant aux caractéristiques liées à la fratrie, Baham et ses collaborateurs (2008) précisent que la différence d'âge entre les enfants, le sexe, le lien biologique, le type de fratrie et les affinités pourraient teinter la relation. Cependant, il faut à nouveau préciser que le nombre limité de recherches ainsi que l'absence de consensus empêchent de vérifier lequel de ces facteurs a le plus de poids ou lesquelles de ces variables ont plus d'un impact lorsqu'elles sont combinées à d'autres variables. Dans une étude s'intéressant au traitement parental différencié, Jenkins et ses collaborateurs (2003) ont constaté que de nombreuses variables spécifiques aux enfants étaient associées à des niveaux plus élevés de traitement différencié. En fait, les résultats démontrent que les garçons, les fratries mixtes, les jeunes enfants ainsi que les enfants au tempérament irritable seraient davantage exposés au négativisme de leurs parents.

Par ailleurs, d'autres études ont également examiné les différences entre les types de fratrie. Parmi les résultats les plus marquants, Deater-Deckard et ses collaborateurs (2002) ont trouvé que les fratries biologiques entretenaient des relations plus litigieuses que les demi-fratries¹⁴ et les quasi-fratries¹⁵. Toutefois, il convient de préciser que l'amointrissement des conflits n'est pas forcément synonyme de relations plus chaleureuses. En fait, il se peut que la diminution des conflits soit plutôt un signe de désengagement dans la relation de fratrie. Quant à Strow et Strow (2008), ils ont indiqué que la présence d'une demi-fratrie avait un impact négatif sur le bien-être de l'enfant. De plus, les enfants issus de quasi-fratries et de fratries biologiques auraient des résultats académiques plus faibles et des difficultés extériorisées plus grandes lorsque le parent et son nouveau conjoint auraient eu un nouvel enfant ensemble. À première vue, ces résultats peuvent surprendre et c'est pourquoi d'autres recherches seraient nécessaires, d'autant plus que les demi-fratries évoluent au sein de familles recomposées complexes qui sont elles-mêmes plus à risque.

Les relations avec les grands-parents

Pour les enfants en famille recomposée, les grands-parents sont une importante source de soutien. Leur influence positive pourrait même augmenter lors de situations familiales stressantes (Lussier, Deater-Deckard, Dunn & Davies, 2002). En fait, les grands-parents jouent un rôle important lors des transitions familiales. De plus, il semble que les changements démographiques tels que l'augmentation de l'espérance de vie permettent à la plupart des enfants de bénéficier de la présence prolongée de leurs grands-parents ou même de leurs beaux-grands-parents (Ganong, 2008). Par contre, avec les nombreux changements dans les structures familiales, la typologie de la grand-parentalité a également changé et permet maintenant d'inclure jusqu'à trois types de beaux-grands-parents (Ganong, 2008). En effet, les enfants peuvent avoir plusieurs grands-parents différents jouant un important rôle dans leur vie. Enfin, précisons qu'à ce jour, encore très peu d'études sont disponibles sur la relation unissant les grands-parents à leurs petits-enfants ainsi que sur le côté hautement protecteur de cette relation.

Les grands-parents et l'adaptation des enfants

Pour plusieurs auteurs, il semble établi qu'en famille recomposée, les grands-parents jouent un rôle important pour les enfants et ils peuvent même influencer l'adaptation générale des enfants (Lussier et al., 2002). Pour ces enfants, un grand-parent peut représenter une figure d'attachement, combler un vide et endosser un rôle protecteur lors de situations difficiles (Lussier et al., 2002; Ruiz & Silverstein, 2007). De plus, il semble que les grands-parents influencent directement leurs petits-enfants à travers une relation réconfortante, soutenante et positive. Or, on constate aussi qu'en facilitant la proximité dans la relation parent-enfant, les grands-parents auraient donc une influence indirecte (Lussier et al., 2002). Toutefois, le rôle des grands-parents peut changer au cours de la séparation parentale et de la recombinaison familiale. En effet, il arrive qu'ils adoptent le

¹⁴ Les demi-fratries sont entendues au sens où en plus des enfants biologiques du parent, elles incluent au moins un enfant né de la nouvelle union entre ce parent et le beau-parent.

¹⁵ Les quasi-fratries sont entendues au sens où elles combinent à la fois les enfants biologiques du parent et ceux du beau-parent, sans lien biologique.

rôle de compagnon, de confident et même de parent d'accueil. Enfin, mentionnons que la nature et la fréquence des contacts peuvent également évoluer lors de telles transitions (Dunn, et al., 2006).

Pour Lussier et ses collaborateurs (2002), la proximité d'un grand-parent serait liée à la meilleure adaptation des enfants (n=55) interrogés dans leur étude. Étant donné que cette proximité varierait selon les différents types de familles, il a par contre été difficile pour les auteurs de statuer quant au rôle protecteur des grands-parents. Selon cette même étude (Lussier et al., 2002), il semble que le niveau d'intériorisation et d'extériorisation des enfants qui sont près de leurs grands-parents maternels ait diminué. En contrepartie, il importe de préciser que ce résultat n'a été documenté que pour les enfants vivant au sein de familles biparentales intactes ou de familles recomposées matricentriques. D'ailleurs, ce résultat était particulièrement différent pour les enfants évoluant dans une famille recomposée patricentrique. Pour ces enfants, la proximité avec leurs grands-parents maternels ou avec les parents de leur belle-mère était même associée à de plus grands problèmes d'adaptation. Enfin, les chercheurs en sont donc venus à la conclusion que l'association entre l'adaptation des enfants et la proximité avec les grands-parents avait un lien plus fort du côté maternel que du côté paternel.

Dans leur étude examinant le lien entre la grand-parentalité et l'adaptation des adolescents, Attar-Schwartz et al., (2009) ont trouvé des résultats à la fois similaires et divergents par rapport à ceux de Lussier et ses collaborateurs (2002). En effet, chez les adolescents, l'accroissement de l'implication grand-parentale serait fortement associée à un amoindrissement des problèmes d'adaptation et à un accroissement des comportements prosociaux. Cet élément était d'ailleurs plus marqué pour les enfants vivant en famille recomposée qu'en famille biparentale intacte. Toutefois, de la même façon que le rapportaient Lussier et ses collaborateurs (2002), il a été trouvé que niveau d'implication des grands-parents était le même dans tous les types de familles. Même si cette étude ne peut établir de cause à effet, il est permis de supposer que le rôle des grands-parents a un effet protecteur et est associé à l'adaptation des enfants.

D'autres études se sont également penchées sur l'impact du divorce et du remariage sur la qualité de la relation entre les grands-parents et leurs petits-enfants (Kemp, 2007; Ruiz & Silverstein, 2007). Ruiz & Silverstein (2007) ont d'ailleurs soutenu l'hypothèse de Lussier et al. (2002) selon laquelle les grands-parents combleraient un vide auprès de leurs petits-enfants. En fait, ils ont trouvé qu'une relation positive entre grands-parents et petits-enfants réduirait les problèmes intériorisés des enfants lorsque ces derniers entretiennent une relation positive avec leurs propres parents. Il est à noter que les enfants en famille recomposée étaient ceux présentant le plus de difficultés d'intériorisées et, par conséquent, ceux retirant moins de bénéfices de la relation avec leurs grands-parents.

Variables influençant la qualité de la relation entre grands-parents et petits-enfants

Selon plusieurs auteurs, les parents en famille recomposée influencent la relation entre les grands-parents et leurs petits-enfants (Block, 2002; Lussier et al. 2002; Ruiz & Silverstein, 2007; Soliz, 2007; Tisdale, 2003). En effet, cette relation serait grandement dépendante de celle qui prévaut entre les parents de l'enfant et les grands-parents (Lussier

et al., 2002). De plus, il semble que le lieu de résidence de l'enfant et la modalité de garde soient également des facteurs pouvant teinter la relation grand-parentale. Ainsi, les grands-parents liés biologiquement au parent non résident auraient moins de contact avec leurs petits-enfants et la relation serait plus distante (Dunn et al., 2006; Lussier et al., 2002). Quant à Ruiz et ses collaborateurs (2007), ils ont trouvé que le parent gardien ne promouvait généralement pas les relations entre les grands-parents liés biologiquement au parent non gardien et leurs petits-enfants.

Au sein des familles recomposées, rappelons que la mère aurait une influence significative dans la relation entre grands-parents et petits-enfants. En effet, les grands-parents maintiendraient davantage une relation de proximité avec les enfants de leur fille que de leur fils. De plus, les grands-parents maternels présenteraient un plus grand niveau de soutien et de camaraderie envers leurs enfants et petits-enfants (Block, 2002; Dunn et al., 2006). Il semble également que les liens biologiques contribuent à la proximité de la relation entre grands-parents et petits-enfants, d'autant plus que certaines études ont démontré que les grands-parents biologiques entretenaient une relation plus proche avec leurs petits-enfants biologiques que les beaux-grands-parents avec leurs beaux-petits-enfants (Ruiz & Silverstein, 2007; Soliz, 2007). Toutefois, Ruiz et Silverstein (2007) indiquent que malgré l'augmentation du nombre de grands-parents pour les enfants en famille recomposée, il y a tout de même une plus grande distance ainsi qu'une réduction de l'implication et de l'engagement de la part des grands-parents. Enfin, d'autres études ont suggéré que l'âge et le sexe des grands-parents et des petits-enfants pourraient peut-être influencer le rôle protecteur de la relation grand-parentale (Christensen & Smith, 2002; Dunn et al., 2006).

Les trajectoires familiales

Une des limites que l'on retrouve fréquemment dans l'étude de l'adaptation des jeunes de familles recomposées est que les chercheurs isolent la recomposition de la trajectoire familiale dans laquelle elle s'insère. Ainsi, certains enfants connaîtront la séparation puis la recomposition de leurs parents et cette situation sera maintenue jusqu'à leur émancipation. D'autres, par contre, pourront connaître la séparation du couple recomposé, auront à nouveau à s'adapter à la vie au sein d'une famille monoparentale et, dans certains cas, vivront une deuxième recomposition familiale. Une lecture de l'enchaînement des différents épisodes familiaux a ainsi permis à Sweeney (2007) de noter que les enfants vivant dans une famille recomposée à la suite d'un divorce vont mieux sur le plan émotionnel lorsqu'on les compare aux enfants qui naissent alors que leurs parents sont déjà séparés. En effet, il souligne que les jeunes vivant en famille recomposée matricentrique après un divorce font preuve d'un plus grand bien-être émotionnel. Ce résultat n'est peut-être pas étranger au fait que ces jeunes peuvent compter sur une implication de leurs parents et un revenu plus élevés, ont une mère plus scolarisée et en meilleure santé que les jeunes qui n'ont jamais vécu avec leurs parents biologiques (Sweeney, 2007).

On qualifie de transitions sérielles les trajectoires des familles marquées par plusieurs séparations et unions conjugales. Dans une étude menée auprès d'un échantillon non probabiliste d'adolescents de familles recomposées (n=121), on a observé que 10 %

avaient vécu au moins cinq transitions de type 2¹⁶ depuis leur naissance et que 43 % des jeunes avaient connu plus d'un épisode de vie en famille recomposée (Saint-Jacques et al., 2005). Ce type de trajectoire semble avoir un impact négatif sur les enfants puisque les études montrent que les jeunes qui ont connu plus de séparations ou de recompositions affichent plus de problèmes de comportement (Hao & Xie, 2002; Jeynes, 2006; Saint-Jacques et al., 2001; 2003). Par exemple, Saint-Jacques et al. (2005) ont observé que le fait de vivre un nombre élevé ($n \geq 4$) de changements transitionnels de type 2 augmentait de 4,3 fois le risque de présenter des problèmes de comportement. L'étude longitudinale de Hao et Xie (2002) auprès d'un échantillon représentatif de 1 060 jeunes âgés de 6 à 17 ans démontre que le stress engendré par les transitions familiales multiples peut contribuer au développement de problèmes de comportement. Dans une étude retraçant les transitions familiales vécues par 12 843 adolescents, Cavanagh (2008) affirme qu'une instabilité cumulative, par exemple plusieurs déménagements souvent en lien avec l'établissement d'une famille recomposée, serait le facteur de prédiction le plus robuste de l'adaptation des jeunes de familles recomposées, ce qui rejoint les résultats de la méta-analyse de Jeynes (2006). Il est possible de considérer que les transitions familiales répétées constituent une accumulation de facteurs de stress qui finissent par dépasser la capacité d'adaptation des personnes. La sécurité émotionnelle d'un enfant risque d'être davantage ébranlée lorsque la trajectoire familiale est marquée par plusieurs ruptures relationnelles, avec pour conséquence de diminuer son habileté à faire face au stress. Aussi, si les enfants sont résilients, les transitions répétées finissent pas épuiser leur capacité à s'adapter (Jeynes, 2006; Davies & Cummings, 1994; Rutter, 1979).

L'étude des trajectoires familiales permet aussi de tenir compte de l'aspect temporel associé à l'adaptation des jeunes. Sur ce plan, les résultats divergent. Par exemple, Faber (2007) a observé qu'avec le temps, les problèmes de comportement des enfants de familles recomposées ($n=35$) diminuent. À 13 ans, leur niveau de problèmes intériorisés est similaire à celui des jeunes de familles intactes ($n=1186$) et à 14 ans, ils sont plus bas. Du côté des problèmes extériorisés, à l'âge de 14 ans, les résultats des deux groupes sont similaires. Ceci suggère qu'il faut en moyenne quatre ans aux enfants pour s'adapter au remariage de leur mère. Saint-Jacques et al. (2003) ont plutôt remarqué que plus le temps écoulé depuis le début de la recomposition s'accroît, plus les jeunes ($n=121$) manifestent de problèmes de comportement. Ce dernier résultat, bien qu'intrigant, s'apparente aux résultats obtenus antérieurement (Bray, 1999; Saint-Jacques, 2000) appuyant en cela une observation faite il y a plusieurs années par Hetherington, Cox et Cox (1982) au sujet d'une réaction latente (*sleeper effect*) des jeunes vivant une recomposition familiale. Cette hypothèse prévoit que les difficultés d'adaptation à la recomposition n'apparaîtront pas au début de la recomposition, mais bien au moment où le jeune atteindra l'adolescence. Toutefois, dans cette étude, l'examen du lien entre le développement pubertaire du jeune et l'apparition de problèmes de comportement n'a rien révélé de significatif. Ahrons et Tanner, 2003 (cités dans Ahrons, 2006) soulignent qu'un nombre

¹⁶Les transitions de type 2 comprennent les transitions plus inhabituelles qui impliquent généralement une perte ou une blessure et qui créent souvent un stress élevé. Dans ce type de changement, on retrouve la séparation ou le divorce des parents, l'arrivée ou le départ d'un beau-parent, le départ ou l'arrivée d'un membre de la fratrie (incluant la demi-fratrie et la quasi-fratrie), la réunification des parents séparés, un changement de parent résident, le début ou la fin d'un placement en milieu substitut.

disproportionné de jeunes qui mentionnent que leur relation s'est détériorée après le divorce ont vu leur père se remarier dans l'année suivant son divorce, ce qui souligne l'importance de tenir compte de la densité des transitions familiales que vivent les jeunes

Les trajectoires familiales peuvent aussi être examinées sous l'angle des événements qui les ponctuent. Se basant sur le témoignage rétrospectif de 1 803 jeunes adultes, Barrett et Turner (2005) affirment que les jeunes en famille recomposée sont davantage exposés à des situations stressantes (de type traumatique comme être victime ou témoin de violence, ou porteuses de stress comme devenir prestataire de l'aide sociale) que les jeunes de familles intactes. Le poids des événements stressants, par rapport au niveau socioéconomique et aux processus familiaux, est celui qui pèse le plus lourd dans l'équation visant à prédire les symptômes dépressifs de ces jeunes.

L'impact des ressources économiques sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées

Kerr et Beaujot (2002) affirment qu'un revenu familial faible a un impact significatif sur les problèmes psychosociaux chez les enfants vivant en famille recomposée. Ce résultat s'inscrit dans la longue liste des études qui ont montré les effets très négatifs de la pauvreté sur le développement des enfants (Evans, 2004). Comme les familles non intactes sont plus à risque de vivre de longues périodes avec moins de ressources économiques, il est possible que la présence de problèmes de comportement soit davantage liée à un faible revenu constant qu'au revenu qui est considéré lors de l'étude (Kerr & Beaujot, 2002). Les difficultés économiques sont des modérateurs de l'adaptation des jeunes dans la mesure où elles influent les pratiques des parents et les milieux de vie que les enfants fréquentent (Cloutier, Bissonnette, Ouellet-Laberge & Plourde, 2004). En théorie, la recomposition familiale vient augmenter les ressources économiques potentiellement disponibles. Toutefois, on constate que cet apport de ressources n'est pas nécessairement mis à la disposition de la famille, le beau-parent pouvant par exemple soutenir financièrement ses enfants avec qui il ne vit pas ou ne pas assumer de responsabilités économiques face aux enfants de son conjoint. Ceci pourrait expliquer comment il se fait que l'amélioration des ressources économiques chez les familles recomposées ne permette pas d'observer d'impact positif sur l'adaptation de leurs enfants ou sur les résultats scolaires lorsqu'on les compare à des jeunes de familles monoparentales. Ces résultats ont été obtenus par Ram et Hou (2003) qui ont examiné la situation de 10 847 enfants canadiens à partir des données de l'ELNEJ. Parmi les pistes d'interprétation possibles, ils soulignent que la recomposition entraîne une nouvelle instabilité dans la vie de l'enfant qui affecte son adaptation. Dans la même veine, l'étude de Wen (2008) réalisée auprès de 20 667 jeunes États-Uniens montre que les indicateurs du statut socioéconomique et du capital social de la famille n'expliquent qu'une petite partie des différences que l'on observe entre le niveau d'adaptation des jeunes de familles recomposées (n=2 243) et de familles intactes (n=12 517).

Encadrement et soutien de la part des parents

Plusieurs études montrent que les jeunes qui vivent des transitions familiales bénéficient de moins de soutien et d'une plus faible supervision parentale (Barrett & Turner, 2005; Rodgers & Rose, 2002). Parfois, ceci est associé à plus de problèmes intériorisés comme

des symptômes dépressifs (Barrett & Turner, 2005), parfois non. (Rodgers & Rose, 2002). Cette contradiction peut relever des différences de populations, la première étude examinant de façon rétrospective les perceptions de jeunes adultes âgés entre 19 et 21 ans, alors que la seconde a porté sur des adolescents âgés en moyenne de 15 ans. Les auteurs soulignent toutefois que lorsque le soutien parental est faible, le soutien du voisinage (par exemple, le fait de créer un lien positif avec un adulte significatif qui fournit un support extrafamilial) peut avoir un effet positif sur les comportements intériorisés, alors que celui des pairs ne semble pas avoir d'impact positif (Rodgers & Rose, 2002). De plus, quelques études rapportent que le niveau de supervision parentale est plus faible dans les familles non intactes, dont les familles recomposées, favorisant ainsi l'apparition de problèmes de comportement extériorisés chez le jeune, notamment de comportements antisociaux (Apel & Kaukinen, 2008; Rodgers & Rose, 2002). Ainsi, le fait que le parent soit moins présent pour surveiller les fréquentations de son enfant augmenterait les occasions d'affiliation avec des pairs déviants, exacerbant ainsi les comportements délinquants. Une étude longitudinale de Ram et Hou (2005) auprès de 3000 enfants âgés de 4 à 7 ans et de leurs parents montrent que les enfants de familles recomposées présentent davantage de comportements agressifs que ceux de familles intactes. Cependant, ils soulignent que les pratiques parentales problématiques (ex. : désapprouver l'enfant, se fâcher facilement, punir l'enfant plusieurs fois pour la même chose) joueraient le rôle de médiateur entre la structure familiale et les manifestations de problèmes de comportements extériorisés.

Le niveau d'adaptation des figures parentales

Plusieurs études ont démontré que le niveau d'adaptation du parent résident est associé à celui de l'enfant (Gosselin & David, 2007; McMunn et al., 2001; Ram & Hou, 2003; Saint-Jacques et al., 2003). McMunn et al. (2001) ont observé, dans leur étude auprès de 5 705 enfants de 4 à 15 ans, que les enfants dont la mère obtient un score élevé de problèmes de santé mentale sont deux fois plus susceptibles d'avoir de hauts scores de difficultés. Ainsi, le fait que le parent ait un seuil de détresse psychologique élevé, de dépression ou de stress est associé à des problèmes d'adaptation chez les jeunes de familles recomposées (McMunn et al., 2001; Saint-Jacques et al., 2003). Les résultats de l'étude de Ram et Hou (2003) les amènent à conclure que le bien-être psychologique du parent figure parmi les facteurs qui contribuent le plus à expliquer les problèmes émotifs et comportementaux des enfants de familles non intactes. Une étude menée auprès 80 familles recomposées québécoises et franco-ontariennes va dans le même sens et ajoute que le niveau d'adaptation du beau-parent a aussi un impact sur l'adaptation de l'enfant (Gosselin & David, 2007).

Les caractéristiques de l'enfant

À une exception près, les études examinées dans le cadre de cette recension n'ont pas examiné la relation entre l'âge de l'enfant de familles recomposées et son niveau d'adaptation. Une recension portant sur des travaux moins récents insistait sur le cas particulier des adolescents qui doivent vivre de manière simultanée des changements importants sur le plan familial et sur le plan individuel (Saint-Jacques & Drapeau, 2008). Cette synergie expliquerait que les jeunes de familles recomposées vivent souvent leur adolescence avec plus de difficultés que leurs pairs de familles biparentales intactes

(Bray, 1999). Les résultats de Saint-Jacques et ses collaborateurs (2003) auprès de 121 adolescents de familles recomposées font ressortir que plus l'enfant était jeune au moment de l'arrivée du beau-parent, plus il manifeste, au moment de l'étude, des problèmes de comportement. Il s'agit cependant d'un échantillon non représentatif.

Le genre de l'enfant a aussi été étudié afin de voir s'il y a une différence entre les garçons et les filles sur le plan de l'adaptation dans les familles recomposées. Si les travaux antérieurs aux années 2000 laissaient place à beaucoup de contradictions (Saint-Jacques, Poulin et al., 2004), les travaux plus récents tendent à montrer que les garçons et les filles de familles recomposées ne sont ni plus ni moins différents sur ce plan que les jeunes appartenant à d'autres structures familiales. Faber (2007) n'a trouvé aucune différence significative dans son échantillon de 35 jeunes entre les garçons et les filles, suggérant ainsi qu'ils ne s'ajusteraient pas différemment au remariage de leur parent. Les résultats de Singleton-Winston (2003) vont somme toute dans le même sens en affirmant que les filles (n=168) présenteraient davantage d'anxiété que les garçons (n=130), mais que cette différence serait davantage associée à la différence que l'on retrouve dans la population normale qu'à la structure familiale. Un échantillon représentatif d'enfants canadiens âgés de 4 à 7 ans (ELNEJ) montre que peu importe la structure familiale, les garçons commettraient, de façon générale, davantage d'agressions directes (ex. : s'en prendre directement aux gens ou aux choses) alors que les filles auraient davantage recours à de l'agressivité indirecte (ex. : révéler un secret pour se venger, parler dans le dos de quelqu'un) (Ram & Hou, 2005). Cependant, les résultats montrent que l'intensité des manifestations agressives serait accrue autant pour les filles que pour les garçons lorsqu'ils vivent avec un beau-parent.

Les filles qui vivent avec un beau-père alcoolique sont plus à risque de présenter un désordre de la conduite que les garçons (Foley et al., 2004¹⁷). Elles sont aussi plus à risque de présenter des désordres de la conduite lorsqu'elles vivent avec un beau-père alcoolique plutôt qu'auprès d'un père biologique alcoolique. De l'avis de Foley et al. (2004), ces résultats s'inscrivent dans la lignée des études qui proposent que l'augmentation des problèmes psychiatriques des jeunes ne tient pas tant des changements familiaux en soi, mais de la manière dont les enfants réagissent à ces changements. En résumé, l'alcoolisme d'un beau-père doit être considéré comme un facteur de risque dans le développement de désordre de la conduite chez les filles. Enfin, Saint-Jacques et al. (2003) ont observé que plus un jeune de famille recomposée opte pour des stratégies de coping centrées sur les émotions (par exemple, se blâmer), plus il manifeste de problèmes de comportement. Dans cette étude, les caractéristiques personnelles du jeune expliquaient 10 % des problèmes de comportement, alors que les processus familiaux comptaient pour près de 30 %.

L'adaptation scolaire

Une autre façon de documenter les impacts de la recomposition familiale sur les jeunes est de regarder ce qui se passe sur le plan scolaire. Les observations faites du côté des problèmes de comportement extériorisés et intériorisés se répètent sensiblement ici. On constate en effet que les jeunes de familles recomposées ont des résultats scolaires plus

¹⁷ L'étude est menée auprès d'un échantillon de jumeaux.

faibles que les jeunes de familles biparentales intactes (taille de l'effet : $-.23$) et, dans une moindre mesure, plus faibles (taille de l'effet : $-.12$) que les jeunes de familles séparées (Jeynes, 2006). Gennetian (2005) a étudié le développement cognitif d'un échantillon représentatif de près de 6 000 enfants âgés de 5 à 10 ans en mesurant les scores en mathématiques et en lecture. Les résultats ne permettent pas de conclure que le fait de vivre au sein d'une famille recomposée soit associé à de plus faibles résultats aux différents tests cognitifs. Selon Gennetian (2005), ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que cette étude se concentre sur les jeunes enfants où les transitions sont moins influentes qu'à l'adolescence. D'autres résultats montrent que les différences entre les deux types de familles seraient plutôt attribuables aux caractéristiques et aux ressources du parent (Hofferth, 2006) plutôt qu'à la structure familiale. Les travaux de Ginther et Pollak (2004) se sont intéressés aux familles recomposées fécondes en comparant l'adaptation scolaire du bel-enfant à celui de l'enfant né du couple recomposé ($n=4\ 320$). Alors que les enfants de familles recomposées obtiendraient des taux de réussite scolaire (Jeynes, 2006) et de fréquentation collégiale moins élevés (Ginther & Pollak, 2004) que ceux de famille intacte, il n'y aurait aucune différence significative entre les enfants d'une même famille (Ginther & Pollak, 2004). Halpern-Meehin & Tach (2008) souligne en effet que la seule différence serait que les enfants communs ont une meilleure moyenne académique. Il semble toutefois que de vivre dans une famille recomposée cohabitante plutôt qu'une famille recomposée mariée représenterait davantage de risque pour l'adaptation scolaire des enfants (Raley, Frisco, & Wildsmith, 2005). De l'avis de Raley et al. (2005) et de Tillman (2007), la plus grande instabilité de ces familles, le fait de vivre divers événements stressants et un accès plus restreint aux ressources expliqueraient cette différence.

Des chercheurs se sont aussi intéressés à l'attachement envers l'école chez 1 925 adolescents et ont trouvé qu'il s'agissait d'un facteur important dans la réussite scolaire (Rodgers & Rose, 2001). De surcroît, des analyses montrent que cet élément serait particulièrement important pour les enfants en famille recomposée ou monoparentale. En effet, une instabilité traduite par une mobilité résidentielle élevée pourrait les désavantager sur le plan académique en faisant en sorte qu'ils s'attachent difficilement à leur milieu scolaire (Rodgers & Rose, 2001; Brown, 2006). Ainsi, un fort attachement agirait en tant que facteur de protection pour une bonne performance académique alors qu'un faible engagement représenterait un facteur de risque (Rodgers & Rose, 2001). On rapporte aussi que pour un adolescent en famille recomposée, une relation chaleureuse et soutenante de la part du parent pourrait l'encourager indirectement à créer des liens sociaux à l'école, ce qui le mènerait à des expériences positives et à une meilleure performance académique (Rodgers & Rose, 2001; Hodgetts, 2005). Ainsi, même si les processus relationnels avec les parents sont importants, l'attachement envers l'école serait le facteur de prédiction le plus important de la réussite scolaire et agirait aussi en tant que facteur de protection face aux problèmes de comportement (Rodgers & Rose, 2001; Rodgers & Rose, 2002; Stephens, 2009).

La recomposition dans la perspective des jeunes

Des recherches qualitatives ont tenté de mieux comprendre comment les jeunes vivent la recomposition familiale en se centrant sur leur expérience, leur point de vue. Ahrons

(2006) a interviewé des jeunes (N =173) 20 ans après qu'ils aient vécu le divorce de leurs parents. Presque tous ces jeunes (95 %) ont vécu par la suite le remariage d'un ou de leurs deux parents. Les propos recueillis montrent que la recomposition est un événement marquant sur le plan de l'organisation de la vie familiale. Le tiers des personnes interviewées ont mentionné qu'elle avait suscité en eux plus de détresse que le divorce, alors que la moitié ont trouvé le divorce plus troublant. Chez ceux qui ont connu le remariage de leurs deux parents, les deux-tiers ont mentionné que celui de leur père avait été plus stressant que celui de leur mère. Les personnes qui considèrent que le remariage de leur père a eu un impact positif sur eux sont aussi celles qui sont plus portées à dire que leur relation avec leur père s'est améliorée après le divorce.

La perception qu'ont les jeunes de la recomposition familiale semble souvent teintée par des émotions plus négatives que positives (Freishtler, Svare, & Harrison-Jay, 2003; Stoll, Arnaut, Fromme, & Felker-Thayer, 2005). À ce sujet, pour les 36 jeunes adultes interrogés dans l'étude qualitative de Freishtler et al. (2003), le stress émotionnel et la présence de conflits, les conflits de loyauté, le sentiment de perte, le changement et l'acceptation d'un beau-parent qui n'est pas tout à fait un parent apparaissent comme les cinq aspects les plus négatifs de la recomposition familiale. Ces résultats rejoignent d'ailleurs ceux de Stoll et ses collaborateurs (2005), en ce sens où pour les 15 jeunes participant à leur étude, la tristesse, le ressentiment, la perte de pouvoir, la détresse et la confusion font partie des émotions négatives associées au passage d'une famille biparentale intacte à une famille recomposée. De plus, à partir de l'analyse du discours de 122 jeunes vivant en famille recomposée, Lussier (2002) a trouvé que leurs propos étaient souvent plus marqués par des sentiments de culpabilité, de perte, de jalousie et d'animosité. Leur discours présenterait aussi une moins grande cohérence interne lorsqu'ils font référence à leur vécu familial et ils seraient même moins satisfaits de la qualité de leurs relations interpersonnelles. Pour expliquer ce résultat, Lussier (2002) avance que les transitions familiales perturberaient la qualité des relations personnelles et entraveraient ainsi la représentation interne de celles-ci.

Par contre, sur une note plus optimiste, l'appréciation de certains changements, le développement de nouvelles stratégies d'adaptation, la relation positive qui s'est installée avec le beau-parent et la présence d'une nouvelle belle-famille élargie font partie des aspects positifs de la recomposition familiale (Stoll et al., 2005). D'autres jeunes conçoivent positivement la recomposition familiale lorsqu'ils se réfèrent notamment à l'augmentation du soutien émotionnel par la famille et les amis, aux ressources matérielles et à la possibilité de croître intérieurement à travers cette transition (Freishtler et al., 2003).

On constate que l'aspect relationnel joue un rôle central dans l'adaptation des jeunes de familles recomposées. Une étude ayant interrogé 86 adolescents de familles recomposées soulève par ailleurs que les jeunes seraient plus affectés par les incidents relationnels négatifs que positifs (par exemple « papa ignore mes tentatives de le contacter » ou « la quasi-fratrie est fâchée contre maman ou dit des choses méchantes à son sujet ») est néfaste pour son adaptation (Doyle et al., 2003). Cependant, le fait de vivre plusieurs événements relationnels positifs (par exemple : « mon beau-père me dit qu'il aime des

choses chez moi ou qu'il aime ce que j'ai fait» ou « mon beau-père m'a donné de l'argent») rendrait non significative la relation entre les événements négatifs et les problèmes intériorisés et extériorisés de ces jeunes (Doyle et al., 2003).

Le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogues

Trois études menées auprès de larges échantillons d'adolescents européens et américains ont montré que les jeunes qui vivent en famille recomposée fument plus que les autres (Bjarnason et al., 2003b; Griesbach, Amos, & Currie, 2003; Heard et al., 2008). Les jeunes de familles recomposées matricentriques fument plus que les jeunes de familles recomposées patricentriques qui de leur côté fument plus que les jeunes qui vivent avec leurs parents biologiques (Bjarnason, Davidaviciene et al., 2003). L'association entre le fait de vivre en famille recomposée et celui de fumer est forte et ne dépend pas des autres facteurs de risque connus (comme le fait d'avoir un parent fumeur ou le faible statut économique (Griesbach et al., 2003). Griesbach et al. (2003) font l'hypothèse que certains processus particulièrement saillants chez les familles recomposées interfèrent dans cette association tels le temps passé ensemble, la force des liens d'attachement, l'inconsistance entre les différents milieux familiaux fréquentés par le jeune, pourraient expliquer ces différences. Ils ne les ont toutefois pas examinés empiriquement. Bjarnason, Davidaviciene et al. (2003) rappellent que le lien établi entre la recombinaison familiale et le tabagisme n'est pas observé dans toutes les études, notamment en Amérique du Nord où les jeunes ne fument pas plus que ceux vivant avec leurs deux parents. On notera par ailleurs que le fait de vivre avec un beau-parent qui fume aurait un effet au moins aussi grand que le fait de vivre avec un parent fumeur sur la probabilité qu'un jeune fume (Fidler, West, van Jaarsveld, Jarvis, & Wardle, 2008).

Une étude menée dans plusieurs pays européens auprès de 34 001 étudiants de 15 et 16 ans montre que la consommation importante d'alcool (*heavy drinking*) est plus fréquente chez les jeunes de familles recomposées matricentriques que chez les jeunes de familles monoparentales ou biparentales intactes. Le fait de vivre dans une famille recomposée patricentrique n'est pas corrélé à ce type de consommation (Bjarnason, Andersson et al., 2003). Sans l'avoir examiné empiriquement, les auteurs suggèrent que les tensions associées aux familles non traditionnelles et le contrôle parental pourraient expliquer ces résultats. Ce type d'interprétation semble soutenu par les travaux de Gettert Gilbreth (2001) qui a montré que la structure familiale en soi ne permet pas de prédire le niveau de consommation d'alcool des jeunes (n=2 555) et qu'il faut se tourner vers l'étude des processus en jeu. Ainsi, la présence de conflits entre les parents, qui entraînent de plus faibles niveaux d'attachement et d'encadrement des jeunes, serait des facteurs qui agissent à leur tour sur la prédiction de l'augmentation de la consommation d'alcool de ces derniers. Dans cette étude, la qualité des relations parent-enfant permettait non seulement de prédire le niveau de consommation d'alcool du jeune mais aussi sa progression à l'intérieur des stades de consommation.

La même tendance se répète sur le plan de la consommation de drogues. Hollist et McBroom (2006) ont constaté que les adolescents (n=15 455) vivant en famille recomposée ont plus fréquemment « déjà consommé » ou « consommé plus de 40 fois » de la marijuana (46,8 %; 19,9 %) que les jeunes vivant avec leurs deux parents (31,9 %;

9,8 %). Même en contrôlant le niveau de tension qui prévaut dans la famille, cette différence demeure. Toutefois, les analyses multivariées montrent que la structure familiale n'explique que 13 % de la variance dans la décision de consommer et que son effet est largement indirect.

Les jeunes qui vivaient en famille recomposée matricentrique à l'âge de 14 ans ont près de deux fois plus de risque de présenter un problème d'abus et de dépendance au cannabis à l'âge de 21 ans que les jeunes de familles biparentales intactes (Hayatbakhsh, Najman, Jamrozik, Mamun, & Alati, 2006). Lorsque l'on prend aussi en compte la qualité de la relation entre les parents ou le couple recomposé, ce niveau de risque demeure dans les situations de recomposition où la qualité relationnelle est bonne et augmente de 2,7 fois lorsque les relations sont problématiques, et ce, en contrôlant les facteurs socioéconomiques.

Santé, développement et sexualité des jeunes de familles recomposées

Comparés aux jeunes de familles monoparentales, les jeunes de familles recomposées ont 136 % moins de risque de présenter une piètre santé (Wen, 2008). Toutefois, globalement, l'état de santé des jeunes de familles biparentales intactes serait plus positif que celui des jeunes de familles recomposées, les premiers courant 111 % moins de risque de présenter une piètre santé (Heard et al., 2008; Wen, 2008). Le statut socioéconomique et le capital social de la famille (par ex. le réseau des parents, leur éducation, ce qu'ils peuvent offrir aux enfants) expliquent partiellement ces différences.

De façon générale, peu de facteurs distinguent le développement pubertaire des jeunes en familles recomposées par rapport à ceux en familles biparentales intactes. Ainsi, il semble que l'arrivée hâtive de la puberté ne soit pas liée à la présence d'un beau-père dans la famille (Arim, Shapka, Dahinten, & Willms, 2007; Bogaert, 2005; Quinlan, 2003), mais plutôt à l'absence du père biologique (Bogaert, 2005)¹⁸.

Par ailleurs, les enfants vivant avec un beau-parent seraient plus souvent médicamentés (Harel & Brown, 2003; O'Connor, Davies, Dunn, Golding, J., & ALSPAC 2000) et référés pour une évaluation du trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) (Harel & Brown, 2003). Harel et Brown (2003) avancent l'hypothèse selon laquelle le stress associé à l'adaptation au beau-parent pourrait être un facteur de risque pour le développement du TDAH.

Les quelques études recensées (Davis & Friel, 2001; Dye & Upchurch, 2006; Menning, Holtzman, & Kapinus, 2007; Lo, 2008) ne permettent pas d'établir une différence significative entre l'activité sexuelle des jeunes vivant dans une famille biparentale intacte et ceux évoluant au sein d'une recomposition familiale. En effet, ni la recomposition familiale, ni le contexte familial n'auraient d'impact sur la sexualité des adolescents en ce qui a trait à l'âge de leur première relation et au nombre de partenaires (Davis, 2001). Enfin, le fait de vivre dans une famille recomposée patricentrique serait négativement corrélé avec le port du condom lors de la première relation sexuelle (Dye &

¹⁸ Différentes hypothèses, axées sur les modifications physiologiques ou sur des particularités génétiques sont actuellement à l'étude (Bogaert, 2005). Par exemple, le départ du père entraînerait une réaction de stress qui modifie le taux de cortisol chez le jeune ce qui accélère la puberté.

Upchurch, 2006). Notons que ce résultat ne s'applique qu'à 2,1 % de l'échantillon composé de 6 867 jeunes.

Dans une étude réalisée auprès de 923 jeunes issus d'une famille recomposée matricentrique, Menning et al. (2007) ont trouvé que chez les garçons, l'engagement positif du beau-père dans la famille et la durée de sa présence pouvaient être négativement associés à la prévalence des relations sexuelles, ce qui corrobore d'ailleurs les résultats de Lo (2008). En fait, à travers leur relation de proximité, le beau-père agirait à titre de conseiller et de modèle pour démontrer les comportements et les habitudes sexuels attendus, ce qui repousserait le moment des premières relations sexuelles pour les garçons (Lo, 2008). Parmi les études recensées, celle de Moore (2001) se distingue. Il a en effet observé que les jeunes de familles recomposées qui ont connu la séparation de leurs parents sont actifs sexuellement plus tôt que les jeunes de familles biparentale intacte (N total= 9 022). Par contre, ces résultats ne sont pas valides pour les jeunes nés d'une union de fait et évoluant maintenant dans une famille recomposée mariée.

Les effets à moyen et long terme d'avoir grandi dans une famille recomposée

Un très petit nombre d'études, publiées de 2000 à 2009, ont documenté les conséquences associées au fait d'avoir passé une partie de son enfance ou de son adolescence au sein d'une famille recomposée une fois devenu adulte. Il demeure d'ailleurs généralement plus prudent de parler d'effet à moyen terme puisque plusieurs de ces études ont interrogé de très jeunes adultes, généralement des universitaires. Rappelons aussi que la plupart de ces études n'ont pas appliqué une méthodologie permettant d'affirmer que les résultats observés sont attribuables à la recomposition. Parmi les effets examinés, on retrouve les attitudes vis-à-vis la vie conjugale, la propension à se séparer, le moment de l'entrée dans la parentalité et quelques indicateurs d'adaptation.

Les jeunes adultes provenant d'une famille où les parents se sont remariés ont une attitude moins positive à l'endroit du mariage que ceux qui n'ont pas connu la séparation des parents (Yu & Adler-Baeder, 2007). Les différences sont cependant minimes et dénotent, indépendamment des groupes examinés, une attitude assez positive de ces jeunes adultes à l'endroit du mariage peu importe qu'ils proviennent d'une famille intacte (n=390), séparée (n=50) ou remariée (n=73). Les résultats obtenus à la mesure des standards relationnels¹⁹ ne montrent aucune différence entre les jeunes provenant d'une famille intacte et ceux dont les parents sont remariés, alors que des différences sont observées chez les jeunes de familles divorcées. Aucune différence entre les groupes n'a été observée sur le plan de l'ajustement dyadique dans leur relation actuelle ou sur le plan des croyances relationnelles dysfonctionnelles. Par ailleurs, la qualité de l'union conjugale des parents remariés, plutôt que celle qui prévalait au sein des parents séparés, semble avoir plus d'impacts sur les attitudes face au mariage et la qualité des relations conjugales qu'ils entretiennent.

Beaucoup de gens se demandent si la propension à divorcer se transmet d'une génération à l'autre. Afin d'y répondre, Teachman (2002) a examiné le parcours familial de 4 947

¹⁹ Relational standards : «refer to the beliefs and criteria people hold about the qualities of relationships, and reflect individuals goals and aspirations for their romantic relationships» (Vangelisti & Daly, 1997, cités dans Yu & Adler-Baeder, 2007, p. 93).

femmes qui se sont mariées entre 1979 et 1989. Durant l'enfance, 67 % d'entre elles ont vécu avec leurs deux parents, 12,6 % ont vécu le divorce de leurs parents et 5,9 % le divorce et le remariage de leurs parents. Au total, 70 % de ces femmes n'ont connu aucune transition durant leur enfance, alors que 1 % en ont vécu 1, 9 %, 2 et 5 %, 3 et plus. L'étude montre que les femmes qui ont connu le divorce de leurs parents sont plus à risque de divorcer elle-même. Toutefois, une partie de l'effet observé est associé à des covariables telles la fertilité prémaritale, le niveau d'éducation des conjoints et l'âge. Par contre, Teachman (2002) note qu'il est difficile de distinguer cet effet de celui d'avoir vécu un certain temps éloigné de ses parents, peu importe la raison. Ce risque de divorcer est aussi élevé chez les femmes qui sont nées hors des liens du mariage. Le nombre de transitions vécues ne modifie pas le risque de divorcer, pas plus que le fait que les parents se soient remariés.

Furstenberg et Weiss (2000) ont observé que le fait de devenir père à la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine est « beaucoup plus probable » lorsqu'un jeune n'a pas grandi auprès de son père. Cette situation est qualifiée de « plus probable » s'il n'a pas eu un beau-père présent de manière stable dans son enfance. Ce dernier résultat met en évidence que la présence d'un beau-parent peut avoir un impact à long terme s'apparentant à celui de la présence d'un parent sur la parentalité des hommes. L'étude a cependant été menée auprès d'un échantillon restreint (n=110).

Nicholson et al., (2002) ont mené une étude auprès de 136 étudiants universitaires dont une partie de l'enfance ou de l'adolescence s'est vécue au sein d'une famille recomposée afin d'observer les liens qui s'actualisent entre le style parental et beau-parental d'une part, et l'adaptation du jeune adulte d'autre part. Les chercheurs ont noté peu de relations significatives entre l'adaptation des jeunes et le style parental du beau-parent²⁰. En effet, les seules relations significatives observées montrent que le jeune court moins de risque d'être engagé dans des crimes contre la propriété si son beau-parent est démocratique, soutenant ou désengagé, plutôt qu'autoritaire. Par ailleurs, il est plus porté à vivre des expériences sexuelles non protégées lorsque le beau-parent est autoritaire ou désengagé plutôt que démocratique. Ces chercheurs ont proposé d'examiner la relation entre les styles parentaux et l'adaptation des jeunes en tenant compte des styles de chacune des figures parentales. Cette combinaison fait ressortir que les plus grands risques de problèmes d'adaptation pour ces jeunes se situent en présence de deux figures parentales désengagées, alors que les moins grands risques unissent deux figures parentales démocratiques ou une autre combinaison que celles étudiées.

Gordon (2003) s'est intéressée à la présence de problèmes psychologiques (dépression, anxiété, consommation de substances, comportements antisociaux) chez de jeunes adultes qui ont connu un épisode de recombinaison familiale. Des comparaisons ont été faites avec des jeunes de familles biparentales intactes de même qu'avec des jeunes qui ont connu la séparation de leurs parents mais dont les parents ne se sont pas remariés. Elle a aussi examiné le poids du genre de même que celui de divers processus familiaux dans cette équation. Une analyse de régression montre qu'au-delà du genre, les jeunes adultes élevés en famille recomposée qui perçoivent moins de soutien de la part des amis et de la

²⁰ Cette absence de relation est peut-être en partie due à la taille de l'échantillon (n=136).

famille et qui adoptent davantage un style de *coping* centré sur l'évitement sont plus à risque de dépression. Le soutien social perçu, les comportements de surprotection de la mère et les stratégies de coping centrées sur l'évitement permettent de prédire la présence de problèmes d'anxiété. Enfin, seules les stratégies centrées sur l'évitement prédisent significativement l'adoption de comportements antisociaux.

L'adaptation des jeunes de familles recomposées : les points saillants

Malgré une analyse exhaustive des écrits, il demeure difficile de parler des conséquences de la recombinaison sur l'adaptation des jeunes puisque les devis de recherche utilisés ne permettent généralement pas d'établir de liens de cause à effet entre les variables étudiées. Néanmoins, on constate qu'il y a, dans le corpus analysé, quelques études longitudinales et passablement d'études basées sur des échantillons importants, voire représentatifs de la population générale. La convergence des résultats permet de considérer ces résultats comme solides, même s'il n'est généralement pas possible d'évaluer la contribution spécifique de la recombinaison à ces résultats.

Les travaux actuels montrent que la recombinaison familiale ne vient pas effacer les conséquences que l'on associe à la séparation des parents et à l'épisode de monoparentalité qui la suit fréquemment. On voit clairement, à travers plusieurs études portant sur différents indicateurs de l'adaptation, que la recombinaison est une autre transition qui mobilise une fois de plus les capacités d'adaptation de l'enfant. Le niveau d'adaptation de ces enfants n'est donc pas aussi élevé que celui des enfants de familles biparentales intactes et souvent équivalent à celui des enfants de familles monoparentales. Toutefois, la méta-analyse réalisée par Jeynes (2006) indique que la transition vers la recombinaison familiale a un impact sur l'adaptation de l'enfant qui est beaucoup moins important que la transition préalable, soit la séparation des parents.

Les études analysées confirment que les processus familiaux contribuent davantage à l'adaptation des jeunes que la structure familiale. Au premier chef, la qualité de la relation parent-enfant qui se révèle d'une grande importance pour comprendre l'adaptation de ces jeunes. Un certain nombre d'études montrent, par ailleurs, que les comportements du beau-parent ont aussi un impact sur les comportements du jeune et, sur certains indicateurs parfois même plus que celui du parent. Les données sur le lien entre le tabagisme du beau-parent et celui du jeune et celles sur les conduites antisociales des filles en lien avec l'alcoolisme du beau-père figurent parmi ces indicateurs. Sur une note plus positive, le beau-parent peut également jouer un rôle protecteur. Par exemple, l'engagement positif du beau-père est lié à des comportements sexuels moins à risque et moins d'actes délinquants chez les garçons. Ainsi, il semble que la relation parent-enfant soit primordiale, mais que le beau-parent aurait parfois un impact très significatif sur le jeune. Quant à la relation avec le parent non résident, les recherches actuelles ne permettent pas de bien comprendre quel est son impact pour l'adaptation des jeunes en famille recomposée. En fait, on pourrait qualifier cette thématique de domaine négligé. Les recherches futures devront pallier cette lacune importante.

Toujours sur le plan des processus familiaux, les recherches révèlent que les conflits parentaux ont un impact sur l'adaptation de ces jeunes. De plus, il semble que la recomposition familiale pourrait placer ces derniers dans une situation particulièrement risquée alors qu'ils peuvent être exposés à la fois aux conflits entre leurs parents et à ceux qui prévalent au sein du couple recomposé. Toutefois, des recherches de plus grande envergure seront nécessaires pour corroborer ces résultats.

Les recherches antérieures dans le domaine des fratries nous ont appris que les relations qui se développent au sein de ce sous-système peuvent agir comme un facteur de protection de l'adaptation des jeunes. On sait aussi que ces relations sont affectées par les transitions familiales. Quelques études ont montré que les relations de fratrie peuvent agir comme un facteur de protection face aux difficultés propres à la recomposition familiale; il ne s'agit cependant pas d'un résultat qui fait l'unanimité, particulièrement chez les fratries qui vivent dans des contextes plus à risque ou au sein de structures familiales plus complexes. À notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur les relations de fratrie dans les familles recomposées canadiennes. De plus, les futures recherches devront montrer dans quelle mesure les caractéristiques de la famille et des enfants peuvent modifier les effets protecteurs associés aux relations de fratrie et agir sur l'adaptation sociale et émotionnelle des enfants.

L'étude des relations grands-parents-enfants dans les familles recomposées est un domaine négligé par les chercheurs. Les études menées à ce jour sur cette question montrent de manière non équivoque le rôle protecteur et compensateur que peuvent jouer les grands-parents face aux impacts négatifs des transitions familiales sur l'adaptation psychologique de ces enfants (Attar-Schwartz et al., 2009; Dunn et al., 2006; Lussier et al., 2002). Plusieurs facteurs affectent la qualité des relations grands-parents-enfants et peuvent miner leur impact protecteur. Il faut mener des études de manière à mieux comprendre les conditions sous lesquelles un grand-parent peut avoir un effet protecteur versus son contraire. Par ailleurs, comme la contribution des grands-parents au bien-être psychologique des enfants n'est pas bien connue, ceux qui travaillent auprès des enfants et des adolescents de familles recomposées en font peu la promotion, privant peut-être ces jeunes d'une source de soutien importante.

Certaines études se sont penchées sur les conditions de vie des jeunes en famille recomposée. On y fait le constat qu'ils ne bénéficieraient pas automatiquement des ressources financières du beau-parent et peuvent, comme les autres enfants qui vivent des transitions familiales, recevoir moins de soutien et d'encadrement dans leur famille. L'adaptation de ces jeunes serait également affectée par un parent ou un beau-parent qui a un problème de santé mentale. Les conditions de vie expliqueraient également partiellement la plus grande prévalence de problèmes de santé chez les jeunes en famille recomposée. Dans le même ordre d'idées, il semble que certaines conditions expliqueraient mieux les difficultés scolaires de ces derniers que la structure familiale : les ressources moindres de la famille, les événements stressants et la mobilité résidentielle qui nuit au développement d'un attachement envers l'école. Certains comportements à risque ont également été examinés. Bien que les jeunes de familles recomposées soient plus enclins à consommer du tabac, de l'alcool et du cannabis,

certains processus familiaux seraient en cause. Par exemple, les conflits entre les parents et les relations parent-enfant permettraient davantage de prédire la consommation d'alcool que le type de structure familiale. Ainsi, l'adaptation de ces jeunes serait grandement tributaire des processus familiaux et des conditions de vie de la famille. En cela, les recherches de la dernière décennie corroborent les résultats observés dans les études menées antérieurement.

On constate que la question des effets à moyen et à long terme d'avoir grandi au sein d'une famille recomposée demeure entière. Les études qui se pencheront sur la question devront contrôler certaines variables dont l'âge de l'enfant au moment de la reconstitution et le temps passé au sein de cette organisation familiale. Des études longitudinales et non rétrospectives, permettant de contrôler le niveau d'adaptation des enfants avant la séparation et la reconstitution, de même que les autres variables jouant un rôle important dans l'adaptation et les trajectoires seront aussi essentielles afin d'élaborer des réponses valides permettant d'isoler l'effet de la reconstitution.

Sur le plan méthodologique, plusieurs études présentent des faiblesses d'échantillonnage (petite taille et non-représentativité des échantillons). Le corpus est constitué de beaucoup d'études comparatives et de peu d'études intrafamille recomposée qui pourraient permettre de faire des distinctions importantes entre différents sous-groupes (familles recomposées mixtes, fécondes, matricentriques, etc.). Une exception à ce chapitre : bon nombre d'études distinguent les familles recomposées selon le statut marital du couple. Toutefois, on ne sait pas dans quelle mesure il s'agit d'une variable aussi importante au sein des familles recomposées canadiennes. La question se pose avec encore plus d'acuité chez les Québécois considérés comme les champions de l'union libre.

Il convient aussi d'insister sur le fait que les chercheurs ont développé des analyses généralement centrées sur des calculs de moyenne ou des coefficients de risque. Ce type d'analyses a permis de dresser un portrait d'ensemble très intéressant. Il a cependant le défaut de niveler les différences. Il devient maintenant important de mener des études visant à distinguer les jeunes de familles recomposées qui vont bien de ceux qui présentent des difficultés importantes. Quand de tels angles d'analyse sont pris, on constate que la majorité des jeunes de familles recomposées vont bien, mais que le tiers d'entre eux présentent des difficultés significatives. Ce type d'analyse facilitera l'identification des processus qui s'activent dans ces familles et qui favorisent, ou nuisent, à l'adaptation. Il permettra aussi de mieux comprendre la diversité des trajectoires adaptatives des jeunes. Enfin, il faut poursuivre le développement de recherches longitudinales afin d'avoir une image du fonctionnement de l'enfant avant la séparation et avant la reconstitution.

Les enfants de familles recomposées sont-ils plus à risque de maltraitance?

Au Québec, les jeunes de familles recomposées (tout comme ceux de familles monoparentales), sont surreprésentés parmi la clientèle qui reçoit des services des centres jeunesse (Saint-Jacques et al., 2001). En effet, ils constituent 19,3 % de la clientèle. De leur côté, Bae, Solomon et Gelles (2009) ont noté que les « re-signalements » fondés sont

plus fréquents (+1,46) chez les jeunes familles recomposées lorsqu'on les compare aux jeunes de familles biparentales intactes.

La victimisation des enfants de familles recomposées

Les recherches examinant les risques de victimisation, de maltraitance et de décès montrent généralement que les jeunes de familles recomposées sont plus à risque. Il importe cependant de préciser que ces études ne documentent pas toujours le responsable de ces actes, bien que les recherches de la dernière décennie aient parfois tenté de pallier cette lacune. De plus, en raison des facteurs associés à la maltraitance (ex. : pauvreté, problèmes de santé des parents), les enfants qui ont vécu des transitions familiales sont plus susceptibles d'y être surreprésentés.

Une étude menée auprès d'un échantillon représentatif de jeunes Américains âgés de 10 à 17 ans a montré que les jeunes de familles recomposées sont en moyenne plus victimisés²¹ que les jeunes vivant avec leurs deux parents ou en famille monoparentale (Turner, Finkelhor, & Ormrod, 2007a). Dans les familles recomposées, la proportion d'enfants victimisés par le parent biologique résident est plus élevée que celle que l'on observe dans les familles biparentales intactes (18,1 c. 7,0). Près de 11 % des enfants de familles recomposées ont été victimisés par leur beau-parent. Ils sont aussi plus susceptibles d'être victimisés par leur fratrie (47,1 c. 33,6). L'examen des facteurs médiateurs montre qu'ils varient selon la structure familiale. Alors que dans les familles monoparentales le faible statut socioéconomique et le fait de vivre dans un environnement plus violent expliquent le mieux les taux élevés de victimisation pour les familles recomposées, ce sont les problèmes familiaux.

Une étude menée en Australie auprès de 302 jeunes sans-abri âgés de 12 à 20 ans a montré que le tiers de ces jeunes ont déserté le foyer familial en raison de la violence subie de la part d'un parent ou d'un beau-parent (Mallett & Rosenthal, 2009). L'analyse du discours des jeunes de familles recomposées a montré qu'il y a des facteurs particuliers associés à la violence dans ces familles : le remplacement par une belle-mère, souvent accompagné par la perception que le père doit choisir entre la belle-mère et ses enfants, les tentatives d'imposer de nouvelles règles et valeurs et les conflits au sein de la quasi-fratrie. Les jeunes ont mentionné que la violence perpétrée par la mère ou la belle-mère à leur endroit est un facteur ayant précipité leur départ de la maison.

Les jeunes de familles recomposées suivis par les services de protection se distinguent par ailleurs de ceux appartenant à d'autres structures familiales sur le plan du niveau d'adaptation, de l'exposition à la violence conjugale et de la discontinuité relationnelle (Saint-Jacques et al., 2001). Les analyses montrent que ce sont les jeunes qui ont vécu l'échec d'au moins une recombinaison familiale qui présentent le plus de problèmes de comportement, les indices d'adaptation les plus faibles étant notés chez ceux qui ont vécu trois recombinaisons (Deleury-Beaudoin, 2002). Ces résultats soulignent le lien entre les transitions en série (et les processus qui y sont associés) et les problèmes d'adaptation.

²¹ Soit : victimisation sexuelle, maltraitance, agression physique, crimes contre la propriété et exposition à la victimisation

Les risques de décès

Harris, Hilton, Rice et Eke (2007) ont examiné les 378 homicides d'enfants canadiens âgés de moins de 12 ans commis de 1996 à 2002. Ceci révèle que 16 d'entre eux ont été tués par leur belle-mère et 62 par leur beau-père, ce qui correspond à 21% des homicides. Considérant, la proportion de jeunes vivant en famille recomposée au Canada (qu'ils fixent à 9 %) et les résultats des travaux antérieurs, Harris et al., (2007) considèrent que les enfants de familles recomposées sont plus à risque d'être tués par leurs parents (filicides) que les jeunes vivant avec leurs parents biologiques. Les meurtres commis par les beaux-parents se déroulent dans des contextes différents des meurtres commis par les parents. L'enfant meurt plus fréquemment d'avoir été battu, maltraité ou négligé de manière continue, particulièrement dans le cas des belles-mères. Toutefois, comme le souligne les chercheurs, ces homicides ne sauraient survenir sans la complicité, même passive, du père de l'enfant. Les homicides commis par les beaux-pères sont marqués par beaucoup d'hostilité et d'indifférence à l'endroit de l'enfant. L'homicide dans les familles recomposées apparaît moins intentionnel comme le sont les homicides commis par les parents qui utilisent plus fréquemment un moyen direct. Une étude similaire menée auprès d'enfants américains âgés de moins de cinq ans avait montré que le fait de vivre en famille recomposée matricentrique est un facteur clé permettant d'expliquer que des enfants décèdent de mauvais traitements (Stiffman, Schnitzer, Adam, Kruse & Ewigman, 2002). Dans 27 % (n=15) de ces situations, l'enfant a été blessé à mort par le beau-père. Enfin, Tooley, Karakis, Stokes et Ozanne-Smith (2006) ont montré que le fait de vivre en famille recomposée augmente de 2,37 fois le risque de décès non intentionnel (n=319) chez les moins de cinq ans comparativement aux jeunes qui vivent avec leurs deux parents d'origine. Le risque est particulièrement élevé en ce qui concerne les noyades (+ 4,68 fois). Ceci pourrait être associé à une moins grande supervision ou à une plus grande négligence envers eux.

L'abus sexuel

Les résultats des recherches empiriques examinées par Pouliot et Saint-Jacques (2002) soutiennent généralement l'idée que le fait de grandir dans une famille recomposée constitue un facteur de risque important dans les cas d'abus sexuels. Par exemple, au Québec, l'étude de Tourigny et al. (1993)²² conclut que les victimes sont plus exposées au risque d'être abusées par un membre de leur famille nucléaire si elles vivent dans une famille recomposée ou si elles ne vivent avec aucun parent biologique. L'étude de McCloskey et Bailey (2000) menée auprès de 179 familles vivant de la violence conjugale figurent parmi les rares recherches n'ayant pas pu démontrer que la présence d'un beau-père est associée à une surreprésentation de cas d'abus sexuels. Plusieurs de ces études comportent cependant la limite de ne pas contrôler qui est l'agresseur. Pouliot et Saint-Jacques (2002) ont voulu contrôler cet aspect dans une étude menée auprès d'un échantillon représentatif d'enfants suivis en centre jeunesse (n=741). Au sein de cet échantillon, 12,8 % des jeunes avaient déjà vécu au moins un épisode d'abus sexuel. Les résultats montrent que les jeunes qui proviennent de familles recomposées sont deux fois plus nombreux (16,1 %) que les jeunes de familles intactes (8,1 %) à avoir subi ce type d'agression. Les jeunes abusés sexuellement ont vécu en moyenne plus d'épisodes de

²² Faute d'études récentes sur cette importante question, des études publiées antérieurement à l'année 2000 sont intégrées ici. Elles ne seront toutefois pas comptabilisées dans la grille sommative.

recomposition que les autres (1,7 c. 1,2). Les données relatives à l'identité de l'abuseur, dans les cas d'enfants vivant en famille recomposée, montrent qu'il s'agit, dans 22,4 % des situations, des pères biologiques ou adoptifs et, dans 19,0 %, des beaux-pères. Ce résultat s'explique, entre autres, par le fait que bon nombre de trajectoires de séparations ou de recompositions familiales s'enclenchent après que l'abus sexuel ait eu lieu. Notamment, on remarque que 91 % des abus commis par les beaux-pères (n=11) sont dévoilés dans des familles monoparentales ayant déjà connu un épisode de recomposition. Cette interprétation donne lieu à une hypothèse concurrente à l'effet que l'abus sexuel, lorsqu'il survient dans une famille intacte ou recomposée, est susceptible de mener à une séparation conjugale ouvrant ainsi la voie à une recomposition familiale ultérieure. Hébert et Tremblay (2000) affirment que la recomposition familiale peut accroître le risque que l'enfant soit sexuellement abusé à l'extérieur de sa famille étant donné qu'il est amené à développer un nouveau réseau social.

La victimisation des enfants de familles recomposées : les points saillants

Les quelques recherches menées sur la victimisation en tenant compte de la structure familiale présentent les enfants en famille recomposée comme étant plus à risque de différents types de maltraitance. Cette plus grande prévalence serait reliée à trois aspects : les problèmes familiaux (conflits entre les membres, imposition de nouvelles règles, etc.), les pratiques parentales et les transitions sérielles. Ces trois facteurs de risque distingueraient les familles recomposées des autres types de familles en ce qui a trait à la maltraitance. Ainsi les jeunes les plus à risque seraient ceux qui ont vécu plusieurs recompositions familiales et qui évoluent au sein de familles recomposées qui présentent des difficultés d'adaptation particulièrement élevées. Quant aux infanticides, ils seraient plus souvent non intentionnels et le produit de l'hostilité, de l'indifférence et de la négligence plutôt que d'un geste planifié. De même, les enfants en famille recomposée seraient plus à risque de décès non intentionnel, ce qui pourrait être associé à une moins grande supervision ou à une plus grande négligence envers eux.

Les recherches dans ce domaine sont toutefois limitées. Par exemple, peu de recherches récentes existent sur l'abus sexuel des enfants en famille recomposée. De même, dans plusieurs études, l'agresseur n'est pas identifié. Or cette information est primordiale pour bien comprendre les dynamiques qui ont lieu dans ces familles et éviter de blâmer automatiquement le beau-parent. Cette dernière remarque est d'autant plus importante que les familles recomposées sont un groupe fréquemment stigmatisé, particulièrement les beaux-parents (Coleman et al., 2008).

CONCLUSION

Cette recension a d'abord fait état des défis et de la spécificité des familles recomposées. Nous avons ensuite procédé à une analyse des recherches publiées de 2000 à 2009 concernant les impacts associés au fait de vivre au sein d'une famille recomposée. Cette analyse a été structurée sur la base des rôles joués au sein de la famille, afin de tenir compte de la manière dont les connaissances sont structurées dans ce domaine. Un certain nombre d'études portent sur plus d'un acteur au sein de la famille, mais seulement le tiers

des études considère la famille en tant qu'unité d'analyse. Cette recension a été complétée par une analyse plus détaillée des méthodologies sur lesquelles s'appuient les publications examinées.

Cette recension a fait ressortir que dans le domaine de la recomposition familiale, certains faits sont bien démontrés, mais que d'autres nécessitent que l'on s'y attarde davantage. Enfin, certaines questions demeurent sous-étudiées. Chaque section de la recension se terminant par une présentation des points saillants, nous ne referons pas ici une synthèse des résultats. Nous concluons plutôt sur les points qui nous apparaissent les plus importants à retenir.

Quelles sont les conséquences de vivre au sein d'une famille recomposée?

Avant d'aborder la question des impacts de la recomposition familiale il est important d'insister à nouveau sur deux points. Premièrement, la recomposition familiale n'est pas une réalité homogène. Il existe beaucoup de diversité sur le plan du fonctionnement de ces familles, sur la manière dont les adultes, particulièrement les beaux-parents et les parents non résidents exercent leur rôle et sur la nature des relations qui unissent les membres de la famille entre eux et avec le réseau familial élargi. Par contre, bon nombre d'études ne tiennent pas compte de cette diversité. Les familles sont souvent catégorisées sur la base de critères structurels. Deuxièmement, la plupart des devis utilisés n'ont pas une méthodologie permettant de traiter, au sens strict, des conséquences de la recomposition familiale. En effet, les recherches longitudinales ayant contrôlé des indicateurs d'adaptation ou de processus avant la séparation et avant la recomposition sont rarissimes. Il s'agit là d'une lacune importante que les recherches futures devront combler.

Les caractéristiques structurelles et la séquence des événements familiaux teintent le parcours des familles recomposées et créent des défis considérables à relever. L'examen des écrits a permis de faire ressortir un certain nombre de facteurs qui sont associés à une adaptation réussie ou à un fonctionnement plus satisfaisant en famille recomposée :

- Des frontières plus perméables permettant une circulation harmonieuse des enfants et de l'information;
- De la flexibilité sur le plan du fonctionnement familial permettant de s'adapter aux besoins de l'enfant, aux modalités de garde, au niveau d'implication du parent non résident, etc.;
- Sur le plan conjugal, le recours à des attitudes empathiques, à de bonnes habiletés de communication et de résolution de conflit;
- La qualité des relations parent-enfant, beau-parent enfant et de fratrie;
- Le fait de partager du temps, de faire des activités ensemble, la présence de routine et de rituels familiaux;

- La reconnaissance de l'apport différent mais significatif des beaux-parents au bien-être des enfants;
- Le soutien social en provenance de la famille mais aussi de l'extérieur de la famille

Dans les situations de recomposition familiale, une réaction fréquente des enfants est celle de refuser que le beau-parent intervienne auprès d'eux (Saint-Jacques & Parent, 2002). On peut penser que le peu de temps s'écoulant parfois entre la séparation des parents et la recomposition d'une nouvelle famille accentue les résistances des enfants face à l'inclusion de nouveaux membres au sein de leur famille. Les travaux de recherche montrent que les beaux-parents qui s'investissent progressivement auprès des enfants de leur partenaire, particulièrement en leur offrant un soutien et en étant chaleureux, contribuent à une adaptation positive des enfants.

Les travaux et les connaissances cliniques nous amènent à inciter les parents à planifier le projet de former une famille recomposée. Ceci implique de prendre le temps de discuter des rôles de chacun, des attentes face à ce projet familial et de la manière générale de fonctionner; d'inciter le beau-parent à développer une relation significative, basée sur des moments agréables avec l'enfant avant de s'aventurer dans les zones de l'autorité; de veiller à développer la coparentalité au sein du couple recomposé. La recomposition familiale est un projet ambitieux et les initiatives visant la prévention des difficultés via différentes formes d'intervention telles que l'éducation et le soutien doivent être encouragées (Saint-Jacques & Drapeau, 2009).

La recherche est souvent plus centrée sur les facteurs associés à des résultats plutôt négatifs. Voici donc les principaux risques identifiés :

- Le parent résident passe moins de temps avec ses enfants (ce qui peut s'expliquer en partie par le mode de garde) et les supervise moins que ne le font les parents de familles biparentales intactes;
- Le parent résident est plus susceptible de vivre des conflits de rôle et de loyauté puisqu'il peut se retrouver « pris » entre ses enfants biologiques et son nouveau conjoint. Les enfants de familles recomposées peuvent aussi éprouver le sentiment d'être coincés entre leur deux familles;
- Plus il y a de nouveaux acteurs dans la famille recomposée, plus le partage du temps et des ressources peut devenir problématique;
- Les conflits parentaux et au sein du couple recomposé impliquent une surexposition potentielle des jeunes de familles recomposées au conflit;
- Les problèmes d'adaptation du parent ou du beau-parent (incluant les problèmes de consommation);

- Le manque de ressources économiques;
- Les événements stressants (par ex., changer d'école, l'arrivée d'une quasi-fratrie);
- La mobilité résidentielle;
- La présence de plusieurs problèmes familiaux (incarcération, itinérance)
- Les transitions sérielles;
- L'absence d'une définition claire du rôle de conjoint ou de beau-parent; le manque de normes sociales et de frontières claires;
- La faible reconnaissance du rôle de beau-parent dans la société et le paradoxe que cela soulève pour les familles;
- Le stigma entourant la famille recomposée et, plus généralement, les familles qui s'écartent du modèle de la famille biparentale intacte;

Sur ce dernier point, Kerr et Michalski (2007) ont souligné que le stigma entourant les familles non intactes peut amener les parents de ces familles à surestimer les difficultés de leurs enfants. Il s'agit cependant d'une hypothèse qu'il faudrait examiner concrètement.

Les études portant sur l'adaptation des jeunes ont montré que la recomposition familiale ne vient pas effacer la séparation des parents. C'est un nouvel épisode qui s'additionne à la trajectoire des jeunes et de leurs parents. Cette logique d'addition ne doit pas être perdue de vue (Ram & Hou, 2003). Les résultats examinés permettent d'avancer qu'une proportion significative des impacts observés sur le plan de l'adaptation des jeunes serait plutôt le fait de la séparation des parents, et plus précisément des processus qui l'accompagnent. Dans cette trajectoire, la recomposition est une autre perturbation qui nécessite le déploiement d'énergie afin d'atteindre un nouvel équilibre.

On constate que le niveau d'adaptation des jeunes dans les familles recomposées est plus faible que celui des jeunes de familles biparentales intactes. Trente pourcent des jeunes de familles recomposées présentent des problèmes atteignant un seuil clinique ce qui témoigne de la présence d'un trouble manifeste. Cette proportion est de 25 % chez les familles monoparentales et de 10 % chez les familles biparentales intactes. Il n'est pas possible d'affirmer que la recomposition familiale est la responsable de l'accroissement du risque. Cependant, plusieurs travaux montrent que l'accumulation de transitions familiales accroît le risque que les jeunes présentent des problèmes. On constate ainsi que la séparation des parents et leur recomposition posent un défi de continuité et de stabilité que les enfants sont les premiers à absorber. Cette instabilité ne se limite pas toujours à l'environnement familial, mais peut aussi impliquer le milieu scolaire, l'autre principal milieu de vie des jeunes. On a souvent mentionné que le fait que la famille s'installe dans une nouvelle habitation pouvait faciliter l'intégration de tous. Un nouvel environnement,

considéré comme un territoire neutre, minimiserait le sentiment d'être envahi ou d'être un intrus. Toutefois, on peut se demander si les avantages l'emportent sur les inconvénients (changement d'école, de quartier, d'amis, parfois plus grand éloignement du parent non résident)? Il serait intéressant d'examiner dans quelle mesure les recompositions familiales qui s'accompagnent de moins de changements sont, ou non, associées à moins d'impacts négatifs.

Les familles en transition vivent des périodes de stress qui les rendent vulnérables à des degrés divers. Il faut être particulièrement attentif aux familles qui sont plus à risque parce qu'elles vivent dans un contexte hautement conflictuel, quand il ne s'agit pas de violence, parce que leur situation économique est précaire, parce qu'elles ne jouissent pas d'une bonne santé physique ou mentale, parce que leurs enfants présentent des difficultés particulières, parce qu'elles souffrent de dépendance ou sont isolées socialement (Saint-Jacques & Drapeau, 2009).

Quelles sont les lacunes dans les recherches sur les familles recomposées?

Nous ne reviendrons pas sur une des principales lacunes de ce domaine qui concerne le manque de devis adoptant une perspective longitudinale et documentant les variables d'intérêt avant la séparation et avant la reconstitution des parents. Cette lacune concerne toutes les thématiques. Par exemple, dans les études portant sur le beau-père, seulement 20 % adoptent une approche longitudinale. Pourtant, il est raisonnable de croire que cette relation se transforme avec le temps.

Une autre lacune tient au recours aux échantillons non probabilistes. Il s'agit d'une pratique moins fréquente dans les études portant sur les jeunes (11-15 ans = 44,3 %, les 6-10 ans = 47,2 % et les 0-5 ans = 48,5 %), en raison des grandes enquêtes menées auprès d'élèves notamment. Par ailleurs, on note un certain nombre de limites sur le plan des populations étudiées. Ainsi, dans les recherches qui portent sur les secondes unions, on ne distingue pas nécessairement les couples qui ont des enfants nés d'une union antérieure, de ceux qui n'ont pas d'enfants ou de ceux qui ont eu des enfants en commun. Les recherches portant sur le parent résident sont beaucoup centrées sur les familles recomposées matricentriques, donc, sur les mères et sur celles impliquant des adolescents. Les recherches portant sur le parent non résident ne statuent pas toujours clairement sur la structure familiale dans laquelle vit le parent résident (en famille monoparentale ou recomposée). Il est donc impossible de s'appuyer sur ces études, déjà peu nombreuses, pour documenter la situation des familles recomposées. Aussi, sur ces questions, les échantillons posent souvent des problèmes de représentativité. Par ailleurs, un certain nombre de données ne sont pas recueillies directement auprès des personnes concernées. Par exemple, la relation du parent non résident avec son enfant peut être documentée en questionnant la mère, ce qui limite les connaissances sur ces réalités puisqu'elles sont extraites de la perception d'une tierce personne.

Les caractéristiques structurelles des familles ne sont pas toujours prises en compte. Par ailleurs, un seul acteur par famille est généralement étudié comme si la plupart des

phénomènes examinés ne se situaient pas d'abord dans un contexte relationnel. Les études portant sur la recomposition familiale sont très centrées sur la famille immédiate. On sait très peu de choses de l'apport du parent non résident à l'adaptation des jeunes de familles recomposées. On en sait encore moins de l'apport des grands-parents. De plus, comme les recompositions surviennent de plus en plus tôt, il faudra combler le manque d'information concernant la réalité des familles recomposées qui comptent de jeunes enfants. Enfin, la plupart des populations examinées ne sont pas canadiennes.

Sur le plan des thématiques qui ne sont pas suffisamment couvertes, il faut souligner que l'on ne sait pratiquement rien de l'adaptation des beaux-parents. Comment vont-ils? Aucune étude n'a examiné les relations de fratrie au sein des familles recomposées canadiennes. Les connaissances portant sur les conséquences à moyen et à long terme d'avoir grandi au sein d'une famille recomposée en sont aux premiers balbutiements.

Une autre lacune que l'on peut observer dans ce domaine concerne le fait que les études basées sur des échantillons représentatifs portent souvent sur des variables qui ne capturent pas nécessairement celles qui sont déterminantes pour expliquer les plus grandes difficultés des personnes qui vivent des transitions familiales. Par exemple, les recherches montrent généralement que le risque de divorcer est plus élevé chez les personnes qui ont connu le divorce de leurs parents. Cependant, il est difficile d'expliquer cette relation, car la plupart des banques de données nationales n'évaluent pas les variables qui sont considérées comme importantes pour expliquer le maintien des unions telles les attitudes ou les comportements (Teachman, 2002). L'ELNEJ, probablement la plus grande banque de données portant sur les enfants et les adolescents canadiens, ne comporte aucune mesure permettant d'évaluer la présence de conflit entre les parents. Il s'agit pourtant d'une variable très importante pour expliquer l'adaptation des jeunes qui ont connu la séparation de leurs parents.

Il y a aussi des difficultés méthodologiques dans ce champ. Par exemple, les études portant sur les couples recomposés ont de la difficulté à isoler ce qui appartient à la dimension conjugale de ce qui relève des rôles parentaux et beaux-parentaux. Il y a beaucoup de flou entourant la notion de « vivre en famille recomposée » qui peut englober des situations extrêmement diversifiées qui ne sont pas nécessairement contrôlées. Si un jeune mentionne qu'il vit avec ses deux parents, c'est relativement clair. Mais si un jeune dit qu'il vit avec sa mère et un beau-père, cela ne nous renseigne pas sur le fait qu'il peut, ou non, avoir des contacts avec son autre parent, qu'il peut avoir vécu une longue période en famille monoparentale, qu'il est peut-être en famille recomposée depuis six mois, voire depuis sa naissance. Sur le plan méthodologique, ces caractéristiques propres aux recompositions familiales doivent être davantage contrôlées.

Les pistes de recherche à poursuivre

Un certain nombre de pistes de recherche ont été soulevées en abordant les lacunes du domaine. Nous en soulignons d'autres dans cette dernière partie du rapport.

La séparation des parents ou la recomposition familiale ne sont pas des événements. Ce

sont des processus qui s'activent bien avant la rupture des parents ou la cohabitation du nouveau couple. Aussi, pour bien cerner les conséquences de ces transitions, il faut, sur le plan méthodologique, développer une instrumentation qui permet de capturer cette dynamique. À cet égard, les études basées sur la perspective du *life course* pourraient être fort instructives. Elles permettraient de mieux comprendre les moments critiques, l'évolution des relations, l'adaptation, l'impact des transitions simultanées (familiales, résidentielles, professionnelles) ainsi que les caractéristiques des familles plus à risque de réagir négativement ou de s'adapter positivement à la recomposition familiale.

Ce type d'études pourrait aussi permettre d'expliquer la surreprésentation des enfants victimisés chez les familles recomposées. Turner et al., (2007a) suggèrent notamment de se centrer sur les processus qui s'activent dans ces familles et qui donnent lieu à des comportements parentaux dysfonctionnels. Parmi les facteurs qu'ils suggèrent d'étudier, on retrouve les conditions familiales stressantes, les réactions à la recomposition et la théorie de la sélection²³. Encore une fois, la perspective du *life course* serait intéressante afin de mettre en lien les trajectoires familiales des parents, leur vécu dans leur famille d'origine et dans leurs épisodes conjugaux précédents et l'enchaînement des processus qui s'en suit.

Il importe aussi de poursuivre les études qui adoptent une démarche intrafamille recomposée. Les modes de fonctionnement, l'exercice des rôles et la nature des relations au sein d'une famille recomposée peuvent, sur plusieurs points, être différents de ce qui se passe au sein des familles biparentales intactes tout en étant tout à fait fonctionnel. Nous pensons que sur plusieurs points, la spécificité de ces familles est bien documentée. Il serait maintenant utile d'approfondir notre compréhension de ce qui distingue les familles recomposées qui vont bien de celles qui vivent plus de difficultés.

Il serait également pertinent de mener des études qui prennent en compte la perspective de plusieurs personnes au sein de la famille recomposée. Par exemple, il serait important de comparer le point de vue des parents à celui de l'enfant sur leur relation, que l'on parle du parent non résident ou du parent résident. Il faut aussi poursuivre les études qui approfondissent les représentations des acteurs en situation, car elles peuvent mettre en lumière des processus plus complexes qu'on ne l'aurait anticipé. Par exemple, la recherche d'Edwards (2002) a montré que la notion de stabilité, du point de vue des parents et des beaux-parents, pouvait renvoyer à l'idée du maintien des liens avec le parent non résident (conception attendue). Elle a toutefois aussi montré que pour d'autres répondants, cela correspondait à une implication plus grande du beau-parent et à la fin des relations avec le parent non résident lorsque ce dernier est peu engagé ou que sa parentalité s'exprime de manière chaotique.

Des recherches doivent être menées de manière à mieux comprendre certains aspects ou acteurs de la recomposition. On pensera ici aux mères et aux pères non résidents. Il serait intéressant de mieux connaître leur situation et de voir dans quelle mesure elles se

²³ Sommairement, rappelons que la théorie de la sélection postule, entre autres, que les personnes qui sont plus en difficulté sont plus susceptibles de se séparer et de ce fait, de vivre au sein d'une famille recomposée.

ressemblent ou se distinguent. Il faudra aussi approfondir notre compréhension de la contribution de ces deux acteurs à l'adaptation des enfants de familles recomposées. Des études devront chercher à mettre au jour les conditions dans lesquelles la fratrie, au sein des familles recomposées, peut jouer un rôle protecteur de l'adaptation des jeunes ou, au contraire, constituer un risque. Le même type de perspective doit être emprunté dans l'étude du rôle des grands-parents et des beaux-grands-parents.

Afin de mieux saisir l'évolution des rôles, des relations et de l'adaptation des personnes et de tenir compte de la diversité inhérente à ces processus, les prochaines études devraient procéder à l'identification des trajectoires évolutives, plutôt que transversales. Elles devront aussi s'engager dans la mise au jour de la diversité des trajectoires plutôt que dans l'élaboration d'une trajectoire unique qui masque les différences.

Enfin, le couple étant considéré comme la pierre angulaire de ces familles, il faut poursuivre les travaux permettant de mieux comprendre le lien entre les habiletés de communication et la satisfaction conjugale, de même que les autres processus qui s'activent au sein de ce sous-système et qui peuvent favoriser le bien-être des couples et de l'ensemble de la famille.

L'augmentation des recompositions familiales arrive à une période où la diversité des structures familiales est en pleine effervescence. Pour soutenir ces familles il importe de valoriser cette diversité. Cette valorisation passe par le développement d'une meilleure compréhension de leur situation et par un plus grand maillage entre ceux qui génèrent ces connaissances et les acteurs de la société chargés de soutenir ces familles.

Implications pour les politiques sociales

Sur la base des conclusions émises dans ce rapport, les recommandations suivantes sont formulées :

Considérant les lacunes observées sur le plan du développement des connaissances, il apparaît pertinent que l'État :

1. favorise le développement de recherches longitudinales portant sur des échantillons de familles canadiennes permettant de documenter les trajectoires de ces familles, leur adaptation et la spécificité de leur situation;
2. favorise le développement de recherches sur des questions ou des populations sous-examinées : les recompositions impliquant des jeunes enfants, les recompositions autres que matricentriques, l'adaptation du beau-parent, le parent non résident, les relations de fratrie, les grands-parents, le point de vue de l'enfant et de l'adolescent, la conjugalité;
3. fasse en sorte que soient bonifiées les banques de données populationnelles et les enquêtes portant sur les familles afin qu'elles permettent davantage de rendre compte de variables significatives à l'étude du phénomène de la recomposition familiale et plus largement des transitions familiales.

Considérant la proportion d'enfants et d'adolescents de familles recomposées qui présentent des problèmes d'adaptation, de même que les facteurs de risque et de protection jouant un rôle dans cette problématique, il apparaît pertinent que l'État :

4. détermine quelles actions et quels programmes d'intervention sont réellement efficaces afin de soutenir ces jeunes;
5. mette en place des mécanismes d'information et d'éducation permettant de sensibiliser les parents et les beaux-parents aux besoins spécifiques des jeunes qui vivent des transitions familiales.

Considérant les défis associés à l'établissement d'une famille recomposée et les conséquences des transitions familiales multiples sur les adultes et les jeunes, il apparaît pertinent que l'État :

6. mette en place des actions visant à prévenir les difficultés et à favoriser l'adaptation maximale des individus qui vivent cette transition familiale. Ces actions devraient transiter par la sensibilisation, l'éducation et l'intervention psychosociale;
7. détermine quelles actions doivent être posées afin d'améliorer la continuité des liens familiaux.

Considérant la stigmatisation des familles recomposées, les importantes lacunes suspectées au sujet de la formation des intervenants appelés à accompagner ces familles de même que les conséquences négatives associées à cela, il apparaît pertinent que l'État:

8. entreprenne une initiative sensibilisant et incitant les milieux de formation dans les champs sociosanitaires, juridiques et de l'éducation à aborder davantage le phénomène de la recomposition familiale. Cette initiative devrait transiter via la bonification des programmes de formation préuniversitaire et universitaire et de formation en emploi;
9. documente l'ampleur et la nature des préjugés entretenus dans la société à l'égard des familles recomposées et développe des actions visant à les faire diminuer.

RÉFÉRENCES

- Adamsons, K., O'Brien, M., & Pasley, K. (2007). An ecological approach to father involvement in biological and stepfather families. *Fathering, 5*(2), 129-147.
- Afifi, T. D. (2003). Feeling caught' in stepfamilies: Managing boundary turbulence through appropriate communication privacy rules. *Journal of Social and Personal Relationships, 20*(6), 729-755.
- Afifi, T. D. (2008). Communication in stepfamilies: Stressors and resilience. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 299-320). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Afifi, T. D., & Keith, S. (2004). A risk and resiliency model of ambiguous loss in postdivorce stepfamilies. *Journal of Family Communication, 4*(2), 65-98.
- Ahrons, C. R. (2006). Family Ties after Divorce: Long-Term Implications for Children. *Family Process, 46*(1), 53-65.
- Allen, R. K., Fine, M. A., & Demo, D. H. (2000). An overview of family diversity: Controversies, questions, and values. Dans D. H. Demo, K. R. Allen & M. A. Fine (Eds.), *Handbook of family diversity* (pp. 1-14). New York: Oxford University Press.
- Amato, P. R. (2000). The Consequences of Divorce for Adults and Children. *Journal of Marriage and the Family, 26*, 1269-1287.
- Amato, P. R., Meyers, C. E., & Emery, R. E. (2009). Changes in non-resident father-child contact from 1976 to 2002. *Family Relations, 58*(1), 41-53.
- Apel, R., & Kaukinen, C. (2008). On the relationship between family structure and antisocial behavior: Parental cohabitation and blended households. *Criminology, 46*(1), 35-70.
- Aquilino, W. S. (2006). The Noncustodial Father-Child Relationship from Adolescence Into Young Adulthood. *Journal of Marriage and Family, 68*(4), 929-946.
- Arim, R. G., Shapka, J. D., Dahinten, V. S., & Willms, J. D. (2007). Patterns and correlates of pubertal development in Canadian youth: Effects of family context. *Canadian Journal of Public Health-Revue Canadienne De Sante Publique, 98*(2), 91-96.
- Arnaut, G. L. Y., Fromme, D. K., Stoll, B. M., & Felker, J. A. (2000). A qualitative analysis of stepfamilies: The biological parent. *Journal of Divorce & Remarriage, 33*(3-4), 111-128.
- Artis, J. E. (2007). Maternal Cohabitation and Child Well-Being Among Kindergarten Children. *Journal of Marriage and Family, 69*(1), 222-236.
- Attar-Schwartz, S., Tan, J. P., Buchanan, A., Flouri, E., & Griggs, J. (2009). Grandparenting and adolescent adjustment in two-parent biological, lone-parent, and step-families. *Journal of Family Psychology, 23*(1), 67-75.
- Bae, H. O., Solomon, P. L., & Gelles, R. J. (2009). Multiple child maltreatment recurrence relative to single recurrence and no recurrence. *Children and Youth Services Review, 31*(6), 617-624.
- Baham, M. E., Weimer, A. A., Braver, S. L., & Fabricus, W. V. (2008). Sibling relationships in blended families. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 175-207). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.

- Bank, L., Burraston, B. & Snyder, J. (2004). Sibling conflict and ineffective parenting as predictors of adolescent boys' antisocial behavior and peer difficulties: Additive and interactional effects. *Journal of Research on Adolescence*, 14(1), 99-125.
- Barrett, A. E., & Turner, R. J. (2006). Family structure and substance use problems in adolescence and early adulthood: examining explanations for the relationship. *Addiction*, 101(1), 109-120.
- Barrett, A. E., & Turner, R. J. (2005). Family Structure and Mental Health: The Mediating Effects of Socioeconomic Status, Family Process, and Social Stress. *Journal of Health and Social Behavior*, 46(2), 156-169.
- Baucom, D. H., Epstein, N., & Rankin, L. A. (1995). Cognitive aspects of cognitive-behavioral marital therapy. Dans N. S. Jacobson, & A. S. Gurman (Eds.), *Clinical hand-book of couple therapy* (pp. 65-91). New York: Guilford Press.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. Dans R. M. Lerner, A. C. Petersen, & J. Brooks-Gunn (Eds.), *Encyclopedia of adolescence* (pp.746-758). New York : Garland publishing.
- Baxter, L. A., Braithwaite, D. O., & Bryant, L. E. (2006). Types of communication triads perceived by young-adult stepchildren in established stepfamilies. *Communication Studies*, 57(4), 381-400.
- Beaudry, M., & Boisvert, J.-M. (1988). *Psychologie du couple: quand la science se met à parler d'amour*. Montréal: Éditions du Méridien.
- Beaudry, M., Boisvert, J.-M., Simard, M., Parent, C., & Blais, M.-C. (2004). Communication : A key component to meeting the challenges of stepfamilies. *Journal of Divorce & Remarriage*, 42(1-2), 85-104.
- Beaudry, M., Boisvert, J.-M., Simard, M., Parent, C., & Tremblay, P. (2005). Les couples dans les familles recomposées : un défi particulier. *Divorce & séparation*, 2, 29-53.
- Berg, E. C. (2002). Adolescents in Stepfamilies: Effects of Custodial, Step-, and Non-Resident Parents. *Dissertation Abstracts International, A: The Humanities and Social Sciences*, 63(2), 770-a.
- Bernstein, A. C. (2003). Gender in stepfamilies: Daughters and fathers. Dans L. B. Silverstein & T. J. Goodrich (Eds.), *Feminist Family Therapy: Empowerment in Social Context* (pp. 91-104). Washington, DC : American Psychological Association.
- Bjarnason, T., Andersson, B., Choquet, M., Elekes, Z., Morgan, M., & Rapinett, G. (2003). Alcohol culture, family structure and adolescent alcohol use: Multilevel modeling of frequency of heavy drinking among 15-16 year old students in 11 European countries. *Journal of Studies on Alcohol*, 64(2), 200-208.
- Bjarnason, T., Davidaviciene, A. G., Miller, P., Nociar, A., Pavlakis, A., & Stergar, E. (2003). Family structure and adolescent cigarette smoking in eleven European countries. *Addiction*, 98(6), 815-824.
- Block, C. E. (2002). College students perceptions of social support from grandmothers and stepgrandmothers. *College Student Journal*, 36(3), 419-432.
- Bogaert, A. F. (2005). Age at puberty and father absence in a national probability sample. *Journal of Adolescence*, 28(4), 541-546.
- Booth, A., & Edwards, J. N. (1992). Starting over : Why remarriages are more unstable. *Journal of Family Issues*, 13(2). 179-194.

- Bray, J. H. (1999). From Marriage to Remarriage and Beyond : Findings from the Developmental Issues in Stepfamilies Research Project. Dans Hetherington, E. M. (Eds.), *Coping with Divorce, Single Parenting and Remarriage : A Risk and Resiliency Perspective* (pp. 253-271). New Jersey, Lawrence Erlbaum.
- Bray, J. H., & Easling, I. (2005). Remarriage and Stepfamilies. Dans W. Pinsof & J. Lebow (Eds.), *Family psychology: The art of the science* (pp. 267-294). Oxford University Press: New York.
- Bray, J. H., & Kelly, J. (1998). *Stepfamilies : Love, marriage and parenting in the first decade*. New York : Broadway Books.
- Brody, G. H., Neubaum, E., & Forehand, R. (1988). Serial marriage: A heuristic analysis of an emerging family form. *Psychological Bulletin*, 103(2), 211-222.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development - Experiments by Nature and Design*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps dans la recherche en psychologie du développement: principes, applications et implications. Dans R. Tessier & G. Tarabulsky (Eds.), *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant* (pp. 13). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Brown, S. L. (2004). Family structure and child well-being: The significance of parental cohabitation. *Journal of Marriage and Family*, 66(2), 351-367.
- Brown, S. L. (2006). Family structure transitions and adolescent well-being. *Demography*, 43(3), 447-461.
- Cadolle, S. (2009). Le soutien aux jeunes dans les constellations familiales recomposées. XIIème Congrès International de l'Association Internationale de Formation et de Recherche en Éducation Familiale, Toulouse (France), 3 avril 2009.
- Capreol, M. J. (2000). Social support and social strain among husbands and wives in stepfamilies: A multilevel analysis. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering*, 61, 2815.
- Cartwright, C., & Seymour, F. (2002). Young adults' perceptions of parents' response in stepfamilies: What hurts? What helps? *Journal of Divorce & Remarriage*, 37(3-4), 123-141.
- Casanueva, C., Martin, S. L., & Runyan, D. K. (2009). Repeated reports for child maltreatment among intimate partner violence victims: Findings from the National Survey of Child and Adolescent Well-Being. *Child Abuse & Neglect*, 33(2), 84-93.
- Cavanagh, S. E. (2008). Family structure history and adolescent adjustment. *Journal of Family Issues*, 29(7), 944-980.
- Cherlin, A. (1978). Remarriage as an incomplete institution. *American Journal of Sociology*, 84(3), 634-650.
- Christensen, F. B., & Smith, T. A. (2002). What is happening to satisfaction and quality of relationships between step/grandparents and step/grandchildren. *Journal of Divorce & Remarriage*, 37(1-2), 117-133.
- Claxton-Oldfield, S. (2008). Stereotypes of stepfamilies and stepfamily members. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 30-52). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Claxton-Oldfield, S., Garber, T., & Gillcrist, K. (2006). Young adults' perceptions of their relationships with their stepfathers and biological fathers. *Journal of Divorce & Remarriage* 45(1-2), 51-61.

- Cloutier, R., Bissonnette, C., Ouellet-Laberge, J. & Plourde, M. (2004). Monoparentalité et développement de l'enfant. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale* (pp. 33-65). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Cohen, J. (1977). *Statistical power analysis for the behavioural sciences*. New York: Academic Press. When you're not the Brady bunch: Identifying perceived conflicts and resolution strategies in stepfamilies. *Personal Relationships*, 8(1), 55-73.
- Coleman, M., & Ganong, L. (1987). Marital Conflict in Stepfamilies. *Youth & Society*, 19(2), 151-172.
- Coleman, M., Fine, M. A., Ganong, L. H., Downs, K. J. M., & Pauk, N. (2001). When you're not the Brady bunch: Identifying perceived conflicts and resolution strategies in stepfamilies. *Personal Relationships* 8(1), 55-73.
- Coleman, M., Ganong, L., & Fine, M. (2000). Reinvestigating remarriage: Another decade of progress. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 1288-1307.
- Coleman, M., Troilo J., & Jamison, T. (2008). The diversity of stepmothers: The influences of stigma, gender, and context on stepmother identities. Dans J. Pryor (Eds.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 369-393). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Coltrane, S., & Adams, M. (2003). The Social Construction of the Divorce "Problem": Morality, Child Victims, and the Politics of Gender. *Family Relations*, 52(4), 363-372.
- Crawford, L. A., & Novak K. B. (2008). Parent-child relations and peer associations as mediators of the family structure-substance use relationship. *Journal of Family Issues*, 29(2), 155-184.
- Crohn, H. (2005). Young women recall their positive relationships with their mothers and stepmothers. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 66, 1957.
- Crohn, H. M. (2006). Five Styles of Positive Stepmothering from the Perspective of Young Adult Stepdaughters. *Journal of Divorce & Remarriage*, 46(1-2), 119-134.
- Davis, E. C., & Friel, L. V. (2001). Adolescent sexuality: Disentangling the effects of family structure and family context. *Journal of Marriage & the Family*, 63(3), 669-681.
- Deater-Deckard, K., Dunn, J., & Lussier, G. (2002). Sibling relationships and social-emotional adjustment in different family contexts. *Social Development*, 11(4), 571-590.
- Degarmo, D. S., & Forgatch, M., S. (2002). Identity salience as a moderator of psychological and marital distress in stepfather families. *Social Psychology Quarterly*, 65(3), 266-284.
- Deleury-Beaudoin, S. (2002). *Adaptation psychosociale des jeunes en difficulté selon la structure parentale et le nombre de transitions familiales*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval. .
- Desrosiers, H., Le Bourdais, C. & Laplante, B. (2000). Les ruptures d'union dans les familles recomposées : l'expérience des Canadiennes. Dans M.-B. Tahon & D. Côté (Eds.), *Famille et fragmentation* (pp. 53-73). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, collection Études des femmes.

- Desrosiers, H., Le Bourdais, C., & Lehrhaupt, K. (1994). *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée: portrait des Canadiennes d'hier à aujourd'hui* (Études et documents, 67). Montréal: INRS-Urbanisation.
- Doodson, L., & Morley, D. (2006). Understanding the Roles of Non-Residential Stepmothers. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(3-4), 109-130.
- Downs, K. J. M. (2003). Family Commitment, Role Perceptions, Social Support, and Mutual Children in Remarriage: A Test of Uncertainty Reduction Theory. *Journal of Divorce & Remarriage*, 40(1-2), 35-53.
- Doyle, K. W., Wolchik, S. A., Dawson-McClure, S. R., & Sandler, I. N. (2003). Positive Events as a Stress Buffer for Children and Adolescents in Families in Transition. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 32(4), 536-545.
- Drapeau, S., Brousseau, M., Cloutier, R., Desrosiers, J., Goubau, D., Parent, C., Saint-Jacques, M.-C., Simard, M., Turcotte, D., & Villeneuve, P. (2004). *Jeunes et familles à risque: contextes, trajectoires et réponses sociales*. Programmation scientifique de l'équipe Jeunes et familles à risque. Fond québécois de recherche sur la société et la culture.
- Dumas, S. (2001). Étude exploratoire du rôle du soutien social offert par les parents de la famille d'origine tel que perçu par les conjoints dans leur adaptation à la recomposition familiale. Québec : École de service social, Université Laval.
- Dunn, J., Cheng, H., O'Connor, T. G., & Bridges, L. (2004). Children's perspectives on their relationships with their nonresident fathers: Influences, outcomes and implications. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45(3), 553-566.
- Dunn, J., Davies, L. C., O'Connor, T. G., & Sturgess, W. (2000). Parents' and partners' life course and family experiences: Links with parent-child relationships in different family settings. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41(8), 955-968.
- Dunn, J., Davies, L. C., O'Connor, T. G., & Sturgess, W. (2001). Family lives and friendships: The perspectives of children in step-, single-parent, and nonstep families. *Journal of Family Psychology*, 15(2), 272-287.
- Dunn, J., Deater-Deckard, K., Pickering, K., & O'Connor, T. G. (1998). Children's adjustment and prosocial behaviour in step-, single-parent, and non-stepfamily settings: Findings from a community study. *Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 39(8), 1083-1095.
- Dunn, J. E., Fergusson, E., & Maughan, B. (2006). Grandparents, Grandchildren, and Family Change in Contemporary Britain. Dans A. Clarke-Stewart & J. Duan (Eds.), *Families count: Effects on child and adolescent development* (pp. 299-318). New York: Cambridge University.
- Dunn, J., O'Connor, T. G., & Cheng, H. (2005). Children's Responses to Conflict Between their Different Parents: Mothers, Stepfathers, Nonresident Fathers, and Nonresident Stepmothers. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 34(2), 223-234.
- Dye, C., & Upchurch, D. M. (2006). Moderating effects of gender on alcohol use: Implications for condom use at first intercourse. *Journal of School Health*, 76(3), 111-116.
- Edwards, R. (2002). Creating 'Stability' for Children in Step-Families: Time and Substance in Parenting. *Children & Society*, 16(3), 154-167.

- Eeden-Moorefield, B., & Pasley K. (2008). A longitudinal examination of marital processes leading to instability in remarriages and stepfamilies. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 231-249). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Einstein, E. (1995). Success or sabotage : Which self-fulfilling prophecy will the stepfamily create? Dans D. K. Huntley (Ed.), *Understanding stepfamilies: Implication for assessment and treatment* (pp. 144-155). Alexandria, VA: American Counseling Association.
- Espinar Fellman, I., Carrasco Gallan, M. J., Munos San Roque I., & Carrasco Gallan, I. (2008). Spanish adaptation of the Stepparent Role Strain Index. *The Spanish Journal of Psychology*, 11(1), 314-322.
- Evans, G. W. (2004). The environment of childhood poverty. *American Psychologist*, 59(2), 77-92.
- Faber, A. J. (2007). Early adolescent adjustment following a marital transition: A growth model analysis. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 67, 3608.
- Falke, S. I. & Larson, J. H. (2007). Premarital predictors of remarital quality: Implications for clinicians. *Contemporary Family Therapy: An International Journal*, 29(1-2), 9-23.
- Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics. (2007). *America's Children: Key National Indicators of Well-Being, 2007*. Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.
- Felker, J. A., Fromme, D. K., Arnaut, G. L., & Stoll, B. M. (2002). A qualitative analysis of stepfamilies: The stepparent. *Journal of Divorce & Remarriage*, 38(1-2), 125-142.
- Fidler, J. A., West, R., van Jaarsveld, C. H., Jarvis, M. J., & Wardle, J. (2008). Smoking status of step-parents as a risk factor for smoking in adolescence. *Addiction*, 103(3), 496-501.
- Fisher, P. A., Leve, L. D., O'Leary, C. C., & Leve, C. (2003). Parental monitoring of children's behavior: Variation across stepmother, stepfather, and two-parent biological families. *Family Relations*, 52(1), 45-52.
- Flouri, E. (2008). Fathering and adolescents' psychological adjustment: The role of fathers' involvement, residence and biology status. *Child: Care, Health and Development*, 34(2), 152-161.
- Foley, D. L., Pickles, A., Rutter, M., Gardner, C. O., Maes, H. H., Silberg, J. L., & Eaves, L. J. (2004). Risks for conduct disorder symptoms associated with parental alcoholism in stepfather families versus intact families from a community sample. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45(4), 687-696.
- Fournier, M. (2002). L'éclatement des modèles familiaux. Dans J.-F. Dortier (Ed.), *Familles : permanence et métamorphoses* (pp. 47-53). Auxerre Cedex : Sciences Humaines Editions.
- Freisthler, B., Svare, G. M., & Harrison-Jay, S. (2003). It Was the Best of Times, It Was the Worst of Times: Young Adult Stepchildren Talk About Growing Up in a Stepfamily. *Journal of Divorce & Remarriage*, 38(3-4), 83-102.
- Furstenberg, F. F., & Weiss, C. C. (2000). Intergenerational transmission of fathering roles in at risk families. *Marriage & Family Review*, 29(2-3), 181-201.

- Ganong, L. (2008). Intergenerational relationships in stepfamilies. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 394-420). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Ganong, L. H., Coleman, M., & Mapes, D. (1990). A Meta-Analytic Review of Family Structure Stereotypes. *Journal of Marriage and the Family*, 52(2), 287-297.
- Ganong, L. H., & Coleman, M. (1989). Preparing for remarriage : Anticipating the issues, seeking solutions. *Family Relations*, 38, 28-33.
- Gass, K. Jenkins, J. M. & Dunn, J. (2007). The sibling relationship as protective for children experiencing life events: a longitudinal study. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 48, 167-175.
- Gennetian, L. (2005). One or two parents? Half or step siblings? The effect of family structure on young children's achievement. *Journal of Population Economics*, 18(3), 415-436.
- Gibson-Davis, C. M. (2008). Family structure effects on maternal and paternal parenting in low-income families. *Journal of Marriage and Family*, 70(2), 452-465.
- Gilbreth, J. G. (2001). Family Structure and Interparental Conflict: Effects on Adolescent Drinking. *Dissertation Abstracts International, A: The Humanities and Social Sciences*, 61(7), 2936-a-2937-a.
- Giles-Sims, J. (1997). Current knowledge about child abuse in stepfamilies. *Marriage and Family Review*, 26(3-4), 215-230.
- Ginther, D. K., & Pollak, R. A. (2004). Family structure and children's educational outcomes: Blended families, stylized facts, and descriptive regressions. *Demography*, 41(4), 671-696.
- Golish, T. D. (2003). Stepfamily communication strengths: Understanding the ties that bind. *Human Communication Research*, 29(1), 41-80.
- Gordon, J. M. (2003). The long-term effects of divorce and remarriage. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering*, 63, 4902.
- Gosselin, J., & David, H. (2005). Défis et contraintes des recherches sur les familles recomposées: l'exemple de la relation belle-mère-belle-fille. (Challenges and constraints related to stepfamily research: The example of the stepmother-stepdaughter relationship.). *Psychologie Française*, 50(2), 241-254.
- Gosselin, J., & David, H. (2007). Risk and resilience factors linked with the psychosocial adjustment of adolescents, stepparents and biological parents. *Journal of Divorce & Remarriage*, 48(1-2), 29-53.
- Gosselin, J., Doyon, J., Laflamme, V., & David, H. (2007). Être mère dans la famille recomposée: Défis de la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique. *Psychologie Française*, 52(2), 217-229.
- Griesbach, D., Amos, A., & Currie, C. (2003). Adolescent smoking and family structure in Europe. *Social Science & Medicine*, 56(1), 41-52.
- Gunnoe, M. L., & Hetherington, E. M. (2004). Stepchildren's Perceptions of Noncustodial Mothers and Noncustodial Fathers: Differences in Socioemotional Involvement and Associations With Adolescent Adjustment Problems. *Journal of Family Psychology*, 18(4), 555-563.
- Halford, K., Nicholson, J., & Sanders, M. (2007). Couple communication in stepfamilies. *Family Process*, 46(4), 471-483.

- Halpern-Meekin, S., & Tach, L. (2008). Heterogeneity in two-parent families and adolescent well-being. *Journal of Marriage and Family*, 70(2), 435-451.
- Hao, L., & Xie, G. (2002). The complexity and endogeneity of family structure in explaining children's misbehavior. *Social Science Research*, 31(1), 1-28.
- Harel, E. H., & Brown, W. D. (2003). Attention deficit hyperactivity disorder in elementary school children in Rhode Island: Associated psychosocial factors and medications used. *Clinical Pediatrics*, 42(6), 497-503.
- Harper, C. C., & McLanahan, S. S. (2004). Father absence and youth incarceration. *Journal of Research on Adolescence*, 14(3), 369-397.
- Harris, G. T., Hilton, N. Z., Rice, M. E., & Eke, A. W. (2007). Children killed by genetic parents versus stepparents. *Evolution and Human Behavior*, 28(2), 85-95.
- Hayatbakhsh, M. R., Najman, J. M., Jamrozik, K., Mamun, A. A., & Alati, R. (2006). Do parents' marital circumstances predict young adults' DSM-IV cannabis use disorders? A prospective study. *Addiction*, 101(12), 1778-1786.
- Heard, H. E., Gorman, B. K., & Kapinus, C. A. (2008). Family Structure and Self-Rated Health in Adolescence and Young Adulthood. *Population Research and Policy Review*, 27(6), 773-797.
- Hébert, M., & Tremblay, C. (2000). La prévention de l'agression sexuelle à l'égard des enfants. Dans F. Vitaro, & C. Gagnon (Eds.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome 1 : Les problèmes internalisés* (pp. 429-503). Sainte-Foy, Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Henry, P. J., & McCue, J. (2009). The experience of nonresidential stepmothers. *Journal of Divorce & Remarriage*, 50(3), 185-205.
- Hetherington, E. M., & Stanley-Hagan, M. (1999). The adjustment of children with divorced parents: A risk and resiliency perspective. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40(1), 129-140.
- Hetherington, E.M., Cox, M., & Cox, R. (1982). The effects of divorce on parents and children. Dans M. Lamb (Ed.), *Nontraditional families* (pp. 233-288). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Hobart, C. (1989). Experiences of remarried families. *Journal of Divorce*, 13(2), 121-144.
- Hodgetts, J. A. (2005). The influence of fathers and other significant male figures on girls' well-being and achievement in early adolescence. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering*, 65, 6070.
- Hofferth, S. L. (2006). Residential father family type and child well-being: Investment versus selection. *Demography*, 43(1), 53-77.
- Hofferth, S. L., & Anderson, K. G. (2003). Are all dads equal? Biology versus marriage as a basis for paternal investment. *Journal of Marriage and Family*, 65(1), 213-232.
- Hollist, D. R., & McBroom, W. H. (2006). Family Structure, Family Tension, and Self-Reported Marijuana Use: A Research Finding of Risky Behavior Among Youths. *Journal of Drug Issues*, 36(4), 975-998.
- Holtzworth-Munroe, A., & Jacobson, N. S. (1985). Causal attributions of married couples: When do they search for causes? What do they conclude when they do? *Journal of Personality and Social Psychology*, 48(6), 1398-1412.

- Hutchinson, S. L., Afifi, T., & Krause, S. (2007). The family that plays together fares better: examining the contribution of shared family time to family resilience following divorce. *Journal of Divorce & Remarriage*, 46(3-4), 21-48.
- Institut de la statistique du Québec. (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Instituto Nacional de Estadística. (2004). *¿Cuántos somos en casa? España : Boletín informativo del Instituto de Estadística*.
- Jenkins, J., Dunn, J., O'Connor, T.G., Rasbash, J., & Behnke, P. (2005). Change in maternal perception of sibling negativity: within and between family influences. *Journal of Family Psychology, Special Issue on Sibling Relationships*, 19, 533-541.
- Jenkins, J. M., Rasbash, J., & O'Connor, T. (2003) The role of the shared context in differential parenting. *Developmental Psychology*, 39, 99-113.
- Jenkins, J., Simpson, A., Dunn, J., Rasbash, J. & O'Connor, T. G. (2005). Mutual Influence of Marital Conflict and Children's Behavior Problems: Shared and Nonshared Family Risks. *Child Development*, 76(1), 24-39.
- Jeynes, W. H. (2006). The Impact of Parental Remarriage on Children: A Meta-Analysis. *Marriage & Family Review*, 40(4), 75-102.
- Johnson, A. J., Wright, K. B., Craig, E. A., Gilchrist, E. S., Lane, L. T. & Haigh, M. M. (2008). A model for predicting stress levels and marital satisfaction for stepmothers utilizing a stress and coping approach. *Journal of Social & Personal Relationships*, 25(1), 119-142.
- Juby, H., & Marcil-Gratton, N. (2002). *It's all in the past? Exploring the repercussions of parents' early conjugal and parental histories on the family life course of their children*. Hull: Centre des publications de développement des ressources humaines du Canada.
- Juby, H., Billette, J.-M., Laplante, B., & Le Bourdais, C. (2007). Nonresident fathers and children: Parents' new unions and frequency of contact. *Journal of Family Issues*, 28(9), 1220-1245.
- Juby, H., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2001). *A step further: Parenthood in blended families*. Montréal: Centre interuniversitaire d'études démographiques.
- Juby, H., Le Bourdais, C., Marcil-Gratton, N. (2004a). *Et la vie continue : expansion du réseau familial après la séparation des parents*. Phase 3 du projet Incidence des changements familiaux des parents sur l'environnement familial et le bien-être économique des enfants : perspective longitudinale. Ottawa, Canada : Ministère de la justice du gouvernement du Canada, Section de la famille, des enfants et des adolescents.
- Juby, H., Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (2004b). Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Ottawa, Canada : Ministère de la Justice du gouvernement du Canada, Section de la famille, des enfants et des enfants. Repéré à http://www.justice.gc.ca/fra/pi/fea-fcy/bib-lib/rap-rep/2005/2004_6/p4.html#f4_6
- Juby, H., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2005). *Et la vie continue : expansion du réseau familial après la séparation des parents*. Canada : Ministère de la Justice.
- Kelly, J. B. (2007). Children's living arrangements following separation and divorce: Insights from empirical and clinical research. *Family Process*, 46(1), 35-52.

- Kemp, C. L. (2007). Grandparent-grandchild ties: Reflections on continuity and change across three generations. *Journal of Family Issues*, 28(7), 855-881.
- Kerr, D., & Michalski, J. H. (2007). Family structure and children's hyperactivity problems: A longitudinal analysis. *Canadian Journal of Sociology-Cahiers Canadiens De Sociologie*, 32(1), 85-112.
- Kerr, D., & Beaujot, R. (2002). Family relations, low income, and child outcomes: A comparison of Canadian children in intact-, step-, and lone-parent families. *International Journal of Comparative Sociology*, 43(2), 134-152.
- Kheshgi-Genovese, Z., & Genovese, T. A. (1997). Developing the spousal relationship within stepfamilies. *Families in Society*, 78, 255-264.
- King, V. (2006). The Antecedents and Consequences of Adolescents' Relationships With Stepfathers and Nonresident Fathers. *Journal of Marriage and Family*, 68(4), 910-928.
- King, V. (2007). When children have two mothers: Relationships with nonresident mothers, stepmothers, and fathers. *Journal of Marriage and Family*, 69(5), 1178-1193.
- Knox, D. & Zusman, M. E. (2001). Marrying a Man with "Baggage": Implications for second wives. *Journal of Divorce & Remarriage*, 35(3-4), 67-79.
- Lamborn, S.D., Mounts, N.S., Steinberg, L., & Dornbusch, S.M. (1991). Pattern of competence and adjustment among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent, and neglectful families. *Child Development*, 62, 1049-1065.
- Lansford, J. E., Ceballo, R., Abbey, A., & Stewart, A. J. (2001). Does family structure matter? A comparison of adoptive, two-parent biological, single-mother, stepfather and stepmother households. *Journal of Marriage and Family*, 63, 840-851.
- Lapierre-Adamcyk, É., & P. M. Huot. (2008). Données non publiées.
- Laursen, B. (2005). Conflict between mothers and adolescents in single-mother, blended, and two-biological- parent families. *Parenting: Science and Practice*, 5(4), 347-370.
- Le Gall, D. (1992). Formes de régulation conjugale et familiale à la suite d'unions fécondes. Habilitation à diriger des recherches en sociologie. Université de Paris V – Sorbonne.
- Le Gall, D., & Martin, C. (1993). Transitions familiales, logiques de recomposition et modes de régulation conjugale. Dans M.-T. Meulders-Klein, & I. Théry (Eds.), *Les recompositions familiales aujourd'hui* (pp. 137-158). Paris : Nathan.
- Leake, V. S. (2007). Personal, Familial, and Systemic Factors Associated with Family Belonging for Stepfamily Adolescents. *Journal of Divorce & Remarriage*, 47(1-2), 135-155.
- Lee-Baggley, D., Preece, M., & Delongis, A. (2005). Coping With Interpersonal Stress: Role of Big Five Traits. *Journal of Personality*, 73(5), 1141-1180.
- Lo, T. I. (2008). The impact of family structure and family process on adolescent sexual behavior: Race and gender variations. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 69, 393.
- Lussier, G. L. (2002). Children's narratives and social-emotional adjustment following parental divorce and remarriage. Thèse de doctorat, Université de l'Oregon
Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 62, 5997.

- Lussier, G., Deater-Deckard, K., Dunn, J., & Davies, L. (2002). Support across two generations: Children's closeness to grandparents following parental divorce and remarriage. *Journal of Family Psychology, 16*(3), 363-376.
- Maccoby, E., & Martin, J. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. In E. M. Hetherington. Vol. Ed. & P. H. Mussen (Series Ed.), *Handbook of child psychology: Vol. 4. Socialization, personality, and social development* (pp. 1-101). New York: Wiley.
- Mallett, S., & Rosenthal, D. (2009). Physically Violent Mothers Are a Reason for Young People's Leaving Home. *Journal of Interpersonal Violence, 24*(7), 1165-1174.
- Manning, W. D., Stewart, S. D., & Smock, P. J. (2003). The complexity of fathers' parenting responsibilities and involvement with non-resident children. *Journal of Family Issues, 24*(5), 645-667.
- Manning, W. D., & Smock, P. J. (2000). "Swapping" families: Serial parenting and economic support for children. *Journal of Marriage & the Family, 62*(1), 111-122.
- Marotz-Baden, R., Adams, G. R., Bueche, N., Munro, B., & Munro, G. (1979). Family Form or Family Process? Reconsidering the Deficit Family Model Approach. *The Family Coordinator, 28*(1), 5-14.
- Marsiglio, W. (2004). When stepfathers claim stepchildren: A conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family, 66*(1), 22-39.
- Marsiglio, W., & Hinojosa, R. (2007). Managing the multifather family: Stepfathers as father allies. *Journal of Marriage and Family, 69*(3), 845-862.
- Masten, A. S., & Coatsworth, J. D. (1998). The development of competence in favorable and unfavourable environments, Lessons from research on successful children. *American Psychologist, 53*(2), 205-220.
- McCloskey, L. A., & Bailey, J. A. (2000). The intergenerational transmission of risk for child sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence, 15*(10), 1019-1035.
- McMunn, A., Nazroo, J. Y., Marmot, M. G., Boreham, R., & Goodman, R. (2001). Children's Emotional and Behavioural Well-being and the Family Environment : Findings from the Health Survey for England. *Social Science & Medicine, 53*(4), 423-440.
- Menning, C., Holtzman, M., & Kapinus, C. (2007). Stepfather involvement and adolescents' disposition toward having sex. *Perspectives on Sexual and Reproductive Health, 39*(2), 82-89.
- Miller, P. (1997). Family structure, personality, drinking, smoking and illicit drug use: A study of UK teenagers. *Drug and Alcohol Dependence, 45*(1-2), 121-129.
- Moore, M. R. (2001). Family Environment and Adolescent Sexual Debut in Alternative Household Structures. Dans R. Micheal (Ed.), *Social awakening: Adolescent behaviors as social approaches* (pp. 109-136). New York: Russell Sage.
- Nicholson, J. M., Phillips, M. E., Peterson, C. C., & Battistutta, D. (2002). Relationship between the parenting styles of biological parents and stepparents and the adjustment of young adult stepchildren. *Journal of Divorce & Remarriage, 36*(3-4), 57-76.
- O'Brien, T. B., DeLongis, A., Pomaki, G., Puterman, E., Zwicker, A. (2009). Couples coping with stress: The role of empathic responding. *European Psychologist, 14*(1), 18-28.
- O'Connor, T. G., Davies, L., Dunn, J., Golding, J., & ALSPAC (2000). Distribution of accidents, injuries, and illnesses by family type. *Pediatrics, 106*(5), E68-E68.

- Office for National Statistics. (2005). United Kingdom Statistics authority *Stepfamilies*: <http://www.statistics.gov.uk/CCI/nugget.asp?ID=1164>
- Papernow, P. L. (1993). *Becoming a stepfamily: Patterns of development in remarried families*. San Francisco, CA: Jossey-Bass Publishers.
- Parent, C. (1994). *Étude exploratoire des stratégies d'adaptation utilisées par les beaux-parents en famille recomposée*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
- Parent, C. (2001). *L'adaptation et l'évaluation d'une intervention préventive conçue pour les couples de familles recomposées*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- Parent, C., & Beaudry, M. (2002). Le développement de l'insatisfaction conjugale dans un contexte de recomposition familiale. *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 21(4 numéro spécial), 153-166.
- Parent, C., & Robitaille (accepté). Éthique et intervention sociale auprès des familles recomposées. Fondation Ostad Elahi, Éthique et solidarité humaine et Centre de recherche Sens, Éthique et Société (dir.), *Éthique et Famille*.
- Parent, C., & Robitaille, C. (2005). Portrait de familles recomposées : analyse du discours de conjoints et de conjointes vivant en famille recomposée. *Intervention*, 122, 102-110.
- Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M., & Turbide, C. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances, Familles, Générations*, 8, 154-171.
- Parent, C., Saint-Jacques, M.-C., Beaudry, M., & Robitaille, C. (2007). Stepfather involvement in social interventions made by youth protection services in stepfamilies. *Child & Family Social Work*, 12(3), 229-238.
- Parent, C., Saint-Jacques, M.-C., Beaudry, M., Robitaille, C., & Charbonneau, C. (2004). *L'implication du beau-père dans l'intervention sociale auprès des familles recomposées en protection de la jeunesse*. Extrait du site Web du Centre jeunesse de Québec-Institut Universitaire le 26 septembre 2009 : <http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/institut/documents/Implication.pdf>
- Portrie, T., & Hill, N. R. (2005). Blended Families: A Critical Review of the Current Research. *The Family Journal*, 13(4), 445-451.
- Pouliot, È., & Saint-Jacques, M.-C. (2002). Recomposition familiale et abus sexuel. *Intervention*, 117, 77-90.
- Quinlan, R. J. (2003). Father absence, parental care, and female reproductive development. *Evolution and Human Behavior*, 24(6), 376-390.
- Raley, R. K., Frisco, M. L., & Wildsmith, E. (2005). Maternal cohabitation and educational success. *Sociology of Education*, 78(2), 144-164.
- Ram, B., & Hou, F. (2003). Changes in Family Structure and Child Outcomes: Roles of Economic and Familial Resources. *Policy Studies Journal*, 31(3), 309-330.
- Ram, B., & Hou, F. (2005). Sex Differences in the Effects of Family Structure on Children's Aggressive Behavior. *Journal of Comparative Family Studies*, 36(2), 329-341.
- Robertson, J. (2008). Stepfathers in families. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 125-150). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.
- Robitaille, C., & Saint-Jacques, M.-C. (2009). Social Stigma and the Situation of Young People in Gay and Lesbian Stepfamilies. *Journal of homosexuality*, 56(4), 421-442.

- Rodgers, K. B., & Rose, H. A. (2001). Personal, Family, and School Factors Related to Adolescent Academic Performance: A Comparison by Family Structure. *Marriage & Family Review*, 33(4), 47-61.
- Rodgers, K. B., & Rose, H. A. (2002). Risk and resiliency factors among adolescents who experience marital transitions. *Journal of Marriage and Family*, 64(4), 1024-1037.
- Ruiz, S. A., & Silverstein, M. (2007). Relationships with grandparents and the emotional well-being of late adolescent and young adult grandchildren. *Journal of Social Issues*, 63(4), 793-808.
- Rutter, M. (1979). "Protective factors in children's responses to stress and disadvantage". In Kent M. W and J. E. Rolf (Eds). *Social competence in children*, New England: University press, pp. 49-74.
- Saint-Jacques, M.-C. (2000). *L'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées : étude des processus familiaux et des représentations des jeunes*. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C. (2001). Spécificité et modes de régulation des familles recomposées. Dans R. Mayer, & H. Dorvil (Eds.), *Nouvelles configurations des problèmes sociaux et intervention* (pp. 27-46). Montréal : PUQ.
- Saint-Jacques, M.-C., & Chamberland, C. (2000). Quand les parents refont leur vie : regards adolescents sur la famille recomposée. *Anthropologie et Sociétés*, 24(3), 115-131.
- Saint-Jacques, M.-C., Cloutier, R., Pauzé, R., Simard M., Gagné, M.-H., & Lessard, G. (2001). *La spécificité de la problématique des jeunes suivis en centre jeunesse provenant de familles recomposées*. Québec: Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C., Cloutier, R., Pauze, R., Simard, M., & Gagné, M.-H. (2004). La spécificité de la problématique des jeunes suivis en centre jeunesse provenant de familles recomposées. (Specific problems observed in a youth center of children from blended families.). *Revue de Psychoéducation*, 33(2), 335-358.
- Saint-Jacques, M.-C., & Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans I. Bitaudeau, C. Dumont & G. Pronovost (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* (pp.101-143). Pronovost. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., & Drapeau, S. (2009). Grandir au Québec dans une famille au visage diversifié. Enjeux adaptatifs et relationnels associés à la séparation des parents et à la recombinaison familiale. Dans C. Lacharité, & J.-P. Gagnier (Eds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action*. Boucherville : Chenelière Éducation.
- Saint-Jacques, M.-C., Cloutier, R., & Lépine, R. (2003). Dimensions écologiques associées aux problèmes de comportement des jeunes de familles recomposées. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 113-131.
- Saint-Jacques, M.-C., Gherghel, A., Drapeau, S., Gagné, M.-H., Parent, C., Robitaille, C., & Godbout, E. (2009). La diversité des trajectoires de recombinaison familiale. *Politiques sociales et familiales*, 96, 27-40.

- Saint-Jacques, M.-C., & Lépine, R. (2009). Le style parental des beaux-pères dans les familles recomposées. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 41(1), 22-30.
- Saint-Jacques, M.-C., & Parent, C. (2002). *La famille recomposée : une famille composée sur un air différent*. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Saint-Jacques, M.-C., Poulin, A., Robitaille, C., & Poulin, I. (2004). L'adaptation des enfants et des adolescents de familles recomposées. Dans M.-C. Saint-Jacques, S. Drapeau, D. Turcotte, & R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp. 65-98). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C., Robitaille, C., Godbout, E., Parent, C., Drapeau, S., & Gagné, M.-H. (en cours). Process distinguishing stable from unstable stepfamily couples: A qualitative analysis.
- Schramm, D. G. (2007). Economic hardship, stressors, and marital quality among stepcouples: An examination of direct and indirect effects. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 68, 2677.
- Schrodt, P. (2008). Sex differences in stepchildren's reports of stepfamily functioning. *Communication Reports*, 21(1), 46-58.
- Segalen, M. (2002). Les nouvelles familles. Dans J.-F. Dortier (Ed.), *Familles : permanence et métamorphoses* (pp. 63-68). Auxerre Cedex : Sciences Humaines Éditions.
- Silitsky, D. (1996). Correlates of Psychological Adjustment in Adolescents from Divorced Families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 26(1-2), 151-169.
- Singleton-Winston, L. L. (2003). Gender differences in adolescents' adjustment in remarried and recoupled families. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering*, 64, 2988.
- Smith, M. (2003). New stepfamilies- a descriptive study of a largely unseen group. *Child & Family Law Quarterly*, 15(2), 185-198.
- Sokol-Katz, J., Dunham, R., & Zimmerman, R. (1997). Family structure versus parental attachment in controlling adolescent deviant behavior: A social control model. *Adolescence*, 32(125), 199-215.
- Soliz, J. (2007). Communicative predictors of a shared family identity: Comparison of grandchildren's perceptions of family-of-origin grandparents and stepgrandparents. *Journal of Family Communication*, 7(3), 177-194.
- Speer, R. B., & Trees, A. R. (2007). The Push and Pull of Stepfamily Life: The Contribution of Stepchildren's Autonomy and Connection-Seeking Behaviors to Role Development in Stepfamilies. *Communication Studies*, 58(4), 377-384.
- Statistique Canada (2002). « La diversification de la vie conjugale au Canada », document électronique. *Le Quotidien*, <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/020711/q020711a.htm>, 11-09-2002.
- Stephens, C. M. (2009). Investigating the effects of adolescent family structure and family structure disruption on adolescent delinquency and young adult criminal behavior. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 69, 2896.
- Stewart, S. D. (2005). How the Birth of a Child Affects Involvement With Stepchildren. *Journal of Marriage and Family*, 67(2), 461-473.

- Stiffman, M., Schnitzer, P., Adam, P., Kruse, R., & Ewigman, B. (2002). Household composition and risk of fatal child mal-treatment. *Pediatrics*, *109*(4), 615-621.
- Stoll, B. M., Arnaut, G. L., Fromme, D. K., & Felker-Thayer, J. A. (2005). Adolescents in Stepfamilies: A Qualitative Analysis. *Journal of Divorce & Remarriage*, *44*(1-2), 177-189.
- Strow, C. W., & Strow, B. K. (2008). Evidence that the presence of a half-sibling negatively impacts a child's personal development. *American Journal of Economics and Sociology*, *67*(2), 177-206.
- Sturgess, W., Dunn, J., & Davies, L. (2001). Young children's perceptions of their relationships with family members: Links with family setting, friendships, and adjustment. *International Journal of Behavioral Development*, *25*(6), 521-529.
- Svare, G. M., Jay, S., & Mason, M. A. (2004). Stepparents on Stepparenting: An Exploratory Study of Stepparenting Approaches. *Journal of Divorce & Remarriage*, *41*(3-4), 81-97.
- Sweeney, M. M. (2007). Stepfather families and the emotional well-being of adolescents. *Journal of Health and Social Behavior*, *48*(1), 33-49.
- Teachman, J. (2008). Complex life course patterns and the risk of divorce in second marriages. *Journal of Marriage and Family*, *70*(2), 294-305.
- Teachman, J. D. (2002). Childhood living arrangements and the intergenerational transmission of divorce. *Journal of Marriage and Family*, *64*(3), 717-729.
- Théry, I. (1985). La référence de l'intérêt de l'enfant : usage judiciaire et ambiguïtés. Dans O. Bourguignon, J.-L. Rallu, & I. Théry (Eds.), *Du divorce et des enfants* (pp. 33-114). Institut national d'études démographiques, Paris : PUF.
- Théry, I. (1987). Les beaux-enfants au risque de la recherche : l'exemple des Etats-Unis. *Dialogue*, *97*, 87-97.
- Théry, I. (2002). Le temps des recompositions. Dans J.-F. Dortier (Ed.), *Familles : permanence et métamorphoses* (pp. 55-61). Auxerre Cedex : Sciences Humaines Éditions.
- Thomson, E., Mosley, J., Hanson, T. L., & McLanahan, S. S. (2001). Remarriage, cohabitation, and changes in mothering behavior. *Journal of Marriage & the Family*, *63*(2), 370-380.
- Tillman, K. H. (2007). Family structure pathways and academic disadvantage among adolescents in stepfamilies. *Sociological Inquiry*, *77*(3), 383-424.
- Tisdale, S. M. (2003). Stepgrandmothers' Perceptions of Kinship Ties with Stepgrandchildren: Factors Influencing Relationship Quality. *Dissertation Abstracts International, A: The Humanities and Social Sciences*, *64*(3), 1096-a.
- Tooley, G. A., Karakis, M., Stockes, M., & Ozanne-Smith, J. (2006). The Cinderella effect and unintentional childhood fatality. *Evolution & Human Behavior*, *27*, 224-230.
- Tourigny, M., N. Péladeau et C. Bouchard. (1993). Abus sexuels et dévoilement chez les jeunes Québécois. *Revue Sexologique*, *1*, 13-34.
- Turner, H. A., Finkelhor, D., & Ormrod, R. (2007a). Family structure variations in patterns and predictors of child victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, *77*(2), 282-295.
- Turner, H. A., Finkelhor, D., & Ormrod, R. (2007b). Predictors of receiving counseling in a national sample of youth: The relative influence of symptoms, victimization

- exposure, parent-child conflict, and delinquency. *Journal of Youth and Adolescence*, 36(7), 861-876.
- Vivas, E. (2009). 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée. *Insee Première*, 1259.
- Wallerstein, J., & Lewis, J. M. (2007). Sibling outcomes and disparate parenting and stepparenting after divorce: Report from a 10-year longitudinal study. *Psychoanalytic Psychology*, 24(3), 445-458.
- Wen, M. (2008). Family structure and children's health and behavior: Data from the 1999 National Survey of America's Families. *Journal of Family Issues*, 29(11), 1492-1519.
- Werner, E. E. (2000). Protective factors and individual resilience. Dans J. P. Shonkoff & S. J. Meisels (Eds.), *Handbook of early intervention* (2nd ed., pp. 115-132). New York, NY: Cambridge University Press.
- Werner, E. E. (2000). Protective factors and individual resilience. Dans J. P. Shonkoff & S. J. Meisels (Eds.), *Handbook of early childhood intervention* (2nd ed., pp. 115-132). New York, NY: Cambridge University Press.
- White, L., & Gilbreth, J. G. (2001). When Children Have Two Fathers: Effects of Relationships with Stepfathers and Noncustodial Fathers on Adolescent Outcomes. *Journal of Marriage and Family*, 63(1), 155-167 .
- Whitsett, D. & Land, H. (1992). Role strain, coping and marital satisfaction of stepparents. *Families in Society*, 73(2), 79-92.
- Yu, T., & Adler-Baeder, F. (2007). The intergenerational transmission of relationship quality: The effects of parental remarriage quality on young adults' relationships. *Journal of Divorce & Remarriage*, 47(3-4), 87-102.
- Yuan, A. S. V., & Hamilton, H. A. (2006). Stepfather involvement and adolescent well-being - Do mothers and nonresidential fathers matter? *Journal of Family Issues*, 27(9), 1191-1213.

ANNEXES

A- MÉTHODOLOGIE DE LA RECENSION DES ÉCRITS

B- DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES RECENSÉES

ANNEXE A- MÉTHODOLOGIE DE LA RECENSION DES ÉCRITS

La méthodologie appliquée à l'élaboration de cette recension comprend 6 étapes.

1^{re} étape : Élaboration de la stratégie de recherche documentaire

Nous avons débuté par la traduction des questions de recherche en mots clés. L'identification des mots clés a été réalisée en consultant les thésaurus de plusieurs banques de données ou, à défaut de thésaurus, en analysant la manière dont les études sont indexées. Deux stratégies principales ont été utilisées pour identifier, d'une part, des études portant sur la recomposition familiale (au sens large) ou, d'autre part, des études portant sur un thème particulier (par exemple, le couple recomposé, les fratries recomposées, les grands-parents et la recomposition). Un nombre important de mots clés ont été examinés de manière à s'assurer de ne pas laisser échapper d'études. Pour ce faire, différents tests ont été exécutés, notamment en examinant si l'interrogation formulée permettait d'identifier certaines études déjà connues de nous. De plus, nous avons cherché à identifier les champs les plus susceptibles de contribuer à l'identification des études. Les tableaux 2 à 6 (Annexe 1) constituent des exemples de stratégies de recherche documentaire appliquées afin d'identifier la stratégie de recherche documentaire finale.

Les stratégies examinées à l'étape précédente ont montré qu'une recherche plus générale permettait d'identifier les textes essentiels. Une recherche plus ciblée, rendait la procédure complexe, techniquement lourde pour certaines banques, ne permettait pas d'identifier plus de textes pertinents et introduisait de nombreux textes non pertinents. Nous avons aussi sélectionné les banques de données les plus productives.

Six banques de données ont été retenues sur la base de leur ampleur, de leur diversité disciplinaire et de l'indexation d'études de langues française et anglaise. Il s'agit de *Psycinfo*, *Current contents*, *Sociological abstracts*, *Family and society worldwide studies*, de *Famili@* et de *Cairn*.

La même stratégie de recherche documentaire a été appliquée aux 4 grandes banques (*Psycinfo*, *Current contents*, *Sociological abstracts* et *Family and society worldwide studies*). Cette stratégie consiste à utiliser 10 mots clés concernant le domaine des familles recomposées. Elle a été appliquée en désignant tour à tour ces mots comme *Index terms*, *Key words* et *Abstract* :

- *stepfamil** or *blended-famil** or *remarri** or *stepparent** or *stepfather** or *stepmother** or *stepchild** or *stepson** or *stepdaughter** or *stepsibling**

Pour la banque *Famili@*, seules les expressions *famille recomposée* et *beau-parent* ont été utilisées en tant que mots clés.

Finalement, pour la banque *Cairn*, le mot *famil** *recomp** a été utilisé en tant que mot-clé dans les disciplines *Psychologie* et *Sociologie*.

Le tableau 1 présente, à titre d'exemple, les différents résultats obtenus en appliquant la stratégie de recherche documentaire à la banque Psycinfo

Tableau 1 Application de la stratégie de recherche documentaire à la banque de données Psycinfo

Mots clés	stepfamil* or blended-famil* or remarri* or stepparent* or stepfather* or stepmother* or stepchild* or stepson* or stepdaughter* or stepsibling*
Période	2000-2009
Nombre d'études obtenues	Index terms: 524 Key words: 555 Abstract ²⁴ : 950 Avec «or» dans ces 3 champs: N=1003

L'analyse des 200 premiers résumés a produit les résultats suivants :

89 résumés ont été sélectionnés

6 résumés nécessitent d'aller vérifier dans l'article avant de décider

Taux de rétention à cette étape de 47,5%

Donc, uniquement sur cette banque, 476 articles seraient sélectionnés. Nous avons donc dû développer une stratégie d'inclusion plus sévère permettant de retenir les études les plus pertinentes et les plus valides. Cependant, face aux thématiques beaucoup moins développées, des critères d'inclusion moins stricts ont été appliqués.

2^e étape : Élaboration des critères de sélection des études

Afin d'atteindre les objectifs du projet, des critères d'inclusion et d'exclusion ont été élaborés. Ces derniers permettent de cibler les études qui apportent une contribution réelle aux questions examinées dans le cadre de cette recension.

A- Critères d'inclusion des études

- 1- L'étude présente des données empiriques originales
- 2- L'étude a été publiée après 1999
- 3- L'étude s'appuie sur des résultats recueillis après 1995

²⁴ Le champ «title» n'apporte rien.

- 4- L'étude est publiée en français ou en anglais
- 5- L'étude est accessible
- 6- L'étude examine la recombinaison familiale de telle façon que l'on peut la distinguer conceptuellement, quantitativement (statistiques) ou qualitativement (analyse qualitative) des autres structures familiales;
- 7- La population étudiée provient généralement du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la France, de la Belgique et de l'Angleterre.
- 8- L'étude porte sur des familles recomposées après séparation (sont donc exclues les familles recomposées après veuvage ou homoparentale)
- 9- Lorsqu'il est question des enfants, ceux-ci doivent être dépendants. On les conserve aussi si ce sont de jeunes adultes, mais que l'étude traite d'une certaine façon des conséquences à moyen ou long terme de la recombinaison sur eux (par exemple, une étude portant sur le soutien financier des enfants de familles recomposées qui sont des adultes ne serait pas incluse. Il faut un lien de dépendance).

B- Critères d'inclusion des recensions des écrits

- 1- La recension a été publiée après 2004;

C- Critères d'exclusion des études

- 1- Une étude qui porte sur le remariage mais sans connotation aux enfants. Par exemple, une étude portant sur les difficultés de couples remariés mais qui n'ont pas d'enfants. Notre recension porte sur les familles recomposées et non pas sur les couples qui en sont à une seconde union.
- 2- Les études portant sur les fratries, mais où les différentes formes de fratrie sont prises en compte afin de soupeser la part de la génétique sur d'autres questions.
- 3- Les études fortement centrées sur une analyse culturelle ou sur un sous-groupe d'une population ciblée (ex : La montée des familles recomposées au Japon; Les familles recomposées chez les Américains d'origine mexicaine).
- 4- Une étude qui porte sur la description ou l'évaluation d'une intervention.
- 5- Une étude centrée sur les aspects, historiques ou légaux de la recombinaison.
- 6- Une étude centrée sur les familles recomposées ou le couple est âgé.
- 7- Une étude centrée sur l'élaboration d'instruments de mesure.
- 8- La recombinaison est un élément très périphérique dans l'étude (ex. : une étude qui porte sur les critères associés à la crédibilité des témoignages des enfants abusés sexuellement par un beau-père; une étude de cas où l'on mentionne que le cas vit, a vécu en famille recomposée et a été abusé sexuellement dans l'enfance par un père; un beau-père).
- 9- L'objet ne s'inscrit pas dans les questions de la recension (ex., les appellations dans les familles recomposées; l'implication des enfants de différentes structures familiales, dont les familles recomposées, sur les décisions d'achat des parents).

10- L'étude comporte, au sein de l'échantillon moins de 20 % de personnes appartenant à une famille recomposée (Ex., étude de Casanueva et al. 2009: N = 1236 familles, mais seulement 7 sont recomposées).

3^e étape : Comptabilisation et classification des études répondant aux critères de sélection

Après avoir retiré les doublons obtenus dans les différentes banques de données, un nombre total de 1890 références, parues depuis 2000, ont été obtenues. De ce nombre, 297 titres respectaient tous les critères d'inclusion, ce qui équivaut à un taux de rétention de 15,7 %. Cependant, 17 de ces titres ne sont pas disponibles ni en bibliothèque, ni en version électronique et provenaient de revues (n=9), de chapitres de livre (n=7) ou de rapport (n=1)²⁵.

Ainsi, à cette étape de l'analyse 280 titres ont été retenus pour faire partie de la recension, ce qui représente un taux de rétention de 14,8 %. De ces 280 titres, 223 sont des articles présentant des données originales, 37 sont des thèses, 18 sont des chapitres de livre (dont 14 recensions des écrits) et 2 sont des rapports. Ces articles ont ensuite été divisés selon les thèmes qui structureront la recension des écrits. Aussi, 197 titres ont été retenus pour le thème *Adaptation des jeunes*, 63 pour la *dimension beau-parentale*, 26 pour la *dimension conjugale*, 37 pour la *dimension parentale*, 11 concernant la *fratrie*, 13 pour les *grands-parents* ainsi que 11 traitant le *parent non résident*. Le total de chacun des thèmes dépasse le grand total de 280 titres en raison du fait que certains articles abordaient plus d'un thème et ont donc été attitrés à plusieurs regroupements.

Le thème de l'adaptation des jeunes est de loin celui qui est le plus documenté. Cette tendance n'est pas nouvelle. Nous avons déjà fait cette observation dans une recension menée sur cette question en 2004 et avant nous, par Coleman et al., (2000) qui ont examiné les écrits réalisés sur la thématique de la recomposition familiale de 1990 à 1999. Une première analyse de ces études laisse apparaître beaucoup de redondance entre elles. Aussi, nous avons procédé à une deuxième sélection des études afin de ne conserver que celles dont la méthode est la plus valide. Les critères suivants ont guidé la sélection :

A- Critères de sélection des études portant sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées

1- Qualité de l'étude quantitative²⁶

²⁵ Liste des revues non disponibles : Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America ; Journal of Family Studies (2); Great Plains Sociologist (2); Parenting (2); Alcance; Canadian Studies in Population. Liste des livres non disponibles: (5 recensions et 2 études) ; Children's needs III: Development, prevention, and intervention ; Appraising the human development sciences: Essays in honor of Merrill-Palmer Quarterly; Men in relationships: A new look from a life course perspective; Family relationships: An evolutionary perspective; Shifting the center: Understanding contemporary families (3rd ed.) (2) Social awakening : Adolescent behavior as adulthood

²⁶ Une méta-analyse est incluse d'office

- a. Niveau 1
 - i. Échantillon aléatoire
 - ii. Instruments standardisés
 - iii. Devis longitudinal
 - iv. Groupe de comparaison
 - b. Niveau 2
 - i. 2 critères sur 4
 - c. Niveau 3
 - i. 0-1 critère
- 2- Qualité de l'étude qualitative
- a. Niveau 1
 - i. Saturation des données
 - ii. Accord inter-juges ou forme de validation
 - iii. Triangulation
 - iv. Validité démontrée : crédibilité, transférabilité, démarche d'ensemble explicite
 - b. Niveau 2
 - i. 2 critères sur 4
 - c. Niveau 3
 - i. 0-1 critère
- 3- Pertinence du contenu traité

4^e étape : Élaboration de la grille d'analyse des études

La grille d'analyse élaborée permettra de rendre compte des résultats obtenus par les chercheurs, mais aussi de décrire les différentes caractéristiques de ces recherches. Ce dernier élément sera particulièrement utile quand il s'agira de faire le point sur les limites des études actuelles et les pièges méthodologiques à éviter.

- 1- Numéro de l'étude
- 2- Nom de famille du premier auteur
- 3- Pays d'origine du premier auteur
- 4- Discipline du premier auteur
- 5- Année de publication de l'étude
- 6- Pays où a été recueilli l'échantillon
- 7- Population étudiée (enfants)
 - a. Enfants (0-5 ans)
 - b. Enfants (6-10 ans)
 - c. Adolescents (11-15ans)
 - d. Jeunes adultes (16 ans et +)
- 8- Population étudiée (adultes)
 - a. Père recomposé
 - b. Mère recomposée
 - c. Beau-père
 - d. Belle-mère
 - e. Parent non résident

- f. Grands-parents
- 9- Population étudiée (si mixte)
 - a. Couple
 - b. Famille
 - c. Fratrie
- 10- Population
 - a. Générale
 - b. Clinique
- 11- Type de famille recomposée
 - a. Matricentrique
 - b. Patricentrique
 - c. Mixte
 - d. Non précisé
- 12- Recomposition féconde
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Non précisé
- 13- Méthode d'échantillonnage
 - a. Probabiliste
 - b. Non probabiliste
- 14- Approche
 - a. Quantitative
 - b. Qualitative
 - c. Mixte
- 15- Taille de l'échantillon
 - a. nombre de cas en recomposition
 - b. nombre total
- 16- Nombre de mesures
 - a. Transversal
 - b. Longitudinal
- 17- Mode de collecte
 - a. Entrevue
 - b. Questionnaire auto-administré
 - c. Observation
 - d. Journal
- 18- Instruments standardisés
 - a. Instruments non standardisés
 - b. Cohérence interne
 - c. 2 mesures ou plus de standardisation
- 19- Instruments non standardisés
 - a. Oui
 - b. Non
- 20- Modèle théorique
 - a. Préciser : _____
 - b. Non mentionné
- 21- Variable(s) dépendante(s)

- a. Préciser : 1- _____
2- _____
3- _____
4- _____
5- _____
6- _____

22- Variable(s) indépendante(s)

- a. Préciser : 1- _____
2- _____
3- _____
4- _____
5- _____
6- _____

23- Prise en compte des niveaux d'adaptation, de conflits, etc.

- a. Avant la séparation
b. Avant la recombinaison

24- Prise en compte du revenu familial

- a. Oui
b. Non

25- Prise en compte du niveau d'éducation des parents

- a. Oui
b. Non

26- Prise en compte de l'occupation des parents

- a. Oui
b. Non

27- Analyses

- a. Comparative autre(s) structure(s) familiale(s)
b. Intra famille recomposée
c. Mixte

ANNEXE B- DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES RECENSÉES

Tableau 1 Répartition des études selon le pays d'où provient le premier auteur et l'échantillon

Pays	Pays d'où provient le premier auteur		Pays d'où provient l'échantillon	
	Fréquence	Pourcentage (%)	Fréquence	Pourcentage (%)
Canada	35	20,6	34	21,4
États-Unis	108	63,5	89	56,0
France	2	1,2	2	1,3
Belgique	1	0,6	2	1,3
Royaume-Uni	13	7,6	21	13,2
Australie	6	3,5	5	3,1
Nouvelle-Zélande	1	0,6	1	0,6
Autre	4	2,4	5	3,1
Total	170	100,0	159	100,0

Tableau 2²⁷ Répartition des études selon la discipline du premier auteur

Discipline	Fréquence	Pourcentage (%)
Psychologie	38	23,0
Service social	19	11,5
Sociologie	38	23,0
Droit	1	0,6
Autre	69	41,8
Total	165	99,9²⁸

²⁷ Les données manquantes ne figurent pas dans ces tableaux. Cette remarque vaut pour l'ensemble de cette annexe.

²⁸ En raison de l'arrondissement à une décimale près, le total peut être supérieur ou inférieur à 100 %. Cette remarque vaut pour l'ensemble de cette annexe.

Tableau 3 Répartition des études selon la méthode d'échantillonnage utilisée

Méthode	Fréquence	Pourcentage (%)
Probabiliste	67	39,9
Non probabiliste	101	60,1
Total	168	100,0

Tableau 4 Répartition des études en fonction du type de population étudiée²⁹

Population	Fréquence	Pourcentage (%)
0-5 ans	33	19,4
6-10 ans	53	31,2
11-15 ans	98	57,6
16 ans et +	100	58,8
Pères	40	23,5
Mères	59	34,7
Beaux-pères	51	30,0
Belles-mères	40	23,5
Parent non résident	18	10,6
Grands-parents	7	4,1
Couple	15	8,8
Famille	58	34,1
Fratric	8	4,7

²⁹ Plusieurs choix de réponses peuvent être cochés. Dans ces situations, le pourcentage total n'est pas précisé. Cette remarque vaut pour l'ensemble de cette annexe.

Tableau 5 Répartition des études selon le type de population étudiée

Population	Fréquence	Pourcentage (%)
Clinique	9	5,4
Générale	159	94,6
Total	168	100,0

Tableau 6 Répartition des études selon le type de famille recomposée étudiée

Type de famille	Fréquence	Pourcentage (%)
Matricentrique	81	48,2
Patricentrique	57	34,1
Mixte	46	27,5
Féconde	31	19,1

Tableau 7 Répartition des études selon la méthodologie utilisée

Approche	Fréquence	Pourcentage (%)
Quantitative	122	73,9
Qualitative	24	21,2
Mixte	8	4,8
Total	168	99,9

Tableau 8 Répartition des études selon l'adoption d'une approche comparative

Comparaison	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui		
- Autre structure familiale	75	46,0
- Mixte	28	17,2
Non	60	36,8
Total	163	100,0

Tableau 9 Répartition des études selon le type de mesure

Mesure	Fréquence	Pourcentage (%)
Transversale	123	73,2
Longitudinale	45	26,8
Total	168	100,0

Tableau 10 Prise en compte de la variable dépendante avant la séparation et la recomposition

Mesure	Fréquence	Pourcentage (%)
Avant la séparation		
- Oui	5	3,0
- Non	161	97,0
Avant la recomposition		
- Oui	12	7,2
- Non	154	92,8

Tableau 11 Proportion des études où les caractéristiques sociodémographiques des répondants sont contrôlées

Caractéristiques mesurées	Fréquence	Pourcentage (%)
Revenu	55	33,5
Éducation	50	30,1
Occupation	17	10,8